



Infotel

THE WEB-TO-DATABASE COMPANY

Document de référence 2007

Société Anonyme au capital de 2 438 320 euros
Tour Gallieni II
36 Avenue du Général-de-Gaulle
93170 BAGNOLET



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2008, conformément à l'article 212-13 du livre II du règlement général de l'AMF. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

SOMMAIRE

Message du Président.....	7
1. Personnes responsables.....	9
1.1. Responsable du document de référence.....	9
1.2. Attestation du responsable du document de référence.....	9
2. Contrôleurs légaux des comptes.....	11
2.1. Commissaires aux comptes titulaires.....	11
2.2. Commissaires aux comptes suppléants.....	11
2.3. Honoraires des commissaires aux comptes.....	12
3. Informations financières sélectionnées.....	13
4. Facteurs de risque.....	15
4.1. Risques liés à l'activité.....	15
4.1.1. Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous-traitants, contrats, procédés de fabrication...).....	15
4.1.2. Risques technologiques.....	15
4.1.3. Baisse des prix.....	16
4.1.4. Arrivée de nouveaux concurrents.....	16
4.1.5. Difficulté à gérer la croissance.....	16
4.2. Assurances – Couverture des risques éventuels.....	16
4.3. Risque de marché.....	17
4.3.1. Risque de change.....	17
4.3.2. Risque de taux.....	17
4.3.3. Risque de liquidité.....	17
4.3.4. Risque sur actions.....	17
4.4. Risques juridiques.....	18
4.4.1. Réglementation particulière.....	18
4.4.2. Confidentialité.....	18
4.4.3. Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle.....	18
4.4.4. Non-respect d'obligations de résultat.....	18
4.4.5. Faits exceptionnels et litiges.....	18
4.4.6. Nantissements d'actifs de l'émetteur.....	18
4.5. Risques industriels et liés à l'environnement.....	18
5. Informations concernant l'émetteur.....	19
5.1. Histoire et évolution de la société.....	19
5.1.1. Dénomination sociale et nom commercial de la Société.....	19
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement.....	19
5.1.3. Date de constitution et durée.....	19
5.1.4. Siège social, forme juridique et législation applicable.....	19
5.1.5. Historique.....	19
5.2. Investissements.....	21
5.2.1. Principaux investissements réalisés.....	21
5.2.2. Principaux investissements en cours.....	21
6. Aperçu des activités.....	23
6.1. Généralités.....	23
6.1.1. Principales activités.....	23
6.2. Stratégie.....	23
6.3. Les services : les réponses sur mesure, au forfait comme en régie.....	23
6.3.1. Les spécificités d'Infotel.....	24
6.3.2. Les offres de service.....	24
6.3.3. Quelques-unes des références prestigieuses du groupe Infotel.....	25
6.4. Les logiciels : les outils des grands systèmes d'information.....	25
6.4.1. Concevoir et commercialiser des progiciels performants.....	25
6.4.2. Des logiciels répondant aux besoins des grands sites informatiques.....	25
6.4.3. Le support technique.....	26
6.5. Nouveaux produits ou services.....	26
6.6. Principaux marchés.....	26
6.6.1. Le marché des Logiciels et Services en France.....	26
6.6.2. Logiciels outils.....	28
6.7. Événements exceptionnels.....	29
6.8. Propriété intellectuelle et industrielle.....	29
6.9. Position concurrentielle.....	29

7. Organisation du Groupe	31
7.1. Place de la société Infotel au sein du Groupe	31
7.2. Filiales	31
7.2.1. Description et activité des filiales.....	31
7.2.2. Activité d'Infotel Conseil en 2007.....	32
7.2.3. Activité d'Odaxys et de ses filiales en 2007.....	32
7.2.4. Autres informations sur les filiales	33
7.3. Organisation fonctionnelle et ressources humaines	34
7.3.1. Organigramme fonctionnel	34
7.3.2. Les entités et leur rôle.....	34
8. Propriétés immobilières, usines et équipements.....	37
8.1. Locaux utilisés par le Groupe.....	37
8.2. Questions environnementales.....	38
9. Examen de la situation financière et du résultat.....	39
9.1. Situation financière.....	39
9.2. Résultat	39
9.2.1. Groupe	39
9.2.2. Société mère	40
9.3. Capitaux propres	40
10. Trésorerie et capitaux.....	41
11. Recherche et développement, brevets et licences.....	43
12. Information sur les tendances	45
12.1. Tendances depuis la fin de l'exercice 2007	45
12.2. Tendances pour l'exercice 2008	45
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	47
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale.....	49
14.1. Organes d'administration, de direction, de surveillance	49
14.1.1. Composition des organes d'administration et de direction générale.....	49
14.2. Conflits d'intérêts.....	50
15. Rémunérations et avantages.....	51
15.1. Rémunérations des dirigeants	51
15.2. Engagements de retraite et autres avantages au personnel	51
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction.....	53
16.1. Mandats et contrats de service	53
16.2. Gouvernement d'entreprise et comités	53
16.3. Limitations des pouvoirs du Directeur général.....	53
16.4. Autres informations sur le gouvernement d'entreprise	53
16.5. Rapport du président sur les procédures de contrôle interne.....	54
Introduction : rappel des obligations légales.....	54
1 ^{ère} Partie : Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration	54
2 ^e Partie : Limitations des pouvoirs du directeur général	56
3 ^e Partie : Procédures de contrôle interne.....	56
16.6. Rapport des commissaires aux comptes	63
17. Salariés	65
17.1. Effectifs.....	65
17.2. Participation et intéressement.....	65
17.3. Participation au capital	65
17.4. Plans d'options de souscription d'actions	66
17.5. Conséquences sociales	67
18. Principaux actionnaires	69
18.1. Tableau d'évolution de la répartition du capital sur les trois dernières années	69
19. Opérations avec des apparentés.....	71
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	73
20.1. Informations financières historiques.....	73
20.2. États financiers consolidés.....	73
20.2.1. Bilan consolidé.....	73
20.2.2. Compte de résultat consolidé	75
20.2.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	76
20.2.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés	77
20.2.5. Méthodes comptables et notes explicatives	78
Généralités.....	78
Compte de résultat consolidé	90
Bilan actif consolidé	93

Bilan passif consolidé	98
Informations complémentaires	100
20.3. États financiers sociaux	102
20.3.1. Bilan Actif	102
20.3.2. Bilan Passif	103
20.3.3. Compte de résultat.....	104
20.3.4. Annexe aux comptes annuels.....	106
20.4. Rapports des commissaires aux comptes	115
20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	115
20.4.2. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	116
20.5. Date des dernières informations financières.....	118
20.6. Informations financières intermédiaires	118
20.7. Politique de distribution des dividendes.....	118
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	118
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	118
21. Informations complémentaires	119
21.1. Capital social	119
21.1.1. Évolution du capital depuis la création de la société	119
21.1.2. Actions autorisées non encore émises	120
21.1.3. Actions non représentatives du capital.....	120
21.1.4. Actions autodétenues	120
21.1.5. Valeurs mobilières complexes	120
21.1.6. Droits d'acquisition et/ou d'obligation au capital non libéré.....	121
21.1.7. Options ou accords conditionnels pour les membres du Groupe.....	121
21.1.8. Historique du capital social	121
21.2. Acte constitutif et statuts	121
21.2.1. Objet social	121
21.2.2. Membres des organes d'administration et de direction	121
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions.....	124
21.2.4. Modifications des droits des actionnaires.....	124
21.2.5. Convocation aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires	124
21.2.6. Changement de contrôle.....	125
21.2.7. Franchissements des seuils	125
21.2.8. Modifications du capital social	125
22. Contrats importants	127
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	129
24. Documents accessibles au public	131
25. Informations sur les participations	133
26. Informations non financières	135

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,
Cher actionnaire,

Avec une croissance de plus de 20 %, entièrement organique, et une progression de la rentabilité, 2007 a été une excellente année pour Infotel.

L'activité de services qui passe de 64,6 M€ à 78,4 M€ de chiffre d'affaires est le moteur de la croissance, et l'activité d'édition de logiciels progresse de 5,7 M€ à 6 M€, les royalties en provenance d'IBM atteignant le niveau record de 3,5 M€ malgré l'effet de change défavorable.

L'accroissement de la rentabilité est marqué par le passage du rapport MOC/CA¹ hors charge non récurrente liée aux attributions d'actions gratuites de 8,9 % à 10,7 % grâce à un taux d'activité au plus haut (taux d'intercontrats de 2 % confirmant la tendance de fin 2006) et des profils en parfaite adéquation avec le marché.

Le recrutement a été plus difficile que nous anticipions et nous n'avons pu embaucher que les $\frac{3}{4}$ des 200 ingénieurs prévus. Ceci a été compensé par une augmentation de la sous-traitance qui a fait passer les charges de personnel en dessous de 50 % du chiffre d'affaires. Le taux de départs volontaires des salariés du Groupe reste très raisonnable, en dessous de 17 %.

En 2007 nous avons développé nos « centres de services » et poursuivi notre maillage régional du territoire, ce qui nous permet d'augmenter la part de récurrent dans le chiffre d'affaires tout en confortant une position de proximité vis-à-vis de nos clients. La plupart de ces contrats de service sont en effet pluriannuels.

Nous avons procédé à l'attribution de la deuxième tranche majeure de 53 385 actions gratuites en faveur des principaux cadres dirigeants à l'exclusion des mandataires sociaux actuels (35 240 actions attribuées en 2006). Il reste donc 30 006 actions attribuables suite à la décision prise par l'Assemblée générale mixte du 23 mai 2006. La dilution engendrée par cette attribution n'a pas empêché le bénéfice net dilué par action de progresser de 2 à 2,4 € en tenant compte de la dilution potentielle liée aux stock options et actions gratuites.

Compte tenu de la norme IFRS qui impose la comptabilisation des attributions d'actions gratuites en contrepartie de services rendus en frais de personnel, le résultat net consolidé est de 3,30 M€ contre 2,55 M€ en 2006. Dans le même temps notre trésorerie passe de 14,5 à 18,9 M€. Cette forte progression de la trésorerie et des bénéfices distribuables non impactés par les actions gratuites nous conduit à proposer un dividende d'un montant exceptionnel de 3,5 € par action contre 1 € l'année précédente.

Les incertitudes pesant sur les marchés financiers ainsi que les tensions persistant sur les recrutements d'ingénieurs nous conduisent à anticiper une plus faible croissance en 2008, où nous devrions toutefois largement surperformer notre secteur avec une croissance organique supérieure à 10 % et un objectif de progression de la rentabilité.

Nous continuerons notre politique d'acquisitions ciblées bien que celle-ci soit actuellement freinée par notre cours de bourse nous valorisant à un niveau trop faible par rapport à celui de nos cibles.

Infotel en 2007 a gagné des parts de marché, conforté sa position chez ses clients majeurs et progressé plus que prévu en chiffre d'affaires et rentabilité. Nous poursuivrons cette progression en 2008, pour nous diriger vers notre objectif de chiffre d'affaires 2010 supérieur à 120 M€.

Bernard Connes-Lafforet

Président

¹ *marge opérationnelle courante / chiffre d'affaires*

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

M. Bernard Connes-Lafforet,
Président du Conseil d'administration, directeur général.

1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (dont les éléments figurent aux chapitres 4, 7, 9, 11, 12, 15, 17, 18 et 21) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux. Le rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005 contient une observation concernant le changement de méthode relatif à l'application du règlement CRC 2004-06 sur les actifs.

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

SCP AUDIT FAVARD JACQMIN
68, avenue Jean Jaurès
BP 80038
33150 Cenon
Représenté par Monsieur Patrice Favard
Date du premier mandat : 24 mai 2004

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
Représenté par Madame Any Antola
Date du premier mandat : 24 mai 2004

2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Monsieur Bernard DUBOIS
26 rue Fabert
75007 Paris
Date du premier mandat : 24 mai 2004

Madame Béatrice Delaunay
Faubourg de l'Arche
11 allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
Date du premier mandat : 24 mai 2004

2.3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en k€	SCP FAVARD JACQMIN				ERNST & YOUNG			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Émetteur	54	54	100 %	100 %	76	75	100 %	100 %
- Filiales intégrées globalement								
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Émetteur								
- Filiales intégrées globalement								
<i>Sous total</i>	54	54	100 %	100 %	76	75	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social								
- Autre (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
<i>Sous total</i>	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
TOTAL	54	54	100 %	100 %	76	75	100 %	100 %

3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Pour chacun des exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006, l'information financière annuelle présentée ci-dessous a été extraite des états financiers consolidés de la société préparés selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne, audités et inclus dans ce document de référence au chapitre 20.

En k€	2007	2006
Chiffre d'affaires	84 389	70 284
Achats consommés	-28 751	-19 633
Charges de personnel	-39 397	-37 504
Charge liée à l'attribution d'actions gratuites	-2 938	-1 715
Charges externes	-4 774	-4 510
Impôts et taxes	-2 116	-1 650
Dotations aux amortissements	-804	-565
Autres produits et charges de l'exploitation	510	-113
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	6 118	4 593
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	614	280
Coût de l'endettement financier brut	-7	-6
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	607	275
Autres produits et charges financiers	-349	-146
RÉSULTAT FINANCIER	258	128
Charges d'impôts	-3 071	-2 174
Quote-part de résultats des sociétés mises en équivalence	-9	0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	3 296	2 547
Part du groupe	3 117	2 491
Intérêts minoritaires	179	57
Résultat par action	2,60	2,10
Résultat dilué par action	2,38	2,00

4. FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risques suivants, complétés des autres informations et des états financiers consolidés de la Société, doivent être pris en compte pour évaluer Infotel et ses activités, avant toute décision d'investissement dans les actions d'**Infotel**.

Certains facteurs de risque affectant le secteur des prestations de services informatiques s'appliquent également à **Infotel**. Ces facteurs incluent :

- une concurrence accrue pour les services, avec des stratégies de prix agressives dues à l'arrivée de concurrents venant de pays émergents ;
- l'utilisation par les clients de nouvelles technologies pour la réalisation de leurs applications informatiques ;
- de nouvelles stratégies d'achat de technologies sur la base des programmes du monde libre ou en « open source ».

Chacune de ces circonstances peut avoir un impact négatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. Il ne peut y avoir de garantie que les risques décrits dans ce document de référence n'engendreront pas de problèmes affectant de façon significative la situation financière de son activité ou le cours de son action. La société a procédé à une revue de ses risques listés ci-avant. Il n'existe pas d'autres risques significatifs hormis ceux qui viennent d'être présentés. D'autres risques ou incertitudes dont la Société n'a pas connaissance, ou qui sont actuellement non significatifs pourraient également devenir des facteurs importants, ayant un impact négatif sur la Société.

4.1. RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

4.1.1. Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous-traitants, contrats, procédés de fabrication...)

Clients

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe **Infotel** et de l'historique des relations, il existe peu de risques clients appréciables : **Infotel** travaille en effet avec les directions informatiques de grands groupes français et internationaux, clients depuis parfois plus de 25 ans, pour lesquels l'informatique est un outil stratégique et qui n'en sous-traitent des parties qu'à des entreprises pérennes.

Fournisseurs

Il n'existe pas de risques liés aux fournisseurs qui auraient une incidence quelconque sur la réalisation technique ou financière des activités du groupe **Infotel**. La charte Qualité du Groupe, établie pour sa certification ISO 9001, énonce une devise : « *faire ce que l'on maîtrise et maîtriser ce que l'on fait* » : **Infotel** a toujours voulu assumer ses choix techniques, en ne dépendant que des compétences de sa direction et de celles de ses équipes internes, et jamais de fournisseurs externes

Dépendance à l'égard du personnel clé

La Société est dépendante de ses principaux dirigeants, dont le départ pourrait affecter ses perspectives. Cependant, elle met en place progressivement un encadrement intermédiaire destiné, à terme, à prendre les postes de Direction de la Société.

4.1.2. Risques technologiques

Le principal risque technologique subi par **Infotel** tient à l'évolution des données technologiques du marché qui modifierait le positionnement du Groupe, dans ses deux branches d'activité.

Il est toutefois rappelé que le Groupe est spécialisé dans des domaines d'informatique de gestion sur « *mainframe* », faisant appel à de très grandes bases de données, dont aucun expert ne prévoit la disparition rapide en tant que marché significatif.

4.1.3. Baisse des prix

Le Groupe pourrait être soumis à une pression sur les prix.

Il est toutefois rappelé que le Groupe a su, par le passé, prévenir ce type de risque et que la nature et la qualité de ses prestations - à forte valeur ajoutée et ciblées sur l'informatique vitale des grandes entreprises pour assurer leur croissance - constituent un facteur important pour réduire l'impact de ce risque.

4.1.4. Arrivée de nouveaux concurrents

Le Groupe pourra être amené à faire face à l'arrivée de nouveaux concurrents, dans un secteur en perpétuelle mutation technologique. Il est toutefois rappelé que :

- son activité d'édition de progiciels s'adresse à un marché de niche sur lequel interviennent des sociétés ayant acquis une spécialisation ancienne sur z/OS et DB2 ;
- il a su gérer dans le passé les conséquences de l'arrivée fréquente de nouveaux concurrents dans son activité de prestation de services.

4.1.5. Difficulté à gérer la croissance

Infotel prévoit une forte croissance dans les années à venir, notamment à l'exportation.

Des difficultés liées à cette croissance sont susceptibles de survenir, que ce soit dans les domaines commercial, technique ou administratif.

Par le passé, **Infotel** a fait face avec succès à ce type de difficultés. Il est rappelé que le développement à l'étranger sera effectué en accompagnement de l'expansion de grands clients.

4.2. ASSURANCES – COUVERTURE DES RISQUES ÉVENTUELS

Les assurances souscrites par le groupe **Infotel** en vue de couvrir les risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur concernent :

- la responsabilité civile ;
- l'ensemble des immobilisations corporelles ;
- les locaux loués ;
- les départs à la retraite ;
- les dirigeants.

L'ensemble de ces contrats a été conclu avec des compagnies d'assurance de notoriété reconnue, en concertation et avec l'expertise du courtier en charge du dossier du groupe **Infotel**.

Le tableau suivant indique le niveau de couverture des principaux risques potentiels au 31 décembre 2007, ainsi que le montant des primes versées en 2007.

Risque	Niveau de couverture (k€)	Montant des primes 2007 (k€)
Responsabilité civile générale	762	65
Décès des dirigeants	3 918	80
Départ en retraite	319	0
Dommages matériels	1 665	4

L'ensemble des risques est réévalué tous les ans par la Direction générale avec actualisation de chaque contrat en fonction des inventaires ou chiffres d'affaires ou autres éléments ayant une incidence sur les contrats.

La perte d'exploitation n'est pas garantie car un sinistre dans ses bureaux n'occasionnerait pratiquement pas de perturbation dans l'exploitation.

Toutes les données critiques, comme, en particulier, les sources des logiciels, font l'objet de sauvegardes régulières (« back up ») placées en des lieux physiques différents et stockées dans des coffres ignifugés.

Il n'y a pas de risque assuré en interne.

4.3. RISQUE DE MARCHÉ

4.3.1. Risque de change

En k€	US Dollar	Livre Sterling
Actifs	4 040	2
Passifs	384	0
Position nette avant gestion	3 656	2
Position hors bilan	0	0
Position nette après gestion	3 656	2

La position nette avant gestion correspond à la différence entre l'actif et le passif en devises.

La société mère supporte le risque de change sur les facturations intragroupe et sur les royalties IBM. Elle n'a pas procédé à la couverture de ces risques jusqu'à présent.

Les filiales d'**Infotel** à l'étranger facturent leurs prestations en monnaie locale. Elles supportent des coûts commerciaux également en monnaie locale.

La part du chiffre d'affaires du groupe **Infotel** pouvant être concernée par une variation du dollar US est d'environ 4 413 k€, soit 5,23 % du chiffre d'affaires global.

Une évolution du cours du dollar US de plus ou moins 3 % aurait un impact sur le résultat financier de plus ou moins 94 k€.

Les ventes en Europe sont réalisées dans la zone Euro et ne présentent donc pas de risques de change.

4.3.2. Risque de taux

À ce jour, le Groupe n'a aucun endettement financier significatif, et ne détient pas d'autre actif financier que des SICAV de trésorerie. Le risque de taux est donc nul.

4.3.3. Risque de liquidité

Infotel n'a pas d'emprunt et dispose d'une trésorerie excédentaire : le risque de liquidité est donc nul.

4.3.4. Risque sur actions

La politique de gestion de la trésorerie du Groupe est extrêmement prudente : elle consiste à placer les liquidités dans des SICAV de trésorerie pour que ces sommes soient rémunérées et qu'elles puissent être facilement disponibles. L'exposition de la Société au risque sur actions se limite aux titres de SICAV monétaires et aux actions propres. La société ne supporte pas de risques sur actions liées à des investissements dans des entités non consolidées car elle ne réalise pas de placements en actions.

Le portefeuille de valeurs mobilières et d'actions propres tel qu'il apparaît dans les comptes consolidés du groupe **Infotel**, se décompose de la manière suivante :

- Infotel SA :
 - Actions propres : 300 k€
 - SICAV de trésorerie : 848 k€

- Infotel Conseil :
 - SICAV de trésorerie : 3 015 k€

qui ne font l'objet d'aucune provision.

4.4. RISQUES JURIDIQUES

La politique de gestion des risques juridiques consiste à provisionner des sommes relatives à certains conflits, à hauteur du risque estimé de sortie de ressource pour le Groupe. Le montant des provisions pour risque s'élève à 33,5 k€ (provision pour risque prud'homal d'Infotel Conseil).

4.4.1. Réglementation particulière

L'activité d'**Infotel** ne dépend pas d'autorisations légales, réglementaires ou administratives, ou de procédures d'homologation.

4.4.2. Confidentialité

La quasi-totalité des documents remis à la Société par ses clients fait l'objet d'accords de confidentialité. Le risque existe de divulgation d'informations par la Société sur les projets d'une société cliente. La Société a, toutefois, établi des normes déontologiques qui s'appliquent à son personnel, visant à prévenir ce risque.

4.4.3. Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle

Il est rappelé que les programmes d'ordinateurs développés par **Infotel** ne sont pas des inventions brevetables. À ce jour, le Groupe n'a pas engagé, ni été partie, d'un contentieux dans ce domaine.

4.4.4. Non-respect d'obligations de résultat

Le Groupe pourra avoir à faire face à des risques de non respect d'obligations de résultat pour ses prestations au forfait. Il est néanmoins rappelé que, si ce risque ne peut être écarté, le Groupe dispose d'une expérience ancienne de la gestion de ce risque.

4.4.5. Faits exceptionnels et litiges

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou d'avoir eu, dans un délai récent, une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, la situation financière de **Infotel**.

4.4.6. Nantissements d'actifs de l'émetteur

Il n'existe aucun nantissement sur les actifs du groupe **Infotel**.

4.5. RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Infotel exerce une activité intellectuelle qui n'est pas une activité polluante. La Société a mis en place un système de collecte sélective des déchets (principalement cartouches d'encre pour imprimantes) et sensibilise, dès l'embauche, tout son personnel aux valeurs environnementales.

Compte tenu de la nature même de l'activité de la Société et de ses filiales, aucune autre politique environnementale n'a été mise en place.

En l'absence de risque environnemental et/ou industriel direct, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision ni pris de garantie pour le risque de pollution.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1. Dénomination sociale et nom commercial de la Société

Infotel

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement

RCS : Bobigny B 317 480 135.

Code NAF - Nomenclature des Activités Françaises : 72-2C (réalisation de logiciels).

5.1.3. Date de constitution et durée

La société **Infotel** a été constituée le 31 décembre 1979, pour une durée initiale de 99 ans, soit jusqu'au 30 décembre 2078, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues par la loi.

5.1.4. Siège social, forme juridique et législation applicable

Infotel

36, avenue du Général-de-Gaulle

Tour Gallieni II

93175 Bagnole Cedex

Téléphone : 01 48 97 38 38

Société anonyme de droit français à Conseil d'administration régie par le Code de commerce et par le Décret n° 67-236 du 23 mars 1967.

5.1.5. Historique

5.1.5.1. Création et lancement de la Société (1979-1984)

Le groupe Infotel a été créé à la fin de 1979, par une équipe d'experts : Bernard Connes-Lafforet, chercheur en mathématiques au CNRS et spécialiste reconnu dans la résolution de problèmes complexes de programmation, nécessitant la construction d'algorithmes sophistiqués, Michel Koutchouk, responsable d'un service de développement d'applications à la Direction informatique d'Air France, et Alain Hallereau, directeur de projets à Cap Gemini, rejoints ensuite par Josyane Muller, qui avait été responsable d'agence à Cap Gemini.

Ils pressentent que les bases de données et le temps réel vont devenir les deux axes de développement de l'informatique des grands comptes, et décident qu'Infotel doit devenir le spécialiste de ces techniques, en offrant des services, de la formation et des progiciels.

L'activité de services du Groupe débute avec quelques grandes entreprises déjà clientes de Bernard Connes-Lafforet et s'étend par la suite à une gamme de clientèle séduite par la forte notoriété professionnelle de ses fondateurs.

5.1.5.2. Développement parallèle des progiciels et des services (1984-1995)

Avec le développement de la commercialisation de ses premiers logiciels, le groupe **Infotel** adopte une organisation en plusieurs entités, favorisant la séparation juridique entre les activités d'édition de progiciels et les activités de services.

Le succès de ses progiciels (et notamment celui d'Infopak, logiciel de compression de bases de données), auprès d'une clientèle internationale, conduit le Groupe à ouvrir une filiale aux États-Unis et conforte la notoriété d'Infotel dans sa capacité de développement et de recherche progicielle.

L'activité de services et de formation poursuit son développement autour des technologies utilisées par les grands comptes : **Infotel** devient le spécialiste des bases de données relationnelles dès l'apparition de DB2, et intègre les techniques du client-serveur à partir d'OS/2, choisi à cette époque par sa clientèle.

Le développement régional commence en 1989 avec l'ouverture de l'agence de Toulouse.

5.1.5.3. Forte expansion des services et développement de nouveaux progiciels (1995-1999)

Infotel renforce sa politique d'investissement dans le domaine des services, pour répondre à une forte demande, liée à la mutation des technologies informatiques.

Le Groupe entreprend également durant cette période le développement et le lancement de nouvelles gammes de progiciels, appartenant à la catégorie des utilitaires pour bases de données.

Dès 1996, **Infotel** entrevoit la mutation des systèmes informatiques des grands comptes que provoquera l'arrivée de nouvelles technologies comme Internet et Java.

Le Groupe procède à sa première opération de croissance externe en 1998, et obtient sa certification ISO 9001 la même année.

5.1.5.4. Introduction en Bourse et croissance autour du Web-To-Database (1999-2003)

Le 21 janvier 1999, avec l'introduction au Nouveau Marché de la Bourse de Paris, **Infotel** franchit une nouvelle étape historique dans son développement, et se donne les moyens de financer ses nouveaux projets de croissance. Le Groupe accélère ensuite sa politique d'acquisitions, en intégrant dès décembre 1999 la société SI2 et, l'année suivante, les sociétés Sporen et Innovaco Formation.

En 1999, **Infotel** adopte un positionnement stratégique : le Web-To-Database, concept d'offre technique globale pour répondre aux besoins d'évolution et aider les entreprises à ouvrir leur système d'information. Puis le Groupe renforce et dynamise sa force commerciale, tant dans son activité Services où Infotel a mis en valeur les résultats de sa veille technologique, notamment en Java, que dans l'activité Progiciels où les compétences techniques des équipes sont utilisées pour développer les gammes de logiciels commercialisées en propre, ou développer et adapter les logiciels utilitaires DB2 vendus par IBM, après un premier accord signé en 1999.

Le Groupe multiplie alors ses capacités d'intervention : dans les Services, avec de nouvelles activités comme la TMA (Tierce Maintenance Applicative), le Décisionnel et l'archivage, dans le secteur des Logiciels avec le développement pour IBM de DB2 High Performance Unload for Multiplatforms qui optimise facilement et rapidement les déchargements de données sur des environnements tels que Windows, Unix, etc.

5.1.5.5. Le positionnement services / progiciels et l'expansion géographique

Aujourd'hui, le Groupe offre une prestation complète à ses clients, grâce à son double positionnement services / progiciels.

L'année 2005 aura été une année d'investissements et de renforcement des fondamentaux du Groupe pour les années à venir. Le Groupe a élaboré une stratégie selon trois axes : la proximité des grands comptes, la croissance pour atteindre la taille requise nécessaire pour répondre à leurs appels d'offres, et le maintien de la qualité des prestations et de leur valeur ajoutée. Dans ce cadre, Infotel a concrétisé sa stratégie de croissance externe avec l'acquisition du groupe Odaxys, basé à Rennes et à Nantes, acteur majeur des services informatiques sur le Grand Ouest.

L'année 2006 aura vu l'intégration d'Odaxys, et la confirmation de l'intérêt de cette acquisition : avec une croissance de 18,6 %, l'ouverture d'une nouvelle agence au Mans, la percée chez de nouveaux clients dans l'Ouest et la synergie avec les autres implantations du Groupe permettant de mieux couvrir les clients communs.

L'année aura également été marquée par la croissance dans tous les domaines, confirmant ainsi la justesse du positionnement d'Infotel : dans les Logiciels, où les royalties en provenance d'IBM sont le reflet des performances des outils de déchargement rapide de bases de données de la société, dans les Services, où la montée en charge des centres de services et de TMA, des forfaits et des prestations combinant logiciels et services, en particulier autour de l'archivage, montrent que les clients considèrent aujourd'hui Infotel à l'égal des grands.

L'année 2007 aura vu une prise de participation dans le capital de la société Numéri+, société basée à Brest, et spécialisée dans le coffre fort numérique professionnel. Cette prise de participation aura permis la commercialisation des solutions d'archivage autour d'Arcsys. **Infotel** par ailleurs, a marqué sa montée en puissance en régions avec l'ouverture ou le renforcement des implantations (Toulouse et Niort notamment) et plus particulièrement une montée en charge significative de son implantation lyonnaise. Concernant les logiciels, Un très bon niveau de royalties a été atteint par les ventes IBM ce qui a participé à l'appréciation des marges.

Infotel a ainsi conforté son positionnement de primo-partenaire auprès de grands donneurs d'ordres avec une double compétence Logiciels + Services parfaitement adaptée aux problématiques « Web-to-database » de ses clients.

5.2. INVESTISSEMENTS

La politique d'investissement du Groupe concilie ambition et raison. Ambition, lorsqu'il s'agit de développer les prestations du Groupe, notamment en logiciels, ou de saisir des opportunités de croissance externe. Raison, car Infotel, particulièrement soucieuse de sa rentabilité et de son indépendance, privilégie des investissements offrant un retour rapide sur les capitaux engagés.

5.2.1. Principaux investissements réalisés

Les investissements courants du Groupe sont constitués pour l'essentiel de matériel informatique, de logiciels, de matériel de transport et de bureau, d'aménagement et d'installation de locaux.

(en k€)	2007	2006	2005
Aménagements installations	530	199	40
Matériel informatique et de bureau	538	360	274
Matériel de transport	27	96	5

Ces investissements sont amortis selon les principes suivants :

Agencements et installations générales	4 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 8 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	5 ans

Les budgets annuels d'investissements courants correspondent pour la majeure partie à du renouvellement de l'existant et suivent la croissance de la Société.

Ces investissements sont autofinancés.

5.2.2. Principaux investissements en cours

Pour l'exercice 2007, le Groupe poursuit le renouvellement de ses immobilisations corporelles en fonction de l'évolution de ses activités.

Le principal investissement du Groupe est constitué par la recherche et le développement, détaillé au chapitre 11 « Recherche et développement, brevets et licences » page 43.

6. APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1. GÉNÉRALITÉS

6.1.1. Principales activités

Infotel est à la fois une société de services informatiques et un éditeur de logiciels :

- avec ses prestations de conseil, étude, audit de systèmes informatiques et TMA (Tierce Maintenance Applicative) **Infotel** propose de concevoir, réaliser, maintenir et faire évoluer, en régie ou au forfait, des projets de gestion mettant en œuvre les méthodes et techniques les plus avancées, du Web jusqu'aux bases de données ; par ses formations sur mesure, Infotel répond aux besoins d'évolution des informaticiens ;
- **Infotel** a développé des logiciels pour assister les entreprises dans des domaines tels que l'aide à l'exploitation des grandes bases de données relationnelles (sécurité, performance, management), la gestion des données ou la qualité et les performances des applications relationnelles.

6.2. STRATÉGIE

Le positionnement d'**Infotel** est caractérisé par plusieurs éléments :

- le domaine d'intervention : la spécificité d'**Infotel**, exprimée par le Web-To-Database, est de pouvoir intervenir sur toute la chaîne d'information allant du poste de travail aux grandes bases de données de l'entreprise ;
- la clientèle : **Infotel** intervient pour d'importantes entreprises (des « grands comptes ») pour lesquelles l'informatique est une ressource vitale, et qui veulent travailler avec des prestataires de qualité, fiables et performants ;
- la compétence technique : depuis sa création, **Infotel** est intervenu au plus haut niveau sur toutes les technologies de pointe, que ce soit pour conseiller ses clients, optimiser leur système, réaliser leurs applications ou créer et commercialiser des logiciels leur permettant de tirer le meilleur parti de leur système d'information ;
- la dualité Services-Logiciels : depuis sa création, **Infotel** a toujours mixé les deux activités : le service informatique (incluant la formation) et l'édition de logiciels ; ce modèle original, qui a de nombreux avantages, trouve aujourd'hui de nouvelles justifications avec les opérations mixtes de « webisation » et d'archivage ;
- la rigueur : depuis sa création, **Infotel** a toujours eu des exercices bénéficiaires, grâce à la qualité de son personnel, à ses choix de techniques et de domaines d'intervention et à sa gestion contrôlée.

6.3. LES SERVICES : LES RÉPONSES SUR MESURE, AU FORFAIT COMME EN RÉGIE

Dans cette activité, les prestations d'**Infotel** consistent à conseiller, rechercher et réaliser des solutions complexes et innovantes intégrant les technologies les plus pointues.

La conception du service qu'a **Infotel** est :

- d'être le partenaire privilégié des entreprises qui souhaitent faire évoluer leur système d'information en leur offrant des prestations de haute qualité, basées sur les compétences et l'avance technique des équipes de la société ;
- d'anticiper en permanence les demandes et les besoins des clients en étant à la pointe des technologies émergentes pour les aider à les comprendre et à les utiliser au mieux ;
- de conserver la confiance de ces clients grands comptes (les premiers clients d'**Infotel** comptent aujourd'hui parmi ses plus gros clients) en continuant d'être attentifs à leurs besoins et aux évolutions du marché ;
- de se positionner comme un acteur de proximité pour ces clients, en étant proche de leurs préoccupations, de leurs problèmes, de leur culture, de leurs implantations géographiques, de leurs équipes.

6.3.1. Les spécificités d'Infotel

La compétence technique

L'expertise d'**Infotel** s'étend sur toutes les couches du système d'information de l'entreprise, du poste de travail au serveur central :

- au niveau du poste client (front-end), avec les navigateurs, les langages comme HTML, XML, Javascript, Java, les techniques comme Ajax et le client riche ;
- au niveau des serveurs intermédiaires (middle-end), avec la maîtrise des middlewares, des couches réseau et des pare-feu, des systèmes d'exploitation comme Windows ou Unix et ses variantes comme Linux, des serveurs d'applications comme Websphere ou Tomcat, de Java (J2EE) et des EJB, etc. ;
- au niveau des serveurs centraux (back-end), avec une expertise reconnue des systèmes d'exploitation comme z/OS, des moniteurs temps réel (CICS, IMS), des systèmes de gestion de bases de données (IMS, DB2, Oracle), des langages et des applications.

Chez **Infotel**, on place la maîtrise des techniques, qu'elles soient pérennes ou émergentes, au cœur du métier de l'entreprise.

La maîtrise de l'ensemble des activités du service informatique

Les prestations d'**Infotel** couvrent la totalité du cycle de vie des applications, depuis leur conception initiale jusqu'à leur évolution après leur mise en production.

Les équipes d'**Infotel** interviennent :

- dans les phases d'étude, au niveau des choix d'architecture, des choix méthodologiques, des spécifications et de la conception ;
- dans les phases de réalisation, en prenant en charge partiellement ou totalement (au forfait) la construction des applications et en assurant les tests et la recette ;
- durant le fonctionnement opérationnel, en assurant la maintenance des applicatifs (TMA), les audits de performances et les actions d'optimisation qui permettent de tirer le meilleur parti des investissements consentis.

Sur toutes les phases du cycle de vie des applications, l'expérience d'**Infotel** est une garantie de qualité.

La proximité des clients

Infotel dispose d'implantations lui permettant de couvrir les besoins de ses clients :

- une implantation en région parisienne, à partir de Bagnolet et de Neuilly-sur Seine ;
- une couverture du Sud-Ouest de la France à partir des agences de Toulouse et de Bordeaux ;
- une implantation dans l'Ouest, à partir de Rennes, Nantes, Le Mans et Niort, grâce à la filiale Odaysis ;
- une implantation dans le Sud-Est, à partir de Lyon.

Même si **Infotel** reste une société de services nationale, son champ d'action peut dépasser les frontières, accompagnant ainsi les projets de ses clients grands comptes, en Europe (Suède, Suisse, Benelux, Espagne, Allemagne ...), aux Amériques (États-Unis, Canada ...), ou en Asie (Chine, Inde).

Une organisation et des moyens adaptés

Pour exercer au mieux ses activités, **Infotel** dispose de moyens humains et matériels :

- l'équipe dirigeante est constituée de véritables professionnels, ayant tous exercé le métier du service informatique ;
- une fonction de Recherche et Développement, réalisée par l'Ingénierie technique, qui a pour mission d'être en veille technologique permanente pour être garant de l'excellence technique ;
- des plates-formes techniques disposant des matériels et logiciels nécessaires à l'anticipation des besoins à la formation des équipes et à la réalisation des projets.

6.3.2. Les offres de service

Infotel a regroupé commercialement ses propositions d'intervention au sein d'offres de service formalisées dans trois domaines :

La maîtrise des données :

- l'offre Expertise DB2, pour aider les clients à administrer et optimiser leur Système de Gestion de Bases de Données ;
- l'offre Archivage pour prendre en compte les problèmes de stockage et de restitution des grands volumes de données, notamment à l'aide de sa plate-forme technologique Arcsys ;
- l'offre Décisionnel pour aider les utilisateurs à exploiter intelligemment le contenu des bases de données et les aider à prendre les bonnes décisions.

La gestion du patrimoine applicatif :

- l'offre TMA (Tierce Maintenance Applicative), pour prendre en charge les applications existantes, et traiter tous les problèmes d'évolution, technique comme fonctionnelle ;
- l'offre Migration pour passer d'un système à un autre, comme, par exemple, de Windows NT vers Windows 2000 et XP ;
- l'offre Expertise Production pour la prise en charge, le support et l'optimisation de la production informatique.

L'ouverture et l'évolution du système d'information :

- l'offre Architecture technique Java pour mettre en place les solutions d'architecture permet d'ouvrir et d'architecturer le système d'information ;
- l'offre Framework Java pour aider à construire un environnement de développement basé sur un modèle J2EE ;
- l'offre Formation Java et l'offre Développement avec Java pour aider les développeurs d'application à mettre en place des applications informatiques dans un environnement Java.

Ces offres commerciales formalisées évoluent et sont complétées avec le temps, et sont adaptées aux besoins spécifiques de chacun des clients.

6.3.3. Quelques-unes des références prestigieuses du groupe Infotel

Dans son activité de service, **Infotel** intervient dans quatre secteurs principaux :

- **Banque / Finance** : Banque de France, BNP Paribas, Caisse Centrale de Banques Populaires, Cetelem, Groupe Caisse d'Épargne, Groupe Crédit Agricole, Groupe Crédit Mutuel, Groupe Informatique Banques Populaires, Franfinance, GE Capital, Natexis, Société Générale, UCB, etc.
- **Assurance / Retraite** : AGF, AGIRC ARRCO, AGME Groupe Mornay et CIGMA (Aramice), AG2R, AXA, APB, , Europ Assistance, GENERALI, Groupama GAN, MMA, MAAF, MAIF, SCOR, Swiss Life, etc.
- **Industrie** : EADS , Airbus Industries, Groupe PSA (Peugeot, Citroën), Siemens, Sun, Total Elf Aquitaine, Fromageries Bel, etc.
- **Transport / Services / Télécoms** : Air France, Bibliothèque nationale de France, Bouygues Télécom, CGEA, CINES, CNOUS, CROUS, EPO (European Patent Office), Euroclear, Gefco, Groupe Accor, Groupe Leclerc, La Poste, Nouvelles Frontières, Orange, Semvat, SNCF, Sysmedia, Yves Rocher, etc.

6.4. LES LOGICIELS : LES OUTILS DES GRANDS SYSTÈMES D'INFORMATION

6.4.1. Concevoir et commercialiser des progiciels performants

Les bases de données sont une ressource vitale pour l'entreprise. Pour les gérer au mieux, optimiser leur fonctionnement et assurer leur exploitation permanente, il faut des outils performants.

Depuis le début de la société, Infotel a développé des logiciels améliorant les fonctionnalités des grands systèmes informatiques, comme Infopak, leader de la compression des bases de données.

Ces logiciels sont développés par les équipes d'**Infotel** basées dans ses laboratoires à Paris et à Toulouse.

Ils sont commercialisés en France et en Europe francophone par ses équipes commerciales, et dans le reste du monde par des distributeurs ou par IBM pour les logiciels ayant fait l'objet d'accords de distribution.

Plus de 460 licences des logiciels Infotel (hors IBM) sont exploitées dans le monde.

6.4.2. Des logiciels répondant aux besoins des grands sites informatiques

Infotel conçoit, développe, commercialise et maintient des logiciels, qui évoluent, se complètent et sont perfectionnés au fil du temps. Leur domaine commun est la gestion des données de grand volume, sous tous leurs aspects :

La gestion des sauvegardes et restauration des données

La gamme Master Util est une suite de solutions logicielles automatisées assurant les réorganisations, les restaurations et les sauvegardes des bases de données.

Appartenant à cette gamme, le logiciel InfoUnload a donné naissance aux logiciels DB2 High Performance Unload, et High Performance Unload for Multiplatforms, commercialisés par IBM.

La gamme InfoRecovery propose une solution logicielle qui assure les restaurations et les sauvegardes des données.

La gestion des performances des bases de données

La gamme InfoOptimizer présente une suite de solutions logicielles automatisées assurant la qualité et la performance des applications utilisant des bases de données DB2 et Oracle

La modernisation des applications

La gamme Info-Wink une solution logicielle permettant de « webiser » les applications mainframe.

Ce logiciel peut se vendre avec des prestations de service associées, ce qui lui donne un potentiel intéressant pour les activités de logiciel comme de service d'**Infotel**.

L'archivage des données

Infotel propose une solution intégrée d'archivage, offrant une réponse complète et multi-plate-forme. Le logiciel **Arcsys** résulte de plus de 10 ans d'expérience dans les grands projets d'archivage.

Il apporte une réponse aux besoins multiples du marché de l'archivage sous ses aspects économique et technique, documentaire, patrimonial, fiscal, légal.

Arcsys amène à la fois du chiffre d'affaires Logiciels et des prestations de services.

6.4.3. Le support technique

Infotel offre un support technique qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des clients. Dès l'acquisition d'un produit, un numéro de téléphone direct les met en contact à tout moment avec le support, pour une assistance technique en français ou en anglais.

6.5. NOUVEAUX PRODUITS OU SERVICES

Dans le respect de la stratégie du Groupe de développement constant de nouvelles offres de produits et services, **Infotel** :

- consolide son offre dans le domaine de l'archivage avec la plate-forme technologique d'archivage Arcsys que l'on retrouve à la fois dans des applications d'archivage patrimonial ou légal ou au sein d'offres mêlant Services et Logiciels, comme la dématérialisation des factures ou le contrôle fiscal des comptabilités informatisées ;
- explore de nouvelles directions, à partir de besoins concrets exprimés par ses clients : exploités tout d'abord comme des applications spécifiques, ces besoins pourront amener à concevoir, développer et commercialiser de nouveaux produits logiciels : à titre d'exemple, on peut citer la connexion de PHP avec les bases de données IMS, la gestion des tables de référence et le contrôle de qualité des accès aux bases de données Oracle.

6.6. PRINCIPAUX MARCHÉS

6.6.1. Le marché des Logiciels et Services en France

L'enquête réalisée par Pierre Audoin Consultants publiée en avril 2008 analyse ainsi le marché des logiciels en des services en France en 2007 :

- « Comme attendu, la performance du Conseil en IT en 2007 a été exceptionnelle pour la plupart des sociétés interrogées. 2007 restera ainsi l'année la plus dynamique pour ce type de prestations en France sur les 5 dernières années. La croissance est due à une combinaison de volumes d'activité en ligne avec ceux mesurés en 2006 et un effet prix positif (croissance des prix entre 2 et 5 % en moyenne). »
- « L'assistance technique continue de connaître un développement relativement modeste dû à un transfert de ce type de réalisation vers des prestations au forfait (intégration de systèmes, TMA). »
- « Dans les logiciels, on peut noter une très bonne croissance des marchés logiciels infrastructure / systèmes. Ce résultat est néanmoins essentiellement à mettre au crédit d'un des grands fournisseurs du marché en France. »

- « La demande en intergiciels reste bonne au fur et à mesure que ces outils deviennent de plus en plus importants dans la chaîne de valeur de l'IT, avec l'avènement des SOA (*Service Oriented Architecture*) et la conception de plus en plus industrielle des SI. À l'inverse une partie des technologies se banalise rapidement sous l'effet du logiciel libre et des technologies issues du Web 2.0. »

Le tableau ci-dessous indique la croissance réalisée en 2007 et les prévisions de croissance pour 2008 et 2009 pour les Services et le Logiciels ;

Croissance			
	07/06	08/07	09/08
Services			
- Conseil IT	9,5 %	7,1 %	6,4 %
- Intégration de systèmes	7,2 %	5,5 %	5,1 %
- Infogérance	6,5 %	6,5 %	6,5 %
- TMA	11,0 %	10,5 %	9,9 %
- Maintenance matérielle	1,4 %	-1,0 %	-1,5 %
Logiciels			
- Logiciels Systèmes	7,4 %	4,4 %	3,8 %
- Logiciels Outils	4,7 %	5,5 %	5,0 %
- Logiciels Applicatifs	7,9 %	5,8 %	5,5 %
TOTAL	7,0 %	5,9 %	5,5 %

Source : Pierre Audoin Consultants

La position d'Infotel

D'après la dernière enquête annuelle disponible, publiée par Pierre Audoin Consultants pour 01 Informatique le 18 mai 2007, **Infotel** apparaissait au 72^e rang des sociétés françaises de logiciels et services classées selon le chiffre d'affaires en France en 2006.

On trouvera ci-dessous les informations plus détaillées sur la répartition de l'activité d'**Infotel** :

Répartition par activité

k€	2007		2006		2005	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Services	78 351	92	64 561	92	40 573	89
Logiciels	6 038	8	5 723	8	5 072	11
Total	84 389	100	70 284	100	45 645	100

Répartition par zone géographique

k€	2007		2006		2005	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%
France	77 792	92	64 316	92	39 953	88
Europe (Hors France)	2 184	3	2 037	3	2 322	5
États-Unis	4 413	5	3 931	6	3 370	7
Total	84 389	100	70 284	100	45 645	100

Répartition de l'activité Services par secteur économique

	% CA 2007	% CA 2006	% CA 2005
Banque Finance	20,3 %	18,8 %	21,4 %
Assurances / Retraite	19,6 %	21,4 %	21,2 %
Industries	35,2 %	33,3 %	38,4 %
Services / Transport / Télécoms	24,9 %	26,5 %	19,0 %

Répartition du chiffre d'affaires des cinq plus gros clients de l'activité Services

CA par Client (k€)	2007	2006	2005
Client N° 1	20 245	12 024	7 398
Client N° 2	7 097	7 681	4 105
Client N° 3	6 912	4 886	4 105
Client N° 4	6 365	3 998	3 363
Client N° 5	4 325	3 998	3 330

La concurrence sur les services

Dans son activité de services, **Infotel** rencontre, selon le type de contrat, différents acteurs :

- des acteurs internationaux (comme Cap Gemini, Logica, Atos Origin) chez les clients qui recherchent des fournisseurs leur assurant une couverture dépassant le territoire ; **Infotel** peut répondre à cette concurrence en animant ou en participant à des consortiums permettant d'offrir à ces clients une couverture d'activités et de territoire répondant à ses besoins ;
- des acteurs nationaux que sont des sociétés de services de plus grande taille comme Sopra, GFI Informatique, etc. ; **Infotel** sait affronter ces concurrents sur des appels d'offres qu'elle remporte souvent par la pertinence de ses réponses et la qualité de ses solutions ;
- des acteurs locaux ou spécialisés, ayant des compétences spécifiques sur des logiciels, des solutions, des domaines fonctionnels ou des clients particuliers.

La variété des domaines d'intervention d'**Infotel** fait que la société ne rencontre pas toujours systématiquement les mêmes concurrents, et le professionnalisme de ses équipes place souvent **Infotel** dans le peloton de tête des fournisseurs préférés de ses clients.

La concurrence sur les logiciels

Dans son activité d'édition de logiciels, les deux principaux concurrents d'**Infotel** sont les grands éditeurs américains : Computer Associates et BMC Software, qui sont aussi les adversaires d'IBM dans sa stratégie de reconquête du segment des logiciels utilitaires des bases de données relationnelles.

Pour l'archivage, **Infotel** rencontre à la fois des fournisseurs de matériel, des éditeurs et des intégrateurs, comme, par exemple, EMC (qui a repris Documentum et Legato), et IBM (qui a repris FileNet), et des sociétés de plus petite taille cherchant à tirer profit de la dynamique de ce segment de marché. La double compétence d'**Infotel** (éditeur de logiciels et société de services) est un atout, les clients préférant un interlocuteur unique capable de personnaliser et de mettre en place les solutions.

6.6.2. Logiciels outils

Au classement des éditeurs de logiciels publié par le CXP et Truffle Venture en avril 2008, **Infotel** se positionne au 72^e rang français pour son activité d'édition de logiciels.

Comme indiqué ci-dessus, le marché des Logiciels Outils dans lequel se positionnent les produits d'**Infotel** a connu une croissance de 4,7 % en 2007, et les prévisions de croissance pour 2008 et 2009 sont respectivement de 5,5 % et 5 %.

6.7. ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Les événements majeurs de 2007 auront été la cession de l'immeuble détenu par la SCI Charles de Gaulle puis la liquidation de cette société, ainsi que la cession de la filiale Odaxys Consulting réalisée le 31 décembre 2007. Enfin, le Groupe a pris une participation au capital de la société Numéri+ à hauteur de 34 %.

6.8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

Infotel détient les droits de propriété industrielle et intellectuelle de ses logiciels. **Infotel** a mis en place des procédures visant à protéger ses droits, notamment en imposant au personnel ayant accès aux informations patrimoniales de la Société de respecter un engagement de confidentialité dans le cadre d'un règlement intérieur, et en restreignant l'accès aux codes sources des logiciels de la Société. **Infotel** s'appuie sur la réglementation en matière de secret commercial et de droits d'auteur, qui n'offre cependant qu'une protection limitée, pour assurer la protection de ses produits logiciels, de sa documentation et des supports écrits divers. **Infotel** pourra se défendre pour protéger ses droits de propriété industrielle et intellectuelle s'appuyant sur les lois sur les droits d'auteur et les dépôts de marques et de produits, le secret commercial, les accords de confidentialité et les termes des contrats.

La marque **Infotel** et celle de ses produits sont enregistrées en Europe, en Amérique du Nord et dans certains pays asiatiques.

Infotel SA commercialise les licences, propriété intellectuelle de **Infotel** en échange du paiement de redevances. Les codes sources des logiciels ont été déposés en France à l'Agence pour la Protection des Programmes.

6.9. POSITION CONCURRENTIELLE

La position concurrentielle du groupe **Infotel** est décrite dans le paragraphe 6.6 en page 26.

7. ORGANISATION DU GROUPE

Infotel SA détient directement 99,99 % du capital de sa filiale française Infotel Conseil (elle-même détenant le groupe Odaxys) et 100 % de ses filiales étrangères.

Infotel SA assure la direction générale du Groupe, et exerce des activités propres de formation et de conception et de ventes de progiciels. Elle assure aussi la recherche et développement du Groupe. Infotel SA détient la propriété intellectuelle de ses progiciels et la partie la plus importante de la trésorerie du Groupe.

Le Comité de direction se partage entre Infotel SA et sa principale filiale Infotel Conseil dont le poids dans l'activité économique du Groupe est le plus important de toutes les filiales.

Les résultats propres d'Infotel SA figurent au titre 20.3 « États financiers sociaux » en page 102.

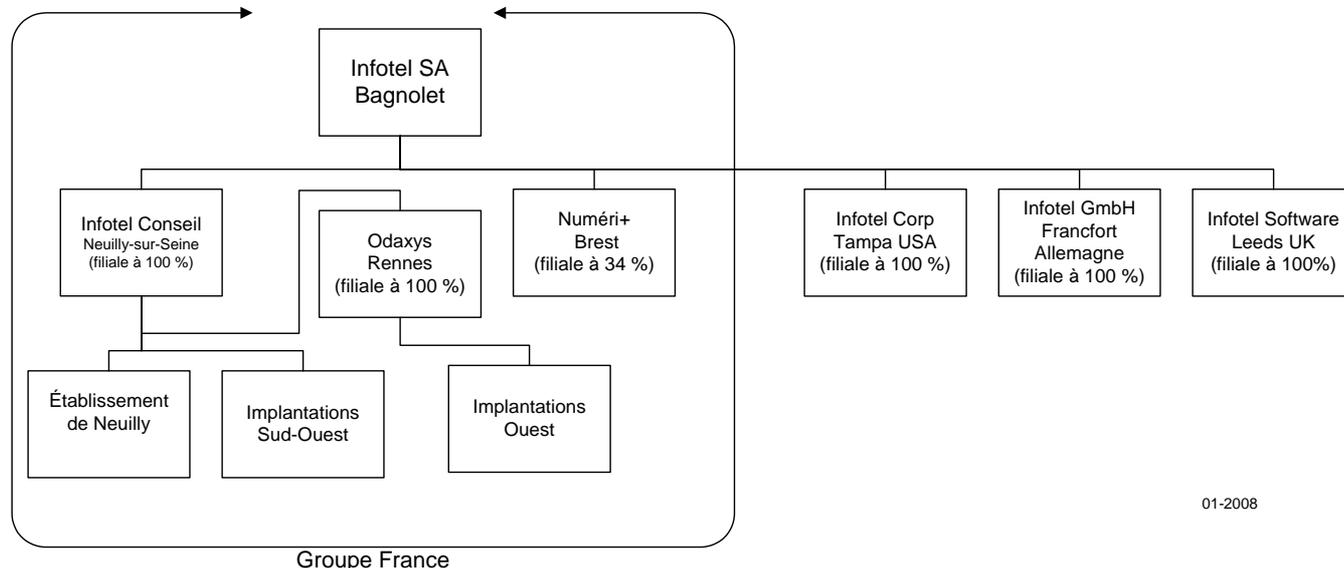
7.1. PLACE DE LA SOCIÉTÉ INFOTEL AU SEIN DU GROUPE

7.2. FILIALES

7.2.1. Description et activité des filiales

La Société Infotel SA est la société mère d'un Groupe incluant, au 1^{er} janvier 2008, la filiale française Infotel Conseil, Odaxys, la filiale Numéri+ et trois filiales étrangères.

L'organigramme ci-dessous montre les liens en capital entre les sociétés opérationnelles du Groupe ainsi que les implantations.



Infotel Conseil

Infotel Conseil exerce les activités de prestations de services du Groupe. Elle est basée à Neully-sur-Seine, et exerce son activité en région parisienne, dans le Sud-Ouest depuis ses sites de Toulouse et de Bordeaux, et dans le Sud-Est depuis Lyon.

Le groupe Odaxys, intégré depuis le 1^{er} janvier 2006, comprenait, au 1^{er} janvier 2007, deux sociétés :

- Odaxys qui exerce des activités de services dans l'Ouest de la France, depuis ses locaux de Rennes, Nantes, Le Mans et Niort ;

- la filiale Odaxys Consulting, qui exerçait, depuis Nantes, des activités de conseil autour des ERP, dans l'Ouest et sur tout le territoire français, a été cédée le 31 décembre 2007.

Les trois filiales étrangères distribuent à l'exportation les logiciels développés par Infotel SA :

- Infotel Corp. (Tampa - Floride) assure le support technique aux États-Unis et gère certains distributeurs ;
- Infotel GmbH (Francfort) distribue en Allemagne ;
- Infotel Software Ltd (Leeds) distribue au Royaume-Uni.

Parmi les dirigeants de la société mère, seule Madame Josyane Muller, Directeur général délégué de la société Infotel SA exerce des fonctions dans les filiales. Elle est Président des sociétés Infotel Conseil et Odaxys.

7.2.2. Activité d'Infotel Conseil en 2007

Le chiffre d'affaires d'Infotel Conseil s'est élevé à 67 859 k€ pour l'exercice 2007 contre 54 664 k€ au cours de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de l'ordre de 24,13 %.

Cette progression correspond à la croissance organique sur les sites de Toulouse et de Paris.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 21,19 %. Elles passent de 51 220 k€ en 2006 à 62 068 k€ en 2007.

Le résultat d'exploitation qui s'élève à 6 082 k€ représente 8,9 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2007, alors que le résultat d'exploitation de l'exercice précédent s'élevait à 3 709 k€ et représentait 6,78 % du chiffre d'affaires. Cette croissance s'explique principalement par l'amélioration du taux de marge.

Le résultat financier se solde par un bénéfice de 716 k€ contre un bénéfice de 1 198 k€ pour l'exercice précédent qui correspond principalement à une distribution de dividendes de sa filiale Odaxys.

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 1 957 k€ et de la participation des salariés d'un montant de 866 k€, le résultat net comptable s'élève à 3 936 k€ contre 3 152 k€ pour l'exercice précédent.

7.2.3. Activité d'Odaxys et de ses filiales en 2007

7.2.3.1. Odaxys

L'activité 2007 d'Odaxys doit être comparée par rapport à l'addition consolidée des activités 2006 d'Odaxys et Odaxys Atlantique, puisque la société Odaxys Atlantique a été dissoute au 1^{er} janvier 2007, par transmission universelle de son patrimoine au profit d'Odaxys.

Le chiffre d'affaires d'Odaxys, détenue à 100 % par Infotel Conseil, qui était de 11 007 k€ au titre de l'exercice 2006, s'élève pour 2007 à 11 899 k€, marquant ainsi une progression de + 8,10 %.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 10,69 %. Elles passent en effet de 9 996 k€ pour l'exercice 2006 à la somme de 11 065 k€ pour l'exercice écoulé, en phase avec l'augmentation du chiffre d'affaires.

La croissance du chiffre d'affaires résulte à la fois d'un bon niveau de l'activité liée à l'implantation régionale et aux centres de services situés au Mans.

Le résultat d'exploitation de 897 k€ représente 7,5 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2007, alors que le résultat d'exploitation 2006 (incluant Odaxys Atlantique à périmètre comparable) s'était élevé à 866 k€, représentant 7,9 % du chiffre d'affaires.

Le résultat financier se solde par un bénéfice de 238 k€ contre 265 k€ en 2006.

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 268 k€ et de la participation des salariés d'un montant de 136 k€, le résultat net comptable s'élève à 1 162 k€ contre 603 k€ pour l'exercice précédent.

7.2.3.2. Odaxys Consulting

Le chiffre d'affaires d'Odaxys Consulting, filiale cédée le 31 décembre 2007, qui était de 1 487 k€ au titre de l'exercice 2006, s'élève en 2007 à 1 616 k€, marquant ainsi une progression de + 8,67 %.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 4,8 %. Elles passent en effet de 1 365 k€ pour l'exercice 2006 à la somme de 1 431 k€ pour l'exercice écoulé.

La croissance du chiffre d'affaires est due à la poursuite de l'essor de son activité et à l'acquisition de nouveaux clients.

Le résultat d'exploitation de 192 K€ représente 11,9 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2007, alors que le résultat d'exploitation de l'exercice précédent de 136 k€, représentait 9,15 % du chiffre d'affaires.

Le résultat financier se solde par un bénéfice de 1,9 k€ contre un bénéfice de 0,5 k€ pour l'exercice précédent. Après déduction de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 62 k€, le résultat net comptable s'élève à 125 k€ contre 91 k€ pour l'exercice précédent.

Les impacts de la cession de la filiale Odaxys Consulting sur les comptes consolidés sont décrits en note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

7.2.4. Autres informations sur les filiales

On trouvera ci-dessous d'autres informations sur les filiales, et en particulier leur chiffre d'affaires et leur résultat.

Sociétés	Capital	Capitaux propres (hors capital et avant résultat)	Pourcentage de détention	Valeur d'inventaire 31/12/07	Provision pour dépréciation	Prêts et avances consentis	Cautions données en faveur de la filiale	Chiffres d'affaires hors taxes	Résultat 2007	Dividendes encaissés des filiales	Créances sur la filiales	Dettes sur la filiales
NUMERI +	120	0	34%	41	-	-	-	3	-27	-	31	
INFOTEL CONSEIL	6 480	12314	100%	6 268	-	-	-	67859	3936	-	24	342
INFOTEL CORPORATION	1	384	100%	1	-	-	-	867	107	-	51	612
INFOTEL GmbH	26	-48	100%	26	-	-	-	107	24	-	38	
INFOTEL SOFTWARE	1	2	100%	1	-	-	-	16	-2	-		

Les flux financiers existant entre la société mère et ses filiales sont les suivants :

Frais de gestion	1 320 k€	Facturés par Infotel SA à Infotel Conseil
Frais de formation	425 k€	Facturés par Infotel SA à Infotel Conseil
Mise à disposition de personnel par Infotel Conseil à Infotel SA	2 525 k€	Facturés par Infotel Conseil à Infotel SA

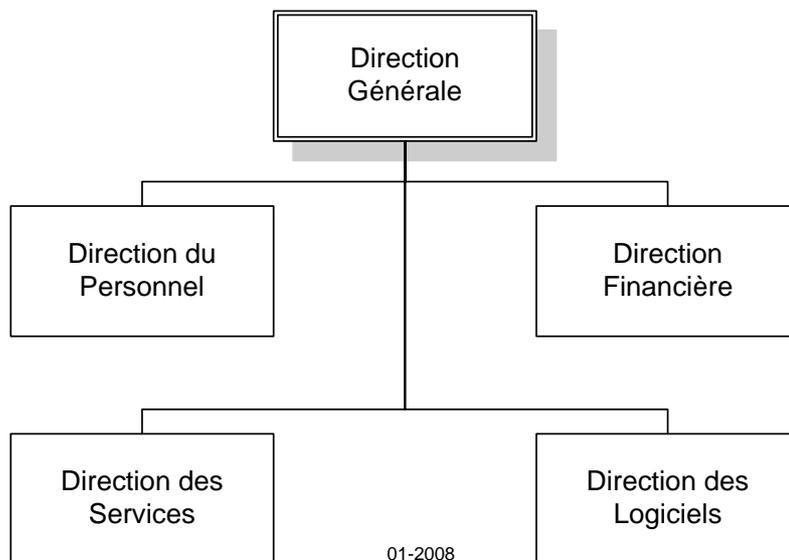
Tableau de synthèse des relations mère-filiales				
Valeurs en consolidation (sauf dividendes) en k€	Infotel Conseil	Autres Filiales	Infotel	Total consolidé
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	8 130	97	1 257	9 484
Endettement financier hors groupe	0	0	0	0
Trésorerie au bilan	8 522	1 980	8 371	18 873
Flux de trésorerie liés à l'activité	4 538	271	1 182	5 991

7.3. ORGANISATION FONCTIONNELLE ET RESSOURCES HUMAINES

Le système Qualité d'Infotel, qui décrit notamment l'organisation et le fonctionnement du Groupe, définit la structure du Groupe comme un ensemble d'entités. L'entité correspond à une direction, un département ou un service, qui assure de façon autonome tout ou partie des fonctions et métiers du Groupe. On utilisera ce même terme pour décrire l'organisation et le fonctionnement du groupe Infotel.

7.3.1. Organigramme fonctionnel

Il se présente ainsi :



Le Groupe est composé d'entités regroupées en deux catégories :

- les directions opérationnelles :
 - la Direction des Services ;
 - la Direction des Logiciels ;
- les directions fonctionnelles :
 - la Direction du personnel ;
 - la Direction financière.

7.3.2. Les entités et leur rôle

La Direction générale Groupe

La Direction générale Groupe définit la stratégie du Groupe et assure la cohérence des actions. Son rôle est de :

- coordonner et contrôler les actions des entités ;
- prendre les décisions et effectuer les contrôles financiers et budgétaires ;
- prendre les décisions générales de fonctionnement.

Certaines des tâches, comme la communication, sont rattachées à la Direction générale.

La Direction Services

La Direction Services conçoit, commercialise et rentabilise toutes les prestations de type forfait, régie ou assistance technique, adaptables aux besoins des clients. Elle définit et commercialise également les actions de formation pour les clients et salariés du Groupe.

Elle gère le système qualité du Groupe et l'accompagne dans son évolution vers les technologies actuelles et à venir. Le Groupe peut ainsi disposer d'une position technologique de pointe, dont la maîtrise du Web-To-Database en est une des illustrations. Cette entité met à la disposition du Groupe l'ensemble des ressources

humaines devant intervenir en conception ou réalisation de logiciels, afin de les mettre à disposition d'autres entités.

Odaxys est intégrée dans ce schéma : le mode de fonctionnement est le même que pour Infotel Conseil :

La Direction Logiciels

La Direction Logiciels conçoit, fabrique, vend, supporte, maintient et rentabilise les progiciels du Groupe. Cette Direction s'organise en trois entités :

- le laboratoire de développement, en charge de l'écriture des logiciels et des tâches de développement ;
- le service de support technique pour l'assistance technique aux clients 24 heures sur 24 ;
- et le service commercial en charge de la vente des logiciels.

Cette organisation est conforme à celle de la plupart des éditeurs de logiciels.

La Direction du personnel

Cette Direction gère l'ensemble du personnel du Groupe. Les dirigeants d'Infotel attachent une importance particulière aux ressources humaines. Dans une activité de services et une conjoncture marquée par une exigence croissante d'une clientèle fidèle, il est essentiel pour Infotel de s'assurer un recrutement constant de bonne qualité et une fidélité du personnel. Infotel y parvient par une politique de ressources humaines dont les éléments principaux sont :

- la motivation de ses collaborateurs auxquels la société s'efforce de donner la formation nécessaire pour leurs interventions chez les clients, et un plan de carrière leur permettant de bien évoluer au sein du Groupe et d'y faire une plus longue carrière qu'ailleurs, aidant ainsi à préserver l'investissement le plus précieux pour une société de services : l'investissement humain ;
- la technicité à tous les niveaux hiérarchiques qui permet à chacun, débutant ou confirmé, d'effectuer les missions en fournissant une aide effective au client, tout en étant bien suivi par la société ;
- l'accessibilité à tous les dirigeants que chacun peut consulter quand il le souhaite pour tout problème technique, personnel ou de relations dans le travail.

La Direction financière

La Direction financière a en charge la gestion de la comptabilité et de la trésorerie du Groupe, ainsi que celle du contrôle de gestion. Ses tâches sont exécutées directement ou à l'aide de cabinets extérieurs.

Le Comité de direction

Le Comité de direction est l'instance de décision du Groupe.

Ses principaux rôles sont :

- d'étudier les mesures concernant le fonctionnement du Groupe et décider de leur application ;
- de procéder à un examen mensuel du compte-rendu d'activité synthétique, à un examen trimestriel du compte-rendu détaillé des entités opérationnelles, et prendre les décisions permettant d'atteindre les objectifs ;
- de contrôler l'avancement des décisions ;
- de coordonner les actions des diverses entités ;
- de convoquer, le cas échéant, des personnes nécessaires à l'instruction de dossiers ou à la prise de décisions.

Le comité de direction du Groupe se compose de 7 membres :

- M. Bernard Connes-Lafforet, Président-directeur général ;
- M. Michel Koutchouk, Directeur général délégué ;
- M. Alain Hallereau, Directeur général délégué ;
- Mme Josyane Muller, Directeur général délégué ;
- M. Patrick Allouche, Directeur Progiciels ;
- M. Jean-Marie Meyer, Directeur Grand Ouest ;
- M. Éric Fabretti, Directeur Services Paris.

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1. LOCAUX UTILISÉS PAR LE GROUPE

Lieux	Surface en m ²	Type de locaux	Loyer annuel €	Loyer au m ²	Propriétaire ou Mandataire
Infotel 36, av. du Général-de-Gaulle 93170 Bagnolet					
* Siège – 11 ^e étage	1 080	Bureaux	159 835	148	SCPI Slivimo
* 17 ^e étage	410	Bureaux	55 354	135	SCI Bagnolet Gallieni II
* 7 ^e étage	400	Bureaux	53 242	142	SA Sophia
Infotel Conseil 6 rue des Graviers 92200 Neuilly-sur-Seine					
* Siège - 4 ^e étage	610	Bureaux	263 700	432	GECINA SA
* Toulouse	710	Bureaux	81 050	114	SCI Les Paradoux
* Blagnac le Millénaire	1 157	Bureaux	133 200	115	EDISSIMO
* Blagnac ZAC du grand noble	348	Bureaux	49 117	141	SCI Minotaure
Bordeaux – Mérignac	103	Bureaux	10 955	106	Bernard Magrez Immo.
Odaxys Centre d'affaires Espace performance 35769 Saint-Grégoire					
* Siège social - 2 ^e étage	431	Bureaux	52 044	121	SCI JFC
* Siège social - 1 ^{er} étage	147	Bureaux	17 072	116	SCI OPEN PERFORMANCE
* Nantes rue de Thessalie	286	Bureaux	38 660	135	SCI PRERIAL
Odaxys Consulting rue de Thessalie Z.A.C. de la Bérangerais - BP 4112 44241 La Chapelle-sur-Erdre					
Siège social	30	Bureaux	4 058	135	SCI PRERIAL

Aucun équipement n'est financé par des contrats de crédit bail au 31 décembre 2007.

Pour les filiales étrangères, les locaux sont dans des centres d'affaires ou non significatifs.

8.2. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Aucune question environnementale n'influence l'utilisation faite par l'émetteur de ses immobilisations corporelles.

Un tableau d'informations environnementales est présenté ci-dessous.

Informations environnementales	
Consommation en eau	1537 m ³
Consommation en électricité	820 MWH
Consommation en matières premières	Néant
Consommation en autres énergies	Néant
Mesures pour améliorer l'efficacité énergétique	Néant
Utilisation des sols	Néant
Nuisances sonores ou olfactives	Néant
Déchets	Ménagers
Mesures prises pour l'équilibre biologique	Néant
Démarches d'évaluation ou certification	Néant
Mesures pour mise en conformité	Néant
Dépenses pour prévenir les conséquences sur l'environnement	Néant
Services de gestion de l'environnement	Néant
Formation des salariés sur les risques environnementaux	Néant
Moyens consacrés à la réduction des risques environnementaux	Néant
Provisions et garanties pour risque environnemental	Néant
Indemnités versées suite à décision judiciaire	Néant
Actions menées en réparation de dommages sur l'environnement	Néant
Objectifs environnementaux des filiales étrangères	Néant

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1. SITUATION FINANCIÈRE

Au cours des deux derniers exercices, le Groupe a financé son activité opérationnelle et ses investissements principalement grâce aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

Au 31 décembre 2007 et 2006, le Groupe détient des disponibilités et équivalents de disponibilités pour respectivement 18,9 M€ et 14,7M€. En 2007, les disponibilités et équivalents de disponibilités sont détenus pour environ 21 % d'entre eux en dollars et en euros pour 14,9 M€. L'augmentation nette des disponibilités de 4,2 M€ en 2007 provient principalement de 5,9 M€ de flux nets de trésorerie générés par l'exploitation, et de la trésorerie provenant de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre des plans d'épargne entreprise pour 0,4 M€ en partie compensée par des investissements pour 1,6 M€ et une distribution de dividendes aux actionnaires pour 1,2 M€ et de la trésorerie liée à la sortie de périmètre de certaines filiales pour 0,7 M€.

Les activités de l'exploitation du Groupe ont généré au 31 décembre 2007 et 2006 respectivement 5,9 M€ et 6,1 M€ de trésorerie. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'augmentation du chiffre d'affaires lié à la croissance organique, comprenant le groupe Odaxys.

Les investissements du Groupe sont composés en 2007 d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour la totalité soit 1,6 M€. En 2006, les investissements étaient principalement composés d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 1 M€. Les investissements comprennent l'activation des frais de développement liés à des projets remplissant les critères d'activation. Les acquisitions d'immobilisations devraient légèrement baisser pour l'exercice 2008.

9.2. RÉSULTAT

9.2.1. Groupe

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 84 389 k€ pour l'exercice 2007 contre 70 284 k€ au cours de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de l'ordre de 20,04 %.

Cette progression, très au-dessus des niveaux de la profession, résulte exclusivement cette année de la croissance organique

Les charges opérationnelles ont augmenté de 19,15 %. Elles passent de 65 691 k€ en 2006 à 78 271 k€ en 2007. Elles comprennent l'incidence de l'attribution d'actions gratuites effectuée le 10 octobre 2007 au bénéfice de 3 salariés, calculée en vertu de la norme IFRS 2 pour 2 938 k€. Hors impact de cette charge qui ne constitue pas un décaissement en trésorerie, l'augmentation est de 17,76 %.

Le résultat opérationnel qui s'élève à 6 118 k€ représente 7,24% du chiffre d'affaires pour l'exercice 2007, alors que le résultat opérationnel de l'exercice précédent s'élevait à 4 593 k€ et représentait 6,5 % du chiffre d'affaires. Hors impact de la charge de 2 938 k€ liée à l'attribution d'actions gratuites, le résultat opérationnel s'établit à 9 056 k€, soit 10,73 % du chiffre d'affaires, alors qu'en 2006, hors impact de la charge de 1 715 k€ liée à l'attribution d'actions gratuites, le résultat opérationnel s'établissait à 6 308 k€, soit 8,98 % du chiffre d'affaires.

Le résultat financier s'élève à 258 k€ contre 128 k€ pour l'exercice précédent. Le résultat financier présente ainsi une hausse de 130 k€ résultant de l'augmentation des intérêts sur les dépôts à terme plus élevés (en Euros comme en Dollars) ainsi que des plus-values plus importantes sur les SICAV, malgré une augmentation de la perte de change liée aux comptes en dollars.

Après déduction de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 3 117 k€, le résultat net – part du groupe consolidé s'élève à 3 184 k€ contre 2 491 k€ pour l'exercice précédent.

9.2.2. Société mère

La société mère **Infotel S.A.** a une activité de création, de développement et de vente de progiciels en France et à l'étranger.

Holding du groupe, elle tire aussi ses ressources des redevances de concession de logiciels conformément à son accord de distribution avec IBM, des dividendes en provenance de ses filiales, de la part lui revenant des produits financiers, résultant de la gestion de la trésorerie du groupe.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2007 s'élève à 7 733 k€, en hausse de 9,8 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation sont en hausse de 14,2 % par rapport à l'exercice précédent. Elles passent de 5 113 k€ en 2006 à 5 842 k€ en 2007.

Le résultat d'exploitation passe de 2 241 k€ à 2 440 k€, et le résultat financier ressort à - 74 k€ alors qu'il s'élevait à 305 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat courant s'élève à 2 671 k€ contre 2 590 k€ pour l'exercice précédent.

Le montant de l'impôt sur les bénéfices est de 807 k€.

Enfin le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ressort à 1 837 k€ contre 1 756 k€ pour l'exercice précédent.

9.3. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres – part du groupe s'élèvent au 31 décembre 2007 à la somme de 29 757 k€.

La variation des capitaux propres consolidés a été affectée par les éléments suivants :

- résultat 2007 : + 3 117 k€;
- distribution de dividendes de l'assemblée du 24 mai 2007 : - 1 119 k€;
- augmentation de capital suite à l'exercice d'options de souscription d'actions : + 30 k€ en nominal + 373 k€ en prime d'émission soit un total de 403 k€;
- variation de la réserve de conversion : - 63 k€;
- comptabilisation des paiements fondés sur les actions : actions gratuites : + 2 938 k€ et des options de souscription d'actions : + 43 k€;
- impact des mouvements sur actions propres : - 54 k€.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

Les activités de financement ont généré en 2007 et en 2006 des sorties de trésorerie respectivement de 0,9 M€ et 0,2 M€. Les décaissements de trésorerie sont essentiellement dus aux distributions de dividendes décidées par la société mère. En 2007, la distribution décidée a engendré une sortie de trésorerie de 1,2 M€, alors qu'en 2006 le coût était de 0,7 M€. Ces décaissements sont en partie compensés par la trésorerie provenant de l'émission d'actions dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions pour 0,4 M€ en 2007.

Le Groupe estime qu'il dispose d'un fonds de roulement suffisant pour assurer ses engagements court terme. La société n'est pas endettée et il n'est pas prévu de recours à l'endettement.

Les informations détaillées concernant les capitaux propres et les flux de trésorerie figurent au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur » en page 73.

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

L'activité de recherche et développement du Groupe est portée intégralement par Infotel SA qui gère l'activité Logiciels.

Durant l'année 2007, le groupe Infotel a poursuivi ses efforts de recherche et de développement dans plusieurs directions :

- pour l'activité d'édition de logiciels, les dépenses de recherche et développement sur des logiciels novateurs comme Arcsys, un éditeur de tables de référence, un gestionnaire de connecteurs entre PHP et un grand système, ainsi que la création d'un logiciel de gestion de la qualité et des performances des accès aux tables relationnelles Oracle, se sont élevées en 2007 à un montant d'environ 719 k€ dont 549 k€ ont été portés à l'actif ;
- pour les activités de services et de formation, des investissements de recherche ont été poursuivis pour connaître et maîtriser des logiciels d'avenir comme, par exemple, Java, Websphere, Tomcat, PHP, Ajax, les techniques du client léger et du Web 2.0, l'Open source, etc.

Le tableau ci-dessous récapitule les dépenses de recherche et développement sur les trois dernières années :

En k€	2007	2006	2005
Frais de développement activés	348	311	155
Total frais de recherche et développement	2 300	2 161	2 616

12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1. TENDANCES DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2007

Le chiffre d'affaires d'**Infotel** du 1^{er} trimestre 2008 s'élève à 22,915 M€, en hausse de + 9,22 % par rapport au 1^{er} trimestre 2007.

C'est un trimestre en ligne pour les deux activités d'**Infotel** :

- pour les **Services** (92 % du C.A) : une activité en hausse de 12 % par rapport au premier trimestre 2007 : l'activité commerciale du pôle Services a été dynamique au cours du premier trimestre, affichant une croissance de 12 % malgré la diminution de périmètre (cession d'Odaxys Consulting fin 2007). Plusieurs nouveaux contrats (forfaits et TMA) ont été signés et contribueront à la progression du chiffre d'affaires sur le second semestre. **Infotel** poursuit le renforcement de ses équipes commerciales et de son recrutement ;
- pour les **Logiciels** (8 % du C.A) : faiblesse du dollar et commercialisation des nouveaux logiciels : le recul de - 15,3 % par rapport au premier trimestre 2007 n'est pas significatif compte tenu du niveau record de royalties enregistré en 2007. En dépit d'un effet dollar pénalisant, l'activité Logiciels a connu le deuxième meilleur trimestre de royalties de l'histoire du Groupe. Des actions spécifiques ont été lancées pour commercialiser les nouveaux logiciels d'**Infotel** (Archivage, Infoscope Oracle, ...).

12.2. TENDANCES POUR L'EXERCICE 2008

D'après l'enquête « Logiciels et Services 2008 » publiée en avril 2008 par Pierre Audoin Consultants (PAC) et 01 Informatique : « *comme attendu, la performance du Conseil en IT en 2007 a été exceptionnelle pour la plupart des sociétés interrogées. 2007 restera ainsi l'année la plus dynamique pour ce type de prestations en France sur les 5 dernières années.* »

La croissance totale 2007 aura été de 7 %, avec une pointe à 11 % pour la TMA : « *L'assistance technique continue de connaître un développement relativement modeste dû à un transfert de ce type de réalisation vers des prestations au forfait (intégration de systèmes, TMA).* »

La politique d'**Infotel** durant les années écoulées a été de se positionner chez ses clients grands comptes vers ces prestations au forfait comme les TMA où elle réussit grâce à ses compétences techniques et à celles de son personnel. Cette politique sera poursuivie : dans les années qui viennent, PAC prévoit une croissance légèrement moins forte (5,9 % en 2008 et 5,7% en 2009), mais avec un pic significatif pour la TMA : 10,5 % de croissance en 2008 et 9,9 % en 2009, ce dont **Infotel** devrait tirer profit.

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

La Société ne présente aucune prévision ou estimation de ses bénéfices futurs.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

14.1. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE

14.1.1. Composition des organes d'administration et de direction générale

L'administration de la société est confiée à un Conseil d'administration qui comprend actuellement quatre membres. Le mandat des administrateurs est d'une durée de six ans renouvelable. Le Conseil d'administration s'est réuni 9 fois au cours de l'exercice 2007. Le taux d'assiduité à ces réunions a été de 100 % en prenant en compte les participants ayant le droit de vote. Aux termes de l'article 16 des statuts, les administrateurs doivent être propriétaires d'au moins cinq actions de la Société pendant toute la durée de leur mandat.

Au 31 décembre 2007, le Conseil d'administration se compose comme suit :

Nom et prénom du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Bernard Connes-Lafforet	31 décembre 1979	AG statuant sur les comptes 2011	Président-directeur général	Néant	« President – Director » d'Infotel Corp.
Michel Koutchouk	3 juin 1982	AG statuant sur les comptes 2011	Directeur général délégué	Néant	« Director » d'Infotel Corp.
Alain Hallereau	3 juin 1982	AG statuant sur les comptes 2011	Directeur général délégué	Néant	Néant
Josyane Muller	23 mai 2006	AG statuant sur les comptes 2011	Directeur général délégué	Néant	Président d'Infotel Conseil, d'Odaxys

Odaxys Atlantique a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine avec effet au 1^{er} janvier 2007. Odaxys Consulting a été cédée le 31 décembre 2007 et Madame Josyane Muller a démissionné le même jour de ses fonctions de Président.

L'équipe dirigeante du Groupe se compose de quatre membres :

- M. Bernard Connes-Lafforet, Président-directeur général, normalien, agrégé de mathématiques, a fondé Infotel après dix ans de recherche au CNRS ; son mandat vient à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- M. Michel Koutchouk, Administrateur et Directeur général délégué, diplômé de l'IEP Paris et ingénieur Arts et Métiers, a rejoint M. Connes-Lafforet pour créer Infotel après dix années passées à la Direction informatique d'Air France ; son mandat vient à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- M. Alain Hallereau, Administrateur et Directeur général délégué, titulaire d'un DEA d'informatique, a rejoint la Direction pour créer Infotel après sept années dans les services informatiques de sociétés industrielles et deux chez Cap Gemini ; son mandat vient à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- Mme Josyane Muller, Directeur général délégué, diplômée de l'ISIN-ESSTIN de Nancy, a rejoint Infotel en 1985 après dix-huit années dans des SSII dont neuf chez Cap Gemini en qualité de Directeur d'agence ; son mandat vient à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

L'ensemble de ces personnes a pour adresse professionnelle, le siège social de la Société.

L'expertise et l'expérience, en matière de gestion, de ces personnes résultent des différentes fonctions salariées et/ou de direction qu'elles ont précédemment exercées et/ou qu'elles continuent à exercer au sein d'autres sociétés ou d'organes divers.

Il n'existe entre les personnes listées ci-dessus aucun lien familial.

Durant les cinq dernières années, les personnes visées au chapitre 14 page 49 ont exercé d'autres mandats dans des sociétés qui sont, pour certaines, sorties du périmètre du Groupe ou ont été absorbées. Il s'agit :

- d'une part, de la société SI2 qui a été absorbée par voie de fusion par la société Infotel Conseil en novembre 2004 ;

- d'autre part, de la société Innovaco Formation qui est sortie du périmètre du Groupe le 30 septembre 2003.

M. Bernard Connes-Lafforet a exercé les fonctions de président, directeur général et administrateur de Innovaco Formation jusqu'à sa sortie du périmètre du Groupe et de représentant permanent de Infotel dans Infotel Conseil, avant sa transformation en S.A.S.

M. Michel Koutchouk a exercé les fonctions de président-directeur général et administrateur de SI2 jusqu'en 2004 ainsi que directeur général délégué et administrateur de Innovaco Formation jusqu'à sa date de sortie du Groupe.

Mme Josyane Muller exerce les fonctions de président des sociétés Infotel Conseil et Odaxys. Elle a été le représentant permanent de Infotel Conseil dans SI2 et de Infotel dans Innovaco Formation.

De plus, elle était présidente de la société Odaxys Atlantique jusqu'à sa dissolution par confusion de patrimoine au 1^{er} janvier 2007 et elle était aussi président d'Odaxys Consulting jusqu'à sa cession, le 31 décembre 2007.

Aucune de ces personnes, au cours des cinq dernières années, n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a été associée, en qualité de dirigeant ou administrateur, à une faillite ou mise sous séquestre, n'a fait l'objet d'une interdiction de gérer, ni n'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires.

14.2. CONFLITS D'INTÉRÊTS

À l'exception de la détention d'un nombre important d'actions par les personnes visées au paragraphe 14.1.1, la société n'a pas connaissance de conflit d'intérêt existant ou potentiel entre elle et ces personnes.

Il n'existe pas de contrats de services liant les membres des organes d'administration ou de direction à la société ou à ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations de toute nature et des avantages en nature versés, durant les trois exercices écoulés, à chaque mandataire social, sont les suivantes :

en euros	2007	2006	2005
Bernard Connes-Lafforet	240 000	240 000	244 000
Michel Koutchouk	216 000	216 000	218 400
Josyane Muller	216 000	216 000	216 000
Alain Hallereau	55 200	55 200	57 200

À l'exception de la rémunération de Monsieur Alain Hallereau versée au titre de son contrat de travail, toutes les autres rémunérations ci-dessus sont allouées au titre d'un mandat social.

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007, aucune rémunération proportionnelle, variable ou exceptionnelle ou jeton de présence n'ont été alloués aux dirigeants.

Il est observé qu'aucun de ces mandataires sociaux ne perçoit d'autre rémunération ou d'avantage en nature dans les sociétés contrôlées par **Infotel** au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

Aucune option de souscription ou options d'achat d'actions, ni aucun instrument donnant accès au capital n'ont été attribués à des mandataires sociaux.

Aucun prêt, ni garantie n'ont été accordés en faveur des mandataires sociaux.

Il n'existe pas d'engagements de quelque nature que ce soit, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, de prestation de service, à des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

15.2. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés présents au 31 décembre 2007 en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, conformément à la méthode des unités de crédit projetées.

L'engagement relatif au versement d'une prime pour 10 ans d'ancienneté a aussi été provisionné dans les mêmes conditions à compter du 1^{er} janvier 2004.

Les engagements de retraite comme ceux au titre du versement de la prime d'ancienneté sont calculés en retenant les critères suivants :

- taux d'augmentation de salaire : 3,5 % par an jusqu'à 56 ans ;
- taux de turnover et de décès avant 56 ans de 5,00 % ;
- taux de turnover et de décès après 56 ans de 0,40 % ;
- taux d'actualisation de 4 %.

Au 31 décembre 2007 et 2006, le montant global des engagements de retraite du Groupe s'élève respectivement à 590 k€ et 506 k€, charges sociales incluses. Au 31 décembre 2007 et 2006, ces engagements font respectivement l'objet d'une couverture d'assurance pour 319 k€ et 249 k€.

Au 31 décembre 2007 et 2006, les provisions liées à la prime d'ancienneté de dix ans se sont élevées respectivement à 202 k€ et 199 k€.

Le montant des engagements de retraite pour les dirigeants et membres du comité de direction s'élève au 31 décembre 2007 à 214 k€, charges sociales incluses. Du fait de l'assurance prise par le Groupe, la provision résiduelle comptabilisée au titre de l'engagement retraite en 2007 est de 31 k€.

La couverture des engagements de retraite et autres avantages est réalisée par la souscription d'une assurance décrite au paragraphe 4.2 « Assurances – Couverture des risques éventuels » en page 16.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. MANDATS ET CONTRATS DE SERVICE

Les dates d'expiration des mandats des administrateurs sont indiquées au paragraphe 14.1 page 54.
Il n'existe pas de contrat de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur.

16.2. GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ET COMITÉS

Ces informations figurent au paragraphe 16.5 « Rapport du président sur les procédures de contrôle interne » en page 54.

16.3. LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aucune limitation de pouvoirs du Directeur général n'est prévue par les statuts ou le Conseil d'administration. En conséquence, le Directeur général est investi, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société.

16.4. AUTRES INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En complément des informations ci-dessus, les précisions suivantes sont apportées :

- Nombre d'administrateurs indépendants : néant.
- Nombre d'administrateurs élus par les salariés : néant.
- Jetons de présence : néant.

La société ne se conforme pas aux recommandations du rapport Bouton en matière de mise en place de comités, car elle considère que, compte tenu de sa taille, de son caractère patrimonial, et de la forte implication de ses dirigeants dans la gestion des procédures clés du groupe, la gouvernance mise en place permet une bonne régulation du pouvoir ainsi qu'une efficacité des prises de décision.

16.5. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Rapport du président sur les procédures de contrôle interne prévu par l'article L. 225-37 du Code de commerce (Article 117 de la Loi de Sécurité financière) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Introduction : rappel des obligations légales

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, les limitations de pouvoir du directeur général ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Ce rapport a été préparé avec l'appui des services financiers et conformément aux recommandations de l'AFEP/MEDEF de décembre 2003.

1^{ère} Partie : Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration

Gouvernement d'entreprise

Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction, de surveillance

L'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante du Groupe se compose de quatre membres :

- M. Bernard Connes-Lafforet, président-directeur général, normalien, agrégé de mathématiques, a fondé Infotel après dix ans de recherche au CNRS ;
- M. Michel Koutchouk, administrateur et directeur général délégué, diplômé de l'IEP Paris et ingénieur Arts et Métiers, a rejoint M. Connes-Lafforet pour créer Infotel après dix années passées à la Direction informatique d'Air France ;
- M. Alain Hallereau, administrateur et directeur général délégué, titulaire d'un DEA d'informatique, a rejoint la Direction pour créer Infotel après sept années dans les services informatiques de sociétés industrielles et deux chez Cap Gemini ;
- Mme Josyane Muller, administrateur et directeur général délégué, diplômée de l'ISIN-ESSTIN de Nancy, a rejoint Infotel en 1985 après dix-huit années dans des SSII dont neuf chez Cap Gemini en qualité de Directeur d'agence.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose ainsi :

- M. Bernard Connes-Lafforet, président-directeur général ;
- M. Michel Koutchouk, administrateur et directeur général délégué ;
- M. Alain Hallereau, administrateur et directeur général délégué ;
- Mme Josyane Muller, administrateur et directeur général délégué.

Composition et fonctionnement des comités

Compte rendu des travaux du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le Conseil d'administration de la société Infotel s'est réuni à neuf reprises (avec un taux de participation moyen de 100 %) aux dates et sur les ordres du jour ci-dessous indiqués :

- le 31 janvier 2007, augmentation du capital (levée des stock-options 2^e semestre 2006) ;
- le 31 janvier 2007, stratégie (n°1) de l'entreprise, point sur le titre et les marchés financiers ;
- le 4 avril 2007, arrêté des comptes 2006 et préparation de l'assemblée générale mixte ;

- le 4 avril 2007, stratégie (n°2) de l'entreprise, point sur le titre et les marchés financiers ;
- le 11 juillet 2007, stratégie (n°3) de l'entreprise, point sur le titre et les marchés financiers ;
- le 29 août 2007, arrêté des comptes du 1^{er} semestre 2007 ;
- le 10 octobre 2007, stratégie (n°4) de l'entreprise, point sur le titre et les marchés financiers ;
- le 10 octobre 2007, attribution d'actions gratuites (règlement plan n°2) ;
- le 9 novembre 2007, lancement du programme de rachat d'actions.

En tout état de cause, le Conseil d'administration se réunit à chaque fois que l'intérêt social le nécessite.

Dispositions concernant les administrateurs

Les administrateurs doivent être propriétaires de cinq actions, les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, en cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Relations du Conseil avec les tiers

Le Conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché. Il examine les communiqués de presse qui sont diffusés par la société pour informer les acteurs du marché de tous les événements clés qui concernent le groupe Infotel.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil qui examinent et arrêtent les comptes intermédiaires (comptes consolidés semestriels) ainsi que les comptes annuels (sociaux et consolidés).

Comité d'audit et évaluation du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, compte tenu du fort degré d'implication de ses membres (dirigeants, actionnaires) a décidé de ne pas mettre en place de Comité d'audit ni de procéder à une évaluation du Conseil d'administration.

Ainsi, la fonction d'audit interne du Groupe est assurée par la direction générale et par le cabinet d'expertise comptable qui assiste le Groupe dans ses travaux.

Règlement intérieur du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration n'a pas établi de règlement intérieur, mais prévoit de mettre en place progressivement les bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise, issues en particulier de la loi sur les Nouvelles Régulations Économiques qui se justifieront eu égard à la composition du Conseil d'administration. À cet effet, le Conseil d'administration a prévu de statuer une fois par trimestre sur la stratégie de l'entreprise.

Organes d'administration et de direction

Nom, prénom usuel des administrateurs et directeurs généraux et fonctions occupées dans d'autres sociétés

Administrateurs

- Bernard Connes-Lafforet
 - Président-directeur général
 - « President-Director » d'Infotel Corp.
- Michel Koutchouk
 - « Director » d'Infotel Corp.
- Alain Hallereau
 - Néant
- Josyane Muller
 - Président de la SAS Infotel Conseil
 - Président de la SAS Odaxys

Directeurs généraux délégués :

- Michel Koutchouk
 - Ci-dessus indiqué
- Alain Hallereau
 - Ci-dessus indiqué
- Josyane Muller
 - Ci-dessus indiqué

Comité de Direction

Il est composé de :

- M. Bernard Connes-Lafforet, président-directeur général ;
- M. Michel Koutchouk, directeur général délégué ;
- M. Alain Hallereau, directeur général délégué ;
- Mme Josyane Muller, directeur général délégué ;
- M. Patrick Allouche, directeur Logiciels ;
- M. Jean-Marie Meyer, directeur Grand Ouest ;
- M. Éric Fabretti, directeur Services Paris.

Ce comité est placé sous l'autorité du directeur général et regroupe la direction générale et les responsables de directions et de départements. L'examen du suivi des prévisions et des réalisations du chiffre d'affaires pour l'ensemble des entités du Groupe est fait mensuellement en Comité de direction.

L'examen des résultats sur la base des situations trimestrielles pour l'ensemble des entités du Groupe est fait par le Comité de direction.

2^e Partie : Limitations des pouvoirs du directeur général

Aucune limitation de pouvoirs du directeur général n'est prévue par les statuts ou le Conseil d'administration. En conséquence, le directeur général est investi, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société.

3^e Partie : Procédures de contrôle interne

1. DÉFINITION ET OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez Infotel ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par la Direction générale, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de veiller que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Ces objectifs sont compatibles avec la définition du C.O.S.O (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission). Le C.O.S.O a défini le contrôle interne comme un processus mis en œuvre par les organes sociaux et la Direction générale d'une entreprise afin d'avoir une assurance raisonnable dans la réalisation des objectifs suivants : efficacité et bon fonctionnement des opérations, fiabilité du reporting financier, mise en conformité avec les lois et règles applicables.

2. PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE

Infotel est la société mère d'un groupe fondé en 1979.

En 2007, le Groupe est constitué de sa filiale à 100 % Infotel Conseil, de sa filiale Odaxys laquelle a détenu 67 % de la société Odaxys Consulting jusqu'au 31 décembre 2007 l'ayant cédé à cette date. Le Groupe est également constitué par ses représentations commerciales à l'étranger sous forme de filiales implantées aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Infotel SA détenait par ailleurs une participation de 63 % dans une SCI propriétaire d'une partie des locaux d'Infotel Conseil (ces locaux ont été vendus au cours du premier trimestre 2007). Infotel détient aussi 34 % de sa filiale Numéri+.

LES ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE

Le Conseil d'administration est responsable de la politique de la société pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financière et de conformité aux lois.

Toutes les filiales opérationnelles d'Infotel SA sont toutes détenues à 100 % et le contrôle interne du Groupe s'exerce de façon transversale au niveau de l'ensemble des entités.

Infotel est organisée de manière centralisée. En conséquence, les filiales sont dirigées par le Directeur général ou les Directeurs généraux délégués d'Infotel qui exercent l'essentiel des activités de contrôle opérationnel.

LA GESTION DES RISQUES MAJEURS

La politique de management des risques consiste à anticiper les conséquences significatives de l'activité sur le patrimoine et les résultats de la société. Dans le groupe Infotel, ces actions de prévention sont du domaine de la Direction générale. Une étude approfondie des facteurs de risque pesant sur Infotel est développée dans le document de référence 2006 de la société Infotel et en résumé voici les principaux facteurs de risques examinés par Infotel.

Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions)

Risques de taux

À ce jour, le Groupe n'a aucun endettement financier significatif, et ne détient pas d'autre actif financier que des SICAV de trésorerie. Le risque de taux reste donc marginal.

Risques de change

La société mère supporte le risque de change sur les facturations intragroupe et les royalties IBM. Elle n'a pas procédé à la couverture de risques jusqu'à présent, compte tenu du montant de ces facturations.

Les filiales de Infotel à l'étranger facturent leurs prestations en monnaies locales. Elles supportent des coûts commerciaux également en monnaie locale.

La part du chiffre d'affaires du groupe Infotel pouvant être concernée par une variation du dollar US est d'environ 4,4 M€, soit 5,23 % du chiffre d'affaires global.

Les ventes en Europe sont réalisées dans la zone Euro et ne présentent donc pas de risque de change.

Risques de liquidité

Infotel faisant partie des sociétés cotées sur le compartiment C d'Euronext Paris, le cours de ses actions est susceptible d'être très volatil et sujet à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières.

La Société n'a émis aucun emprunt obligataire.

Risques sur actions

L'exposition de la Société au risque sur actions se limite aux titres de SICAV monétaires et aux actions propres. La société ne supporte pas de risques sur actions liées à des investissements dans des entités non consolidées car elle ne réalise pas de placements en actions.

Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous-traitants, contrats, procédés de fabrication...)

Clients

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe Infotel et de l'historique des relations, il existe peu de risques clients appréciables.

Fournisseurs

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe Infotel et de l'historique des relations, il existe peu de risques clients appréciables.

Dépendance à l'égard du personnel clé

La Société est dépendante de ses principaux dirigeants, dont le départ pourrait affecter ses perspectives. Cependant, elle met en place progressivement un encadrement intermédiaire destiné, à terme, à prendre les postes de direction de la Société.

Risques technologiques

Le principal risque technologique subi par Infotel tient à l'évolution des données technologiques du marché qui modifierait le positionnement du Groupe, dans ses deux branches d'activité.

Il est toutefois rappelé que le Groupe est spécialisé dans des domaines d'informatique de gestion sur mainframes, faisant appel à de très grandes bases de données, dont aucun expert ne prévoit la disparition rapide en tant que marché significatif.

Baisse des prix

Le Groupe pourrait être soumis à une pression sur les prix.

Il est toutefois rappelé que le Groupe a su, par le passé, prévenir ce type de risque et que la nature et la qualité de ses prestations - à forte valeur ajoutée et ciblées sur l'informatique vitale des grandes entreprises pour assurer leur croissance - constituent un facteur important pour réduire l'impact de ce risque.

Arrivée de nouveaux concurrents

Le Groupe pourra être amené à faire face à l'arrivée de nouveaux concurrents, dans un secteur en cours de mutation technologique. Il est toutefois rappelé que :

- son activité d'édition de logiciels s'adresse à un marché de niche sur lequel interviennent des sociétés ayant acquis une spécialisation ancienne sur z/OS et DB2 ;
- il a su gérer dans le passé les conséquences de l'arrivée fréquente de nouveaux concurrents dans son activité de prestation de services.

Gestion de la croissance

Infotel prévoit une forte croissance dans les années à venir, notamment à l'exportation.

Des difficultés liées à cette croissance sont susceptibles de survenir, que ce soit dans les domaines commercial, technique ou administratif.

Par le passé, Infotel a fait face avec succès à ce type de difficultés. Il est rappelé que le développement à l'étranger sera effectué en accompagnement de l'expansion de grands clients.

Risques juridiques

Gestion de la croissance

L'activité d'Infotel ne dépend pas d'autorisations légales, réglementaires ou administratives, ainsi que de procédures d'homologation.

Confidentialité

La quasi-totalité des documents remis à la Société par ses clients fait l'objet d'accords de confidentialité. Le risque existe de divulgation d'informations par la Société sur les projets d'une société cliente. La Société a, toutefois, établi des normes déontologiques qui s'appliquent à son personnel, visant à prévenir ce risque.

Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle

Il est rappelé que les programmes d'ordinateurs développés par Infotel ne sont pas des inventions brevetables. À ce jour, le Groupe n'a pas engagé, ni été partie, d'un contentieux dans ce domaine.

Non-respect d'obligations de résultat

Le Groupe pourra avoir à faire face à des risques de non respect d'obligations de résultat pour ses prestations au forfait. Il est néanmoins rappelé que, si ce risque ne peut être écarté, le Groupe dispose d'une expérience ancienne de la gestion de ce risque.

Faits exceptionnels et litiges

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou d'avoir eu, dans un délai récent, une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, la situation financière d'Infotel.

Nantissements d'actifs de l'émetteur

Il n'existe aucun nantissement sur les actifs du groupe Infotel.

Risques industriels et liés à l'environnement

Infotel exerce une activité intellectuelle qui n'est pas une activité polluante. La Société a mis en place un système de collecte sélective des déchets (principalement cartouches d'encre pour imprimantes) et sensibilise, dès l'embauche, tout son personnel aux valeurs environnementales.

Compte tenu de la nature même de l'activité de la Société et de ses filiales, aucune politique environnementale n'a été mise en place.

En l'absence de risque environnemental et/ou industriel direct, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision ni pris de garantie pour le risque de pollution.

Qualité

Infotel Conseil est certifié ISO 9001:2000 et poursuit une démarche complète appelée Infotel Qualité Management destinée à faire vivre et à organiser son système Qualité. Cette démarche est décrite dans un référentiel documenté dont la présentation est réalisée dans le Manuel d'Assurance Qualité du Groupe. Elle s'appuie sur un Code de déontologie interne.

Infotel a publié une Charte Qualité Groupe sur laquelle repose son engagement à l'égard de ses clients.

Il est rappelé que le pôle Qualité et Ressources Internes, qui est placé sous l'autorité de la Direction générale, est basé dans la Tour Gallieni II à Bagnolet, il est rattaché à la Direction générale et travaille en étroite collaboration avec la Direction Services.

Cinq missions principales ont été imparties à ce pôle :

- le système Qualité CMM ;
- le système Qualité ISO (IQM) ;
- la gestion des intercontrats (Services Paris) ;
- la formation interne ;
- les outils internes (Tamise, ActWeb, Saisie des Rapports d'Activité, Site(s) web...).

Il s'agit, au travers de ces missions, et dans le cadre des objectifs qui sont assignés, d'apporter une réelle plus-value aux collaborateurs d'Infotel en termes :

- d'assistance opérationnelle sur la Qualité ;
- de conseil et de soutien en matière de Ressources humaines ;

- de rationalisation et d'efficacité des outils informatiques mis au service de chacun.

Organisation des délégations

Les opérations significatives nécessitant une validation du Comité de direction ou la Direction générale, sont les suivantes :

- la rédaction des offres relatives à des opérations comportant un risque important est soumise à l'avis du Comité de direction ;
- les décisions importantes concernant la recherche et le développement ;
- la mise en place des actions touchant au système d'information du Groupe.

L'intégration des filiales tant au plan juridique qu'opérationnel est mentionné ci-dessus. Le contrôle des filiales est assuré par la Direction générale.

Description des procédures de contrôle interne

Nous décrivons ci-dessous les procédures de contrôle interne.

Les filiales opérationnelles d'Infotel SA sont toutes détenues à 100 % à l'exception de la société Numéri+ détenue à 34 % et le contrôle interne du Groupe s'exerce de façon transversale au niveau de l'ensemble des entités.

Pour cela, le Groupe est divisé en différentes directions qui assurent chacune à leur niveau des contrôles spécifiques.

Un comité de direction placé sous l'autorité du président et regroupant les responsables de direction et de département assure la direction opérationnelle du Groupe. Il se réunit de façon hebdomadaire.

1) La direction générale

La direction générale du Groupe a pour mission de définir la stratégie, la politique générale, les objectifs, et les plans d'actions. Elle conduit également les fonctions d'organisation et les missions spéciales non couvertes par les directions opérationnelles.

Un certain nombre de réunions ont périodiquement lieu afin de réaffirmer les grands objectifs du Groupe, la stratégie à moyen et long terme, ainsi que les valeurs sur lesquelles le Groupe s'appuie pour atteindre ces objectifs.

2) La direction des services

La mission de la direction des services est d'une part de concevoir, commercialiser et rentabiliser toutes les prestations de type forfait ou régie, de formation ou d'assistance technique adaptées aux besoins des clients, et d'autre part de définir et commercialiser les actions de formation pour les clients et les salariés du Groupe.

La direction des services assure le suivi des prévisions et des réalisations du chiffre d'affaires pour l'ensemble des entités du Groupe.

La responsabilité de cette direction est exercée conjointement par le responsable commercial et le Directeur général d'Infotel Conseil.

3) La direction financière

La direction financière a pour mission pour l'ensemble du Groupe de gérer la trésorerie, de superviser la gestion comptable, de produire les éléments nécessaires au contrôle de gestion, notamment les tableaux de bord financiers et les calculs des marges.

Elle coordonne la communication financière et participe avec la direction générale aux réunions d'informations des analystes financiers lors de la publication des résultats semestriels et annuels.

Cette direction est assurée par le Directeur général d'Infotel Conseil.

4) La direction des logiciels

La mission de la direction des logiciels est de concevoir, fabriquer, vendre, supporter, maintenir et rentabiliser les produits logiciels du Groupe. Elle est confiée au Directeur des logiciels.

5) La direction du personnel

La direction du personnel est compétente pour l'ensemble des salariés du Groupe. Elle a pour mission de définir les normes et règlements, administrer le personnel, gérer les relations humaines, participer aux procédures d'embauche et décisions de carrière, établir la paye, contrôler la cohérence de la politique salariale, et gérer les relations avec les organes représentatifs du personnel. Cette direction est directement placée sous le contrôle du Directeur général d'Infotel.

6) La fonction communication

La fonction communication est rattachée à la Direction générale.

3. CONTRÔLE INTERNE RELATIF À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Comme au niveau opérationnel, l'organisation d'Infotel en terme d'information financière est centralisée.

1) Gestion de la trésorerie et délégation de signature

Les dépenses dans les sociétés françaises du Groupe ne peuvent être engagées que par le Directeur général ou les Directeurs généraux délégués d'Infotel.

Pour les filiales étrangères, seules les dépenses de fonctionnement d'un montant limité peuvent être engagées par les gestionnaires locaux. Les encaissements des clients s'effectuent exclusivement par virement sur des comptes dédiés aux encaissements. Seuls le directeur général ou les directeurs généraux délégués sont habilités à effectuer des mouvements de sortie sur ces comptes.

2) Établissement des comptes sociaux

Les comptabilités de toutes les entités du Groupe sont tenues ou supervisées par des cabinets d'expertise comptable, sous le contrôle de la Direction générale d'Infotel.

La préparation des comptes sociaux leur est également confiée.

L'expert-comptable de la société mère assure la fonction de responsable comptable du Groupe.

3) Établissement des comptes consolidés

L'établissement des comptes consolidés semestriels et annuels est confié au cabinet d'expertise comptable de la société mère, sous le contrôle de la Direction générale d'Infotel.

La Direction générale exerce également un suivi des engagements hors bilan et un suivi des actifs.

ÉVOLUTION DU CONTRÔLE INTERNE

Infotel SA se place dans une logique d'amélioration permanente de son dispositif de contrôle interne.

Le système de contrôle financier (budget/reporting) mis en place depuis de nombreuses années, est opérationnel. Les outils sur lesquels il s'appuie nous semblent performants à notre taille mais devront être adaptés en cas de croissance significative du Groupe.

La fonction de contrôle de la bonne application des règles est assurée par la direction générale. En fonction de l'évolution de sa taille, Infotel SA renforcera de manière pragmatique cette fonction (renforcement du contrôle de gestion, perfectionnement de l'organisation et des systèmes).

Infotel SA sera amené à auditer périodiquement sa gestion des risques, soit en interne soit en externe et à formaliser des plans d'action d'amélioration réguliers.

CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

L'organisation d'Infotel est aussi centralisée dans le cadre des procédures de conformité aux lois et règlements en vigueur, qui sont du ressort de la Direction générale et des Directeurs généraux délégués.

16.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Infotel, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Infotel et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Cenon, Paris-La Défense, le 29 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

SCP AUDIT FAVARD JACQMIN
Patrice Favard

ERNST & YOUNG Audit
Any Antola

17. SALARIÉS

17.1. EFFECTIFS

L'évolution des effectifs est présentée dans le tableau ci-après :

	2005	2006	2007
Taux de départs volontaires (en %)	8,3	14	16,7
Effectifs moyens du Groupe	435	599	625
Salaire moyen annuel du Groupe (k€)	39,4	39	39,7
Contrat d'apprentissage	0	1	1
Effectifs CDI moyens	435	592	619
Effectifs commerciaux	19	24	27
Effectifs administratifs	14	24	20
Ingénieurs	397	520	552
Techniciens	5	35	24

Ce tableau ne prend pas en compte la sous-traitance, dont la part a augmenté durant la dernière année.

Le taux d'intercontrats de l'activité Service se définit en jours par rapport au temps potentiel d'activité (excluant les congés payés, les congés sans solde et les RTT) des collaborateurs directement facturables.

	2005	2006	2007
Taux d'intercontrats	2,90 %	2,39 %	2,0 %

17.2. PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT

Exercice	2003	2004	2005	2006	2007
Participation des salariés de l'exercice	411 600 €	353 400 €	309 302 €	667 679 €	1 002 322 €

17.3. PARTICIPATION AU CAPITAL

La participation des salariés au capital de la société Infotel au 31 décembre 2007 est la suivante :

- salariés d'Infotel Conseil : 8 965 actions représentant 0,7 % du capital social d'Infotel.

La participation au capital des principaux dirigeants est détaillée au paragraphe 18.1 « Tableau d'évolution de la répartition du capital sur les trois dernières années » en page 69.

17.4. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Différents plans d'options de souscription d'actions sont actuellement en vigueur au sein de la société. Les tableaux ci-dessous donnent les informations relatives à ces plans.

Date du Conseil d'administration	19/11/1999 Plan n°3	19/01/2001 Plan n°4	20/06/2001 Plan n°5	31/10/2001 Plan n°6	03/04/2002 Plan n°7	03/04/2003 Plan n°8	25/04/2003 Plan n°9	05/04/2004 Plan n°10	24/05/2005 Plan n°11
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	12 150	27 846	42 062	4 284	5 154	5 646	12 000	4 300	8 500
Nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice en euros	28,36	34,58	34,58	24,00	30,00	16,00	16,30	35,50	39,30
Point de départ d'exercice des options	19/11/2004	19/01/2005	20/06/2005	31/10/2005	03/04/2006	30/04/2007	25/04/2007	05/04/2008	24/05/2009
Date d'expiration	19/11/2007	19/01/2008	20/06/2008	31/10/2008	03/04/2009	30/04/2010	25/04/2010	05/04/2011	24/05/2012
Nombre d'options en circulation En début d'exercice	450	11 970	23 084	1 134	1 890	4 266	9 000	3 500	6 700
Attributions de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice des options en cours de l'exercice	450	4 914	2 638	504	756	2 884	3 000	-	-
Annulation d'options en cours d'exercice	-	252	504	126	-	-	-	100	700
Nombre d'actions restant à exercer	-	6 804	19 942	504	1 134	1 382	6 000	3 400	6 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites									45 166
Nombres d'actions composant le capital social au 31/12/2007									1 219 286

Attributions et levées de l'année 2007 pour les 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires :

Options de souscription d'actions consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Plan
Options consenties, durant l'exercice par Infotel dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	0	0	néant
Options détenues sur Infotel et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice par les dix salariés d'Infotel, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	6 830	21,30 €	N° 3,4,5,7,8,9

17.5. CONSÉQUENCES SOCIALES

Informations sociales	
Effectif total au 31 / 12	657
Embauches CDI	150
Embauches CDD	0
Licenciements économiques	0
Licenciements pour autres causes	3
Heures supplémentaires	100 par personne et par an
Main d'œuvre extérieure	néant
Plans de réduction d'effectifs	néant
Organisation du temps de travail	annualisation à 80 %
Durée du temps de travail	37,20 heures par semaine
Durée du temps partiel (moyenne)	31 heures par semaine
Motifs et taux d'absentéisme	maladie, maternité : 2 %
Rémunération moyenne incluant les primes (hors dirigeants)	39 200 € / an
Évolution des rémunérations individuelles de base dans l'année	+ 5 % en moyenne
Charges sociales	45 % des rémunérations
Intéressement (Odaxys uniquement)	23 % REX (av.int)-4,5%CA
Participation (Infotel Conseil et Odaxys) : Coefficient	4/7 Infotel Conseil, 1/2 Odaxys
PEE	oui, y compris en actionnariat
Égalité professionnelle entre hommes et femmes : salaire moyen	5 % de plus pour les hommes
Égalité professionnelle : salaire qualification médiane (C2.2)	1 % de plus pour les hommes
Accords collectifs	RTT (Odaxys)
Hygiène et sécurité	2 CHS, maladie prof. : néant
Formation	1 597 k€ soit 6,5 % des salaires
Handicapés	5
Œuvres sociales	néant
Sous-traitance	41% du CA généré par S/T
Impact territorial	néant
Relation avec les associations	néant
Sous-traitance à l'étranger	néant
Impact sur le développement local à l'étranger	néant

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. TABLEAU D'ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU CAPITAL SUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

À la connaissance de la société, les détenteurs d'actions ordinaires d'Infotel sont les suivants :

Actionnariat	Situation au 1/4/2006			Situation au 1/4/2007			Situation au 1/4/2008		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
M. Bernard Connes-Lafforet	450 127	37,72	48,77	450 127	37,72	47,63	450 127	37,77	47,37
M. Michel Koutchouk	77 360	6,48	8,38	77 360	6,41	8,19	77 360	6,32	8,14
M ^{me} Josyane Muller	63 760	5,34	6,91	63 760	5,28	6,75	63 760	5,21	6,71
M. Alain Hallereau	55 670	4,67	4,74	45 000	3,73	4,77	45 000	3,67	4,74
Total dirigeants	646 917	54,21	68,82	636 247	52,71	67,34	636 247	51,97	66,96
Autodétention	10 663	0,89	0	10 663	0,88	0	10 663	0,87	0
Contrat de liquidité	1 378	0,12	0	1 123	0,09	0	1 976	0,16	0
Public	534 396	44,78	31,17	559 123	46,32	29,66	575 416	47,00	33,04
Total	1 193 354	100	100	1 207 156	100	100	1 224 302	100	100

Les dirigeants, principaux actionnaires de l'émetteur, disposent de droits de vote double en application des dispositions statutaires.

À la connaissance de la société, l'émetteur n'est pas détenu ou contrôlé à plus de 50 % par une personne physique ou morale.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

La nature des actionnaires de référence d'Infotel depuis l'introduction en Bourse en janvier 1999 témoigne d'une grande stabilité.

Les fondateurs, fortement impliqués dans la dynamique d'expansion du Groupe, sont toujours majoritaires. Ils détiennent au 1^{er} avril 2008, 51,97 % du capital (66,96 % des droits de vote) contre 63,46 % du capital (72,94 % des droits de vote) après l'introduction en Bourse.

À la connaissance de la société, il n'y a pas eu pour l'exercice 2007 de franchissement de seuil déclaré.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant, directement ou indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote, à l'exception des sociétés citées ci-dessus.

À la connaissance de la société, les dirigeants n'ont effectué aucune opération sur les titres qu'ils détiennent dans le capital au cours de l'année 2007.

Au 31 décembre 2007, l'actionnariat salarié détenait 8 965 actions soit 0,7 % du capital social, au travers d'un plan d'épargne entreprise. Représentant moins de 3 % du capital social, cette participation n'est pas significative.

La société Infotel a procédé le 7 septembre 2007 à une étude TPI (titre au porteur identifiable) lui permettant de connaître le nombre d'actionnaires : ils étaient 2 473 à cette date.

À la connaissance de la société, la répartition du capital et des droits de vote n'a pas évolué entre le 7 septembre 2007 et la date du présent document de référence.

19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Non applicable

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

Les informations financières clefs présentées ont été vérifiées et doivent être lues au regard des commentaires des dirigeants sur les résultats et la situation financière de la Société, des comptes consolidés et de leurs notes annexes ainsi que des autres informations de nature financière apparaissant dans le présent document de référence.

Les informations relatives aux exercices précédents sont disponibles dans les documents de référence des années antérieures, et consultables sur notre site : www.infotel.com, à la rubrique Investisseurs > Rapports.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans les présents documents de référence :

- les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants de l'exercice clos le 31 décembre 2006 figurent aux pages 71 à 100 et 113 du document de référence de l'exercice 2006, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mai 2007 sous le n° D.07-539 ; les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants de l'exercice clos le 31 décembre 2006 figurent aux pages 101 à 112 et 114 à 115 du même document, l'analyse de la situation financière et du résultat figure en pages 39 et 40, les investissements en page 21 et les opérations avec les apparentés en page 69 de ce document ;
- les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants de l'exercice clos le 31 décembre 2005 figurent aux pages 69 à 99 du document de référence de l'exercice 2005, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 6 juillet 2006 sous le n° D.06-697 ; les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants de l'exercice clos le 31 décembre 2005 figurent aux pages 100 à 115 du même document, l'analyse de la situation financière et du résultat figure en pages 37 et 38, les investissements en page 21 et les opérations avec les apparentés en page 67 de ce document.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit des documents de référence cités ci-dessus.

20.2. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20.2.1. Bilan consolidé

20.2.1.1. Actif

ACTIF en k€		31/12/2007	31/12/2006
Écarts d'acquisition	13	6 338	6 501
Immobilisations incorporelles	14	1 421	1 243
Immobilisations corporelles	15	1 476	861
Actifs financiers non courants	16	249	263
Participation dans les entreprises associées		32	
Actifs d'impôts différés	17	562	447
ACTIFS NON COURANTS		10 078	9 315
Clients	18	24 529	22 924
Autres créances	19	2 274	2 013
Actifs d'impôts exigibles	19	204	133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	18 870	14 545
ACTIF COURANT		45 877	39 615
Actifs détenus en vue de la vente		0	880
TOTAL ACTIF		55 955	49 810

20.2.1.2. Passif

PASSIF en k€		31/12/2007	31/12/2006
Capital	22	2 439	2 408
Réserves liées au capital	22	6 914	6 504
Réserves consolidées	22	17 332	13 163
Résultat		3 117	2 491
Réserves de conversion		-45	5
Capitaux propres- Part du groupe		29 757	24 572
Intérêts minoritaires		0	346
CAPITAUX PROPRES		29 757	24 918
Passifs financiers non courants		0	0
Passifs d'impôts différés	17	219	261
Provisions	23	507	481
PASSIF NON COURANT		727	741
Passifs financiers courants		0	0
Fournisseurs	24	8 308	7 951
Autres dettes	24	16 351	15 381
Passifs d'impôts exigibles	24	813	815
PASSIFS COURANTS		25 472	24 147
Passifs détenus en vue de la vente			3
TOTAL PASSIF		55 955	49 810

20.2.2. Compte de résultat consolidé

En k€		2007	2006
Chiffre d'affaires	5	84 389	70 284
Achats consommés	6	-28 751	-19 633
Charges de personnel	7	-39 397	-37 504
Charges liées à l'attribution d'actions gratuites	7	-2 938	-1 715
Charges externes		-4 774	-4 510
Impôts et taxes		-2 116	-1 650
Dotations aux amortissements		-804	-565
Autres produits et charges de l'exploitation	8	510	-113
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		6 118	4 593
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9	614	280
Coût de l'endettement financier brut	9	-7	-6
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		607	275
Autres produits et charges financiers	9	-349	-146
RÉSULTAT FINANCIER		258	128
Charges d'impôts	10	-3 071	-2 174
Quote-part de résultat des entreprises associées		-9	0
RÉSULTAT NET		3 296	2 547
Part du groupe		3 117	2 491
Intérêts minoritaires	11	179	57
Résultat par action	12	2,60	2,10
Résultat dilué par action	12	2,38	2,00

20.2.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En k€	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Réserves de conversion	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2006	2 408	6 555	-245	13 357	2 491	6	24 572	346	24 918
- augmentation de capital	30	373					402		402
- paiements fondés sur des actions				2 981			2 981		2 981
- résultat net de l'exercice					3 117		3 117	179	3 296
- affectation du résultat				2 490	-2 490		0		0
- distribution de dividendes				-1 199			-1 199	-7	-1 206
- variation des réserves de conversion				-13		-50	-63		-63
- variation de périmètre							0	-518	-518
- titres autodétenus			-54				-54		-54
Capitaux propres au 31 décembre 2007	2 438	6 928	-299	17 616	3 118	-44	29 757	0	29 757

En k€	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Réserves de conversion	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2005	2 372	5 977	-488	9 455	2 588	50	19 954	282	20 236
- augmentation de capital	36	527					563		563
- paiements fondés sur des actions IFRS2		51		1 715			1 766		1 766
- résultat net de l'exercice					2 491		2 491	57	2 548
- affectation du résultat				2 588	-2 588		0		0
- distribution de dividendes				-711			-711		-711
- variation des réserves de conversion						-44	-44		-44
- variation de périmètre							0	33	33
- titres auto détenus			243				243		243
- reclassement plus value sur échanges de titres				249			249		249
- Autres				61			61		61
- affectation résultat sociétés transparentes							0	-26	-26
Capitaux propres au 31 décembre 2006	2 408	6 555	-245	13 357	2 491	6	24 572	346	24 918

20.2.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En k€	2007	2006
RÉSULTAT NET de l'ensemble consolidé (y compris intérêts minoritaires)	3 296	2 547
Part dans les résultats des entreprises associées	9	0
Dotations nettes aux amortissements et provisions	832	714
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	2 981	1 766
Autres produits et charges calculés		3
Plus ou moins-values de cession	-537	33
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔTS	6 581	5 063
Coût de l'endettement financier net	0	0
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3 071	2 174
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔTS (A)	9 653	7 237
Impôts versés (B)	-3 197	-1 695
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages au personnel) (C)	-464	643
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (D) = (A+B+C)	5 991	6 185
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 621	-983
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	10
Décaissements / Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières et participations dans les entreprises associées	-6	-129
Incidence de trésorerie liée à la cession de la filiale Odaxys Consulting	343	0
Incidence de trésorerie liée à la liquidation de la S.C.I. du 164 et à la cession de l'immeuble détenu	383	0
Autres incidences des variations de périmètre	0	-3 175
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	-892	-4 277
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	404	563
Rachats et reventes d'actions propres	-54	2
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-7	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	0	-43
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENTS (F)	-857	-189
Incidence des variations de juste valeur (G)	0	-60
Incidence des variations des cours des devises (H)	-50	-44
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G+H)	4 192	1 616
Trésorerie à l'ouverture	14 678	13 062
Trésorerie à la clôture	18 870	14 545
Trésorerie des activités en cours de cession	0	133
Variation de trésorerie	4 192	1 616

20.2.5. Méthodes comptables et notes explicatives

Généralités

Note 1 – Principes et méthodes comptables

Infotel (« La Société ») est une entreprise domiciliée en France.

La société Infotel exerce principalement une activité de développement et de commercialisation de logiciels et de maintenance de ces logiciels avec ses filiales étrangères (Infotel Corporation, Infotel Software Ltd, Infotel GmbH). Ses filiales Infotel Conseil, Odaxys et Odaxys Consulting exercent une activité de prestations de services informatiques.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 13 mars 2008, ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2008.

(a) Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS applicables au 31 décembre 2007, adoptées par l'Union Européenne.

En particulier, les nouvelles normes suivantes, entrées en vigueur au 1er janvier 2007 et parues au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes, sont également appliquées mais n'ont pas d'effet significatif sur l'information financière présentée :

- Amendements d'IAS 1 : Présentation des états financiers, informations sur le capital ;
- IFRS 7 : Informations sur les instruments financiers ;
- IFRIC 7 : Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 : informations financières dans les économies hyper inflationnistes ;
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2 ;
- IFRIC 9 : Réévaluation des dérivés incorporés ;
- IFRIC 10 : Information intermédiaire et pertes de valeur (dépréciation) ;
- IFRIC 11 : Actions propres et transactions intragroupe adoptée par l'Union européenne le 1er juin 2007 ;

Les normes suivantes, publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne en date du 31 décembre 2007 n'ont pas été appliquées par anticipation au niveau du groupe Infotel :

- IFRIC 12 : Accord de concession de services ;
- IFRIC 13 : Programme de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14 – IAS 19 : Limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction ;

Le groupe Infotel n'attend pas d'impact significatif sur les états financiers du fait de l'adoption de ces normes et interprétations.

(b) Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des équivalents de trésorerie évalués à leur juste valeur et des passifs relatifs aux avantages du personnel comptabilisés pour leur valeur actuelle.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

(c) Principes de consolidation

(i) Filiales

Le Groupe est constitué de la Société et de ses filiales. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

(ii) Transactions intragroupe éliminées dans les états financiers

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

(d) Monnaie étrangère

(i) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

(ii) États financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris l'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change moyen de la période approchant les cours de change aux dates de transaction.

Les écarts de change résultant des conversions sont enregistrés en réserve de conversion, composante distincte des capitaux propres, et dans les intérêts minoritaires.

(e) Écart d'acquisition

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs ainsi que les passifs éventuels assumés sont comptabilisés à leur juste valeur. A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût de regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables. Ultérieurement, l'écart d'acquisition est soumis à des tests de perte de valeur (voir méthode comptable décrite en j) chaque année ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de dépréciation.

A compter de la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004 et conformément aux exceptions permises par la norme IFRS1, l'écart d'acquisition a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent, le règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

(f) Immobilisations corporelles

(i) Actifs dont le Groupe est propriétaire

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût comme coût présumé diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note j).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

(ii) Actifs loués

Il n'existe aucun contrat de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. L'ensemble des contrats de location correspondent à des contrats de location simple.

(iii) Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les

avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

(iv) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions – Installations générales 5 à 10 ans
- Agencements et aménagements 4 à 10 ans
- Mobilier, matériel de bureau et informatique 3 à 8 ans
- Matériels de transport 4 à 5 ans

La valeur résiduelle est révisée annuellement, si elle est significative.

(g) Immobilisations incorporelles

(i) Immobilisations incorporelles acquises

Les immobilisations incorporelles acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

(ii) Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est à dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisés en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer que tous les critères du standard sont respectés, et notamment, la faisabilité technique et commerciale du produits ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts de la main d'œuvre directe. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

(iii) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leur coût peut être évalué de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

(vi) Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an au 31 décembre. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Frais de développement 7 ans
- Logiciels 1 à 3 ans
- Relation Clientèle 7 ans

(h) Créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note j).

(i) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie, et être soumise à un risque négligeable de changement de valeur.

(j) Dépréciation

Les valeurs comptables des actifs du Groupe autres que les actifs d'impôts différés (voir méthode comptable décrite en note p), sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice

qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée conformément à la méthode comptable décrite ci-dessous.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat. La perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

(i) Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif. Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux qui reflète l'appréciation courante du marché et de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif, qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les hypothèses retenues pour réaliser les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition sont un taux d'actualisation de 12 %, une évolution du chiffre d'affaires, de la rentabilité et des cash-flows sur cinq ans, puis une valeur terminale basée sur cette évolution et un taux de croissance à l'infini de 2 %.

(ii) Reprise de la perte de valeur

La perte de valeur constatée au titre de prêts et créances comptabilisés au coût amorti est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

(k) Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Suite à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(l) Avantages du personnel

(i) Avantages à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont intégralement comptabilisés en résultat de la période. En effet, le Groupe n'applique pas la méthode du corridor.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût de l'actualisation diminué de la rentabilité attendue des actifs du régime, est entièrement constatée en « Charges de personnel ».

(ii) Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions.

Son application au Groupe concerne à la fois les options de souscription d'actions accordées au personnel et les actions gratuites attribuées à certains salariés. Suivant la faculté offerte par IFRS 1, seules les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 31 décembre 2004 ont été prises en compte.

Le coût des plans de stocks options et d'actions gratuites est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés, appréciés à la date d'attribution.

La détermination de la juste valeur de ces options a été effectuée en appliquant un modèle de type Black & Scholes. Cette valeur est intangible pour la durée du plan.

La détermination de la juste valeur des actions gratuites est déterminée par référence au cours de bourse à la date d'attribution des dites actions, en prenant en compte les dividendes potentiels à verser par la société entre la date d'attribution et la date de jouissance des actions.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquérir un droit de créance définitif.

Cette comptabilisation est faite par imputation sur les « Charges de personnel », la contrepartie étant portée directement en capitaux propres, dans le compte de « Primes d'émission ».

(m) Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent.

(n) Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à la juste valeur lors de comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

(o) Produits

La norme IAS applicable est IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

(i) Activité « Progiciels »

Les prestations fournies dans le cadre de l'activité progiciels comprennent :

- le droit d'utilisation (licence) des progiciels et solutions ;
- la maintenance ;
- les royalties IBM.

Le prix de cession des licences inclut la maintenance gratuite pour la première année. La quote-part de revenus correspondant à cette maintenance n'est pas distinguée des revenus de licences car non significative.

Les revenus de licences sont acquis lors de l'installation, et au plus tard lors de la recette définitive.

Les produits relatifs à la maintenance sont acquis prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

Les royalties IBM font l'objet d'un paiement trimestriel par IBM. Une provision pour royalties à recevoir est constituée en fin de période. A chaque arrêté de compte, en l'absence d'information de la part d'IBM à la date de publication du chiffre d'affaires, cette provision est déterminée, par prudence, en prenant en compte le montant le plus faible en devise perçu au cours des quatre derniers trimestres.

(ii) Activité de services

Les prestations d'assistance technique, de conseil et de formation sont généralement facturées quand le service est rendu.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :

- les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique « Factures à établir » du poste « Clients et comptes rattachés » ;
- les prestations facturées mais non encore totalement exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan à la rubrique « Produits constatés d'avance » du poste « Autres dettes ».

(iii) Subventions

Le Groupe réalise, dans l'optique de croissance de ses projets informatiques, des dépenses de recherche et développement et peut bénéficier à ce titre d'un Crédit d'Impôt Recherche. La norme IAS 20 impose aux entreprises d'affecter les subventions publiques aux coûts, charges ou actifs, qu'elles sont censées compenser. Le crédit d'impôt recherche est assimilé à une subvention publique et doit à ce titre être rattaché, soit aux frais de développement qu'il compense pour partie, soit aux autres produits d'exploitation.

(p) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- l'écart d'acquisition non déductible fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

(q) Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action.

(r) Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

(a) Transmission universelle de patrimoine de la société Odaxys Atlantique à la société Odaxys S.A.S. en date d'effet au 1^{er} janvier 2007

Au 31 décembre 2006, la société Odaxys S.A.S. détenait 100 % des titres de la société Odaxys Atlantique. Le 24 novembre 2006, a été établie une déclaration de dissolution sans liquidation de la société Odaxys Atlantique avec une date d'effet fiscal et comptable applicable au 1^{er} janvier 2007. Cette confusion de patrimoine a été placée sous le régime spécial de faveur prévu à l'article 210 A du Code général des impôts. Les éléments d'actif et de passif de la société confondue ont été repris dans la comptabilité de la société confondante pour leur totalité, sans impact sur les comptes consolidés.

(b) Liquidation de la S.C.I. du 164 avenue Charles de Gaulle en date du 13 avril 2007

En date du 13 avril 2007, l'assemblée générale ordinaire de la société civile immobilière du 164, avenue Charles de Gaulle a décidé et constaté la liquidation à l'amiable de la société, suite à la cession de l'unique immeuble détenu par cette société intervenue en date du 9 avril 2007.

Suite à sa liquidation, cette société, détenue auparavant à 62,828 % par Infotel S.A., est sortie du périmètre de consolidation à la date de liquidation, soit le 13 avril 2007. L'impact de la cession de l'immeuble est décrit en note 8 ci-dessous.

(c) Prise de participation au capital de la société Numéri+ à hauteur de 34 %

En date du 1^{er} avril 2007, la société Infotel S.A. a participé avec des partenaires commerciaux à la constitution d'une nouvelle société par actions simplifiée dénommée « Numéri+ » dont le siège social se situe au 90 rue Richelieu à Brest (29200).

Cette société a pour objet la commercialisation de services informatiques et de solutions techniques tant matérielles que logicielles en matière de dématérialisation de documents. Son objet social est un prolongement des activités d'archivage développées par Infotel S.A.

L'apport en numéraire au capital de la nouvelle entité s'est élevé à 41 milliers d'euros, représentant 34 % des titres créés.

La société Numéri+ fait l'objet d'une consolidation par mise en équivalence au niveau du Groupe Infotel.

Au 31 décembre 2007, cette société contribue au résultat du groupe par une perte de 9 milliers d'euros. Le chiffre d'affaires de cette société pour l'exercice 2007 s'est élevé à 1 k€ et le total bilan de cette société au 31 décembre 2007 s'élève à 398 k€.

(d) Cession de la participation Odaxys Consulting en date du 31 décembre 2007

En date du 31 décembre 2007, le groupe Infotel a cédé la participation qu'elle détenait dans Odaxys Consulting à hauteur de 67 % du capital aux actionnaires minoritaires de cette société. Odaxys Consulting sort du périmètre de consolidation à la date de cession.

Le prix de cession s'est élevé à 500 milliers d'euros et le profit net de cession consolidé enregistré sur cette cession s'élève à 138 milliers d'euros.

La société contribue en 2007 au résultat net de l'ensemble consolidé part du groupe à hauteur de 84 milliers d'euros.

Note 3 – Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 est le suivant :

Sociétés	Siège	N° Siren	Date Clôture	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	Méthode de consolidation
Infotel SA	Tour Gallieni II – 36 avenue du Général de Gaulle – 93170 Bagnolet	317 480 135	31 décembre	Mère	Mère
Infotel Conseil SAS	6 rue des Graviers 92200 Neuilly/Seine	344 122 262	31 décembre	100 %	Intégration globale
Infotel GmbH	Walter – Kolb Strabe 9-11 60594 Frankfurt/Main	11957111445	31 décembre	100 %	Intégration globale
Infotel Software	7 Swale Rise Wetherby West Yorkshire LS22 7 UH (UK)	306 81 36	31 décembre	100 %	Intégration globale
Infotel Corporation	P.O Box 5158 Gulfport, FL 33737 (USA)	592644116	31 décembre	100 %	Intégration globale
Numéri+	90 rue Richelieu – 29200 Brest	495379083	31 décembre	34 %	Mise en équivalence
Odaxys SAS	Espace Performance Alphasis 35769 Saint- Grégoire	345 166 524	31 décembre	100 %	Intégration globale

La S.C.I. 164 avenue Charles de Gaulle et la S.A.S. Odaxys Consulting contribuent au résultat consolidé du groupe jusqu'à leur date respective de liquidation ou de cession.

Note 4 – Information sectorielle

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur d'activité ; le second est le secteur géographique. Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des produits et des services rendus, chaque secteur représentant un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés.

Les tableaux suivants présentent, pour chaque secteur d'activité du Groupe, des informations sur les produits des activités ordinaires, pour les exercices clos les 31 décembre 2007 et 2006.

(a) Information par secteur d'activité

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel

En milliers d'euros	2007			2006		
	Services	Logiciels	Total	Services	Logiciels	Total
Chiffre d'affaires	78 351	6 038	84 389	64 561	5 723	70 284
Achats consommés	-28 688	-63	-28 751	-19 586	-47	-19 633
Charges de personnel	-37 557	-1 840	-39 397	-35 495	-2 009	-37 504
Charge liée à l'attribution d'actions gratuites	-2 617	-321	-2 938	-1 557	-158	-1 715
Charges externes	-3 200	-1 574	-4 774	-3 137	-1 373	-4 510
Impôts et taxes	-1 650	-466	-2 116	-1 410	-240	-1 650
Dotations aux amortissements	-593	-211	-804	-531	-34	-565
Dotations et reprises de provisions	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges de l'exploitation	509	1	510	-13	-100	-113
Résultat opérationnel courant	4 554	1 564	6 118	2 831	1 762	4 593
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	267	347	614	89	191	280
Coût de l'endettement financier brut	-7	0	-7	-5	-1	-6
Coût de l'endettement financier net	260	347	607	84	190	274
Autres produits et charges financiers	0	-348	-348	0	-146	-146
Résultat financier	260	-2	258	84	44	128
Charges d'impôts	-2 126	-946	-3 072	-1 374	-800	-2 174
Quote-part de résultat des entreprises associées	0	-9	-9	0	0	0
Résultat net	2 688	607	3 295	1 540	1 007	2 547

Écarts d'acquisition

Secteurs d'activité	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
- Progiciels	0	0	0	0	0
- Services	6 501	0	0	-163	6 338
- Total	6 501	0	0	-163	6 338

Actifs incorporels

Secteurs d'activité	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
- Progiciels	751	453	1	0	1 204
- Services	924	41	0	-4	961
- Total actifs	1 675	494	1	-4	2 165
- Amortissements	(432)	0	315	-4	(744)
- Total des actifs net	1 243	494	316	0	1 421
- Total des actifs progiciels net	478	453	102	0	829
- Total des actifs services net	765	41	214	0	592
- Total des actifs net	1 243	494	316	0	1 421

Actifs corporels

Secteurs d'activité	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
- Progiciels	692	200	300	0	592
- Services	1 808	926	426	-15	2 293
- Total actifs	2 500	1 126	726	-15	2 885
- Amortissements	1 639	489	713	-6	1 409
- Total des actifs des activités poursuivies net	861	637	13	-9	1 476
- Actif en cours de cession brut	885	0	885	0	0
- Amortissements	265	5	270	0	0
- Actif en cours de cession net	620	-5	615	0	0
- Total des actifs progiciels net	195	145	-1	0	338
- Total des actifs services net	1 286	487	629	-9	1 138
- Total des actifs net	1 481	632	628	-9	1 476

Actifs financiers non courants

Secteurs d'activité	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
- Progiciels	66	24			90
- Services	197	32	65	-5	159
- Total des actifs financiers non courants	263	56	65	-5	249

Actifs d'impôts différés

Secteurs d'activité	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
- Progiciels	52	5	10	0	47
- Services	395	121	0	-1	515
- Total des actifs d'impôts différés	447	126	10	-1	562

Actifs et passifs courants

Secteurs d'activité	31/12/2007					31/12/2006				
	Total	Clients	autres créances	Actifs d'impôts exigibles	%	Total	Clients	autres créances	Actifs d'impôts exigibles	%
- Logiciels	1 769	839	726	204	7%	2 189	1 484	572	133	9%
- Services	25 238	23 690	1 548	0	93%	22 881	21 441	1 441	0	91%
- Total actifs courants	27 007	24 529	2 274	204	100%	25 070	22 924	2 013	133	100%

Secteurs d'activité	31/12/2007					31/12/2006				
	Total	Fourn.	autres dettes	Passifs d'impôts exigibles	%	Total	Fourn.	autres dettes	Passifs d'impôts exigibles	%
- Logiciels	1 215	503	712	0	5%	1 636	410	957	269	7%
- Services	24 258	7 805	15 640	813	95%	22 511	7 541	14 424	546	93%
- Total passifs courants	25 473	8 308	16 352	813	100%	24 147	7 951	15 381	815	100%

Flux de trésorerie

En k€	2007			2006		
	Progiciels	Services	Total	Progiciels	Services	Total
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	608	2 688	3 296	1 007	1 540	2 547
Part de résultat dans les entreprises associées	9	0	9			
Dotations nettes aux amortissements et provisions	224	608	832	159	555	714
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	321	2 660	2 981	157	1 609	1 766
Autres produits et charges calculés	-57	-57	-57	-57	60	3
Plus ou moins-values de cession	0	-537	-537	-8	41	33
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	1 162	5 419	6 581	1 258	3 805	5 063
Coût de l'endettement financier net	0	0	0	0	0	0
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	945	2 126	3 071	777	1 397	2 174
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts (A)	2 107	7 545	9 652	2 035	5 202	7 237
Impôts versés (B)	-1 194	-2 003	-3 197	-803	-892	-1 695
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages au personnel) (C)	351	-815	-464	-483	1 126	643
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	1 264	4 727	5 991	749	5 436	6 185
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-653	-968	-1 621	-442	-541	-983
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	9	9	8	2	10
Décaissements/Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières et participations dans les entreprises associées	-41	35	-9	-4	-125	-129
Incidence de trésorerie liée à la cession de la filiale Odaxys Consulting		343	343			
Incidence de trésorerie liée à la liquidation de la S.C.I. du 164 et à la cession de l'immeuble détenu		383	383			
Incidence des variations de périmètre	0	0	0	0	-3 175	-3 175
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-694	- 198	-892	-438	-3 839	-4 277
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	404	0	404	563	0	563
Rachats et reventes d'actions propres	-54	0	-54	2	0	2
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 199	0	-1 199	-711	0	-711
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	0	-7	-7	0	0	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	0	0	0	0	-43	-43
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-850	-7	-857	-146	-43	-189
Incidence des variations de juste valeur (M)	0	0	0	0	-60	-60
Incidence des variations des cours des devises (N)	-50	0	-50	-44	0	-44
Variation de trésorerie nette (D+E+F)	-3 30	4 522	4 192	121	1 495	1 616
Trésorerie à l'ouverture			14 678			13 062
Trésorerie à la clôture			18 870			14 545
Trésorerie des actifs en cours de cession						133
Variation de trésorerie			4 192			1 616

(b) Information par secteur géographique

Chiffre d'affaires

Zone géographique	2007	%	2006	%
- France	77 792	92%	64 316	92%
- Europe (Hors France)	2 184	3%	2 037	3%
- États-Unis	4 413	5%	3 931	5%
- Total	84 389	100%	70 284	100%

Actifs corporels

Zone géographique	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
- France	2 485	1 126	726	-15	2 870
- Europe (Hors France)	7	0	0	0	7
- États-Unis	8	0	0	0	8
- Total	2 500	1 126	726	-15	2 885
- Amortissements	1 639	489	713	-6	1 409
- Actif net	861	637	13	-9	1 476
- Actif brut en cours de cession (France)	885	0	885	0	0
- Amortissements	265	5	270	0	0
- Actif net en cours de cession	620	-5	615	0	0
- Total actif net France	1 481	632	628	-9	1 476
- Total actif net Europe (hors France)	0				0
- Total actif net États-Unis	0				0
- Total actif net	1 481	632	628	-9	1 476

Actifs et passifs courants

Zone géographique	31/12/2007				31/12/2006			
	Clients	autres créances	Actifs d'impôts exigibles	Total	Clients	autres créances	Actifs d'impôts exigibles	Total
- France	24 421	2 260	198	26 879	22 725	2 005	0	24 730
- Europe (Hors France)	36	13	7	56	27	4	16	48
- États-Unis	72	1	0	73	171	3	117	292
- Total	24 529	2 274	204	27 007	22 924	2 013	133	25 070
- Actif en cours de cession net	0	0	0	0	0	129	0	129

Zone géographique	31/12/2007				31/12/2006			
	Fourn.	autres dettes	Passifs d'impôts exigibles	Total	Fourn.	autres dettes	Passifs d'impôts exigibles	Total
- France	8 288	15 933	813	25 035	7 922	14 882	815	23 619
- Europe (Hors France)	2	51	0	53	1	38	0	40
- États-Unis	17	367	0	384	28	460	0	488
- Total	8 308	16 352	813	25 473	7 951	15 381	815	24 147
- Passif en cours de cession net	0	0	0	0	3	0	0	3

Compte de résultat consolidé

Note 5 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe est composé de deux activités : une est liée aux services informatiques aux entreprises et l'autre à l'édition de logiciels. La note 4 relative au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel indique la répartition et la proportion de chacune de ces activités dans le chiffre d'affaires du groupe Infotel.

Note 6 – Achats consommés

Achats consommés	2007	2006
- Sous-traitance	28 518	19 421
- Fournitures non stockables	72	54
- Carburants	15	14
- Petits équipements et fournitures d'entretien	33	46
- Fournitures de bureau	72	40
- Fournitures informatiques	41	58
- Total	28 751	19 633

Les charges de sous-traitance ont augmenté de 9 097 milliers d'euros en 2007 par rapport à 2006. Cette évolution s'explique par l'essor des nouveaux contrats avec un client. Pour exécuter ces contrats, la société, maître d'œuvre des prestations réalisées, fait appel à des sous-traitants.

Note 7 – Charges de personnel

Charges de personnel	2007	2006
- Rémunérations	27 829	26 143
- Charges sociales	12 305	11 657
- Engagements au titre des indemnités de fin de carrière	74	89
- Engagements au titre des primes d'ancienneté 10 ans	3	5
- Provision litige salarié	-50	50
- Charges liées aux plans d'options de souscription d'actions	43	51
- Charges liées aux frais de développement activés	-549	-311
- Remboursements FAFIEC	-258	-244
- Charges d'assurance pour couvrir les indemnités de fin de carrière	0	64
Total des charges de personnel	39 397	37 504
- Charges liées à l'attribution d'actions gratuites	2 938	1 715
Total	42 328	39 219

Le Conseil d'administration a décidé, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 23 mai 2006, d'attribuer en date du 16 octobre 2007, 53 885 actions gratuites à trois salariés. Cette attribution récompense les services passés rendus par les salariés concernés. La charge liée à cette attribution d'actions gratuites est constatée pour la globalité dans les comptes de l'exercice. Compte tenu de son caractère significatif et dans la mesure où elle n'est pas destinée à avoir un caractère récurrent, elle est présentée sur une ligne distincte des autres charges de personnel dans le compte de résultat de la période. Elle a été calculée à partir des éléments et hypothèses suivants :

- les actions gratuites ne seront émises que dans 2 ans, à la fin d'une période dite d'acquisition ;
- le taux d'actualisation est de 4 % ;
- les prévisions de dividendes sur les deux prochaines années sont de 1 euro et dix centimes par action ;
- le cours de bourse au 10 octobre 2007 était de 56,60 euros.

Les autres avantages du personnel : engagements de retraite et primes 10 ans et plans d'options de souscription d'actions sont décrits respectivement dans les notes 22 et 21.

L'effectif moyen du groupe en 2007 est de 625 salariés. En 2006, l'effectif moyen du groupe était de 599 salariés.

Note 8 – Autres produits et charges d'exploitation

Nature des produits	2007	2006
- Plus value sur cession de l'immeuble 164 av Charles de Gaulle	389	
- Plus value de cession d'Odaxys Consulting	138	
- Divers	18	59
Total	545	59

Nature des charges	2007	2006
- Autres charges	35	13
- Pertes sur créances irrécouvrables	0	124
- Moins values de cession d'immos	0	35
Total	44	172

Les produits de cession d'immobilisation sont essentiellement liés à la cession de l'immeuble détenu par la S.C.I. du 164 avenue Charles de Gaulle avant sa liquidation pour 1 020 milliers d'euros, cet immeuble avait une valeur nette comptable de 631 milliers d'euros et à la cession d'Odaxys Consulting aux minoritaires pour 500 milliers d'euros. Le résultat de cession de cette société est calculé à partir du prix de cession diminué de l'écart d'acquisition initial et de la situation nette de la filiale consolidée.

Note 9 – Résultat financier

Natures des produits et charges financiers	2007	2006
- Rémunération des comptes à terme	461	172
- Rémunération des valeurs mobilières de placement	0	37
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	153	71
- Intérêts des comptes courants bancaires	-7	-6
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	607	274
- Gains de change	0	0
- Pertes de change	-349	-146
Autres produits et charges financières	-349	-146
Résultat financier	258	128

Note 10 – Charge d'impôt

Compte de résultat consolidé	2007	2006
- Charge d'impôt exigible	3 228	2 387
- Charge d'impôt différé	-156	-213
Charge d'impôt comptabilisée en compte de résultat consolidé	3 072	2 174

Preuve d'impôt

Preuve d'impôt	2007	2006
Résultat net	3 363	2 547
Charge d'impôts	3 072	2 174
Résultat avant impôt	6 435	4 721
Taux courant d'IS applicable à la société mère	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique	2 145	1 574
Impôt sur charges non déductibles	13	6
Impôt sur charge liée aux stock options	14	16
Impôt sur charge liée aux attributions gratuites d'actions	979	571
Impôt sur le résultat de cession de la filiale Odaxys Consulting (PVLТ)	- 67	0
Autres	-12	7
Charge d'impôt comptabilisée	3 072	2 174

Note 11 – Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2007, il n'existe plus d'intérêts minoritaires, suite à la cession d'Odaxys Consulting et la liquidation de la S.C.I. 164 avenue Charles de Gaulle. Au 31 décembre 2006, la part d'intérêt non détenue par Infotel dans la filiale « SCI 164 avenue Charles de Gaulle était de 37,17 % et la part d'intérêt non détenue par Infotel dans la filiale « Odaxys Consulting » était de 33 % de cette société

Intérêts minoritaires	31/12/2006	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
- Réserves	289	-282	0	-7	0
- Résultat	57	-236	179	0	0
Total	346	-518	179	-7	0b

Note 12 – Résultats par action

En milliers d'euros	2007	2006
Résultat net	3 296	2 547
Résultat net part du groupe	3 117	2 491
Nombre d'actions composant le capital social	1 219 286	1 204 140
Nombre d'actions propres	12 524	10 663
Nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice	1 200 221	1 185 466
Résultat par action	2,60	2,10
Nombre moyen de stock options potentielles dilutives en circulation	18 412	23 295
Nombre moyen d'actions gratuites attribuées	89 125	35 240
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives du capital social	107 537	58 535
Résultat dilué par action	2,38	2,00

Bilan actif consolidé

Note 13 – Écart d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2006	Variation de périmètre	31/12/2007
- Partner	430		430
- SI2	888		888
- Sporen	572		572
Sous-total UGT Infotel Conseil	1 890		1 890
- Odaxys	4 611	-163	4 448
Total	6 501	-163	6 338

L'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est effectuée chaque année au 31 décembre, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

Les écarts d'acquisition Partner, SI2 et Sporen sont intégrés dans l'UGT représentée par la société Infotel Conseil et testés dans ce cadre.

La valeur au bilan de l'écart d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des prévisions d'exploitation arrêtées par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- le taux d'actualisation est de 12% ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie futurs actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle ;
- le taux de croissance à l'infini est de 2 %

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Au 31 décembre 2007, le test de perte de valeur indique que les écarts d'acquisition ne sont pas surévalués et qu'en conséquence aucune dépréciation n'est à enregistrer.

Note 14 – Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes (en k€)

Nature	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
- Relations clientèle	0	820	0	0	820	0	0	0	820
- Frais de développement	489	311	53	0	747	453	0	0	1 201
- Brevets et licences	52	17	0	39	108	41	1	-4	144
Total	541	1 148	53	39	1 675	494	1	-4	2 165

Amortissements (en k€)

Nature	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
- Relations clientèle	0	117	0	0	117	117	0	0	234
- Frais de développement	119	95	0	0	214	156	0	0	370
- Brevets et licences	38	29	0	34	101	42	0	-4	140
Total	157	241	0	34	432	315	0	-4	744

Les frais de développement activés sur l'exercice correspondent à trois projets :

- HPU ;
- Arcsys ;
- Infoscope Oracle.

Les frais de développement sont amortis sur une durée de 7 ans.

Les relations clientèle, identifiées lors de l'acquisition de la société Odaxys, sont également amorties sur une durée de 7 ans.

Valeurs nettes (en k€)

Nature	31/12/2005	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
- Relations clientèle	0	703	0	0	703	-117	0	0	587
- Frais de développement	370	163	0	0	533	297	0	0	831
- Brevets et licences	14	0	12	0	7	1	1	0	7
Total	384	866	12	0	1 243	179	1	1 421	1 421

Frais de recherche et développement comptabilisés en charges de l'exercice

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'élèvent à 170 k€.

Note 15 – Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (en k€) :

Nature	31/12/2005	Transfert en actifs destinés à être cédés	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
Immeuble	885	-885	0	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0	31	0	0	31
Installations générales et agencement	344	0	199	166	153	529	530	77	-4	978
Matériel de transport	243	0	96	56	0	283	27	14	0	296
Matériel de bureau et informatique	1 088	0	366	64	297	1 688	538	635	-11	1 580
Total	2 560	-885	661	286	450	2 500	1 126	726	-15	2 885

Amortissements (en k€) :

Nature	31/12/2005	Transfert en actifs destinés à être cédés	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
Immeuble	246	-246	0	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Installations générales et agencement	248	0	48	123	93	266	101	71	0	297
Matériel de transport	134	0	43	56	0	121	59	14	0	166
Matériel de bureau et informatique	869	0	219	62	226	1 252	326	627	-6	945
Total	1 497	-246	310	241	319	1 639	487	712	-6	1 409

Valeurs nettes (en k€) :

Nature	31/12/2005	Transfert en actifs destinés à être cédés	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
Immeuble	639	-639	0	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0	31	1	0	30
Installations générales et agencement	96	0	198	91	60	263	601	178	-4	681
Matériel de transport	109	0	96	43	0	162	41	73	0	130
Matériel de bureau et informatique	219	0	361	215	71	436	1 165	961	-5	635
Total	1 063	-639	655	349	131	861	1 838	1 213	-9	1 476

Note 16 – Actifs financiers non courants

En milliers d'euros	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	Variation de périmètre	31/12/2007
- Prêts	0	2	0	0	2
- Dépôts de garantie	263	56	65	-5	247
Total	263	58	65	-5	249

Note 17 – Impôts différés

En milliers d'euros	Bilan consolidé 31/12/2006	Variation de périmètre	Résultat consolidé 2007	Bilan consolidé 31/12/2007
Actifs d'impôt différé				
- lié aux avantages au personnel	132	0	5	136
- lié à la participation des salariés	222		113	335
- lié aux autres différences temporelles	93	-1	-1	91
Actifs d'impôts différés	447	-1	116	562
Passifs d'impôts différés				
- lié à l'élimination des provisions réglementées	5		-2	3
-lié à l'immobilisation des « Relations clientèle »	234		-39	195
-Autres	22		1	21
Passifs d'impôts différés	261	0	-40	219

Note 18 – Clients

Les créances ne portent pas intérêt et sont en général payables entre 60 et 90 jours.

En milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
- Clients et comptes rattachés	24 529	22 924
Total	24 529	22 924

Note 19 – Autres créances

Nature des créances	31/12/2007	31/12/2006
- Créances sociales	27	14
- Créances fiscales (hors impôt différé)	1 840	1 470
- Créances diverses	22	91
- Charges constatées d'avance	365	293
- Avances et acomptes fournisseurs	21	145
Total	2 274	2 013
- Actif d'impôts exigibles	204	133
- Actif des activités cédées	0	129

Note 20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs mobilières de placement. Les valeurs mobilières de placement détenues par le groupe Infotel sont exclusivement constituées d'OPCVM monétaires et sont évaluées en juste valeur à la clôture de chaque exercice. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat.

Nature	31/12/2007	31/12/2006
- Valeurs mobilières de placement	3 864	2 672
- Comptes bancaires courants	15 006	11 873
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	18 870	14 545
- Compte courant des activités cédées	0	133

Note 21 – Instruments financiers actifs et informations sur les risques

en milliers d'euros	31/12/2007		Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur en résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	32	32		32				
Actifs financiers non courants	249	249			2	247		
Clients	24 529	24 529			24 529			
Autres créances	2 274	2 274			2 274			
Équivalents de trésorerie	3 864	3 864	3 864					
Trésorerie	15 006	15 006	15 006					

1. Risque de crédit : le groupe considère qu'il n'est pas exposé au risque de crédit compte-tenu de la qualité de sa clientèle (principalement grands comptes). Il n'y a pas d'actif financier impayé non déprécié au 31 décembre 2007
2. Risque de liquidité : le groupe considère qu'il n'est pas exposé au risque de liquidité compte-tenu du caractère marginal de son endettement et du niveau élevé de sa trésorerie disponible.
3. Risque de marché : le groupe n'est pas exposé au risque de taux du fait de l'absence de recours à l'endettement. Le risque de change auquel est exposé le groupe correspond principalement aux encaissements de royalties IBM en dollars. Le montant des royalties encaissées en 2007 en devise s'élève à 4 761 k\$. Une dégradation de 5 % de la parité euro/dollar génèrerait une perte de change de 238 k\$.

Bilan passif consolidé

Note 22 – Capitaux propres et informations sur le capital

Le capital social de 2 439 k€ est composé, au 31 décembre 2007, de 1 219 286 actions de 2 €

L'assemblée générale ordinaire qui a approuvé les comptes de l'exercice 2006 s'est tenue le 23 mai 2007. Elle a décidé le versement d'un dividende de 1 euro par action.

Du fait des actions d'autocontrôle détenues par le groupe, le règlement définitif du dividende aux tiers s'est élevé à 1 199 k€.

Instruments dilutifs du capital

Le groupe a mis en place un plan d'intéressement des salariés au capital prévoyant l'attribution à certains salariés d'options de souscription d'actions non transférables.

Les différents plans réalisés depuis la première émission d'options de souscription s'analysent comme suit :

Date du conseil d'administration	19/11/1999 Plan n°3	19/01/2001 Plan n°4	20/06/2001 Plan n°5	31/10/2001 Plan n°6	03/04/2002 Plan n°7	03/04/2003 Plan n°8	25/04/2003 Plan n°9	04/04/2004 Plan n°10	24/05/2005 Plan n°11
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	12 150	27 846	42 062	4 284	5 154	5 646	12 000	4 300	8 500
Nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice en euros	28,36	34,58	34,58	24,00	30,00	16,00	16,30	35,50	39,30
Point de départ d'exercice des options	19/11/2004	19/01/2005	20/06/2005	30/10/2005	03/04/2006	03/04/2007	25/04/2007	05/04/2008	24/05/2009
Date d'expiration	19/11/2007	19/01/2008	20/06/2008	30/10/2008	03/04/2009	03/04/2010	25/04/2010	05/04/2011	24/05/2012
Nombre d'options en circulation en début d'exercice	450	11 970	23 084	1 134	1 890	4 266	9 000	3 500	6 700
Attributions de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice des options en cours d'exercice	450	4 914	2 638	504	756	2 884	3 000	-	-
Annulations d'options en cours d'exercice	-	252	504	126	-	-	-	100	700
Nombres d'actions restant à exercer	0	6 804	19 942	504	1 134	1 382	6 000	3 400	6 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2007									45 166
Nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2007									1 219 286

Les levées d'options réalisées au cours de l'année 2007 se sont traduites par une augmentation de capital de 30 k€ assortie d'une prime d'émission de 373 k€ pour 15 146 actions souscrites.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2006 a donné, aux termes de l'article L.225-197-1 du Code de commerce, au conseil d'administration la possibilité d'attribuer des actions gratuites à émettre ou existantes de la Société Infotel SA à certains salariés du groupe, pour un maximum de 118 631 actions. Le conseil d'administrations du même jour a attribué 35 240 actions gratuites à trois salariés du groupe.

En date du 10 octobre 2007, le conseil d'administration a décidé d'attribuer 53 885 actions gratuites supplémentaires. Elles seront émises et porteront jouissance 2 ans après leur date d'attribution.

Il n'y a pas d'autres instruments dilutifs du capital en circulation.

Informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital :

Il n'y a aucun élément assimilé à du capital et géré comme tel au sein du groupe Infotel.
Il n'y a aucune contrainte règlementaire sur le niveau du capital de la société et de ses filiales.
Le groupe n'utilise pas d'instruments de couverture.

Note 23 – Provisions

En milliers d'euros	31/12/2006	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises sans objet	31/12/2007
- Provision pour litiges prudhommaux	84				50	34
- Provision liée aux engagements de fin de carrière et primes 10 ans	397		76	0		473
Total	481	0	76	0	50	507

Les engagements de retraite et autres avantages liés à l'emploi du groupe sont exclusivement liés au régime des indemnités de fin de carrière et aux primes 10 ans et ont varié de la manière suivante sur l'exercice :

En milliers d'euros	31/12/2006	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2007
- Indemnité de fin de carrière	198		73		271
- Provision prime ancienneté	199		3		202
Total	397	0	76	0	473

Les critères retenus pour déterminer le montant des engagements de retraite sont les suivants :

- Turn-over pour les salariés de moins de 56 ans :
 - 5 % pour les salariés de Infotel S.A.
 - 13,5 % pour les employés de Infotel Conseil
 - 10 % pour les employés d'Odaxys
- Turn-over pour les salariés de plus de 56 ans :
 - 0,4 % pour l'ensemble des employés du groupe
- Taux d'actualisation : 4 %
- Taux d'accroissement des salaires pour les salariés de moins de 56 ans : 3,5 %
- Pas d'accroissement des salaires prévu pour les salariés de plus de 56 ans.

Un contrat d'assurance des engagements retraite a été souscrit par le groupe auprès d'un organisme externe depuis 1^{er} janvier 2004 pour les entités Infotel et Infotel Conseil. Le montant couvert au 31 décembre 2007 s'élève à 319 k€. La provision enregistrée en fin d'exercice correspond à la différence entre l'engagement total calculé selon les critères définis ci-dessus soit 590 K€ et la juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2007.

Aucun versement complémentaire n'a été effectué au cours de l'exercice aux organismes d'assurance.

Les engagements liés à la prime d'ancienneté 10 ans ont fait l'objet d'une dotation complémentaire sur l'exercice de 3 k€ et ceux liés aux engagements retraite ont fait l'objet d'une dotation complémentaire de 74 k€. L'augmentation de la provision pour engagement retraite est principalement liée à l'accroissement de l'effectif du groupe.

La société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels directement en résultat de la période.

Note 24 – Fournisseurs et autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2007	31/12/2006
- Fournisseurs et comptes rattachés	8 308	7 951
- Dettes sociales	7 558	7 193
- Dettes fiscales (hors impôts différés)	5 570	5 333
- Dettes diverses	308	273
- Produits constatés d'avance	2 916	2 582
- Total des activités poursuivies	24 659	23 332
- Passif d'impôt exigible	813	815
- Passif net des activités en cours de cession	0	3

Note 25 – Instruments financiers passifs

en milliers d'euros	31/12/2007		Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur en résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Passifs financiers non courants								
Fournisseurs d'exploitation	8 308	8 308			8 308			
Autres dettes	16 351	16 351			16 351			

Informations complémentaires

Note 26 – Engagements hors bilan

En milliers d'euros	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
- Engagements locations véhicules longue durée	7	2	
- Engagements locations immobilières			
Odaxys siège 1 ^{er} étage	17	0	
Odaxys siège 2 ^e étage	52	0	
Odaxys - établissement de Nantes	43	0	
Infotel Conseil - siège 6 rue des graviers	264	198	
Infotel Conseil Toulouse	150	300	
Infotel Conseil Bordeaux	12	24	
Infotel Sa - siège 7 ^e étage	53	106	
Infotel SA - siège 17 ^e étage	52	65	
Infotel SA - siège 11 ^e étage	140	385	

À la connaissance du Groupe Infotel, la présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 27 – Rémunération des dirigeants et relations avec les parties liées

La rémunération globale des membres du comité de direction s'est élevée au titre de l'exercice 2007 à 1 129 600 euros décomposée en salaires bruts pour 993 600 euros et en primes sur intéressement commercial pour 136 000 euros. En outre, au cours de l'année 2007, il a été alloué à des membres du comité de direction non dirigeants des actions gratuites valorisées selon la norme IFRS 2 à 2 938 milliers euros.

Le montant des engagements retraite pour les dirigeants et membres du comité de direction s'élève à 214 milliers d'euros, charges sociales incluses. Du fait de l'assurance prise par le groupe, la provision résiduelle comptabilisée au titre de l'engagement retraite est de 61 milliers d'euros.

Il n'existe pas de transaction avec des parties liées.

Note 28 – Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Il n'existe aucun emprunt au 31 décembre 2007. Le groupe Infotel a un ratio d'endettement financier nul. Aucune couverture de change n'a été prise par le groupe pour se couvrir des risques de change, notamment avec le dollar US.

Note 29 – Événements postérieurs à la date de clôture

Néant.

20.3. ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

20.3.1. Bilan Actif

	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	1 359 445	368 522	990 923	597 707
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires	3 510	3 510		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	31 277	1 445	29 832	
Installation techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	547 340	239 538	307 802	192 582
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	6 337 335		6 337 335	6 723 392
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	389 449		389 449	311 643
	8 668 358	613 016	8 055 342	7 825 325
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 000		12 000	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	843 172		843 172	1 606 704
Autres créances	617 156		617 156	498 704
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	847 750		847 750	309 066
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 522 604		7 522 604	6 984 593
Charges constatées d'avance (3)	233 170		233 170	333 245
	10 075 854		10 075 854	9 732 314
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion Actif				
TOTAL GÉNÉRAL	18 744 213	613 016	18 131 197	17 557 640
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

20.3.2. Bilan Passif

	31/12/2007	31/12/2006
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 2 438 572)	2 438 572	2 408 280
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 757 816	6 384 378
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves:		
- Réserve légale	240 828	237 261
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	570 840	570 840
Report à nouveau	4 374 567	3 821 188
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 837 141	1 756 290
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	16 219 766	15 178 239
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	55 537	42 421
	55 537	42 421
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		1 051
Emprunts et dettes financières (3)	611 478	530 586
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	825 339	1 021 742
Dettes fiscales et sociales	183 903	511 982
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	110 107	214 977
	1 730 829	2 280 339
Écarts de conversion passif	125 065	56 639
TOTAL GÉNÉRAL	18 131 197	17 557 640
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 730 829	2 280 339
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		1 051
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) À l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

20.3.3. Compte de résultat

	31/12/2007			31/12/2006
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 467 104	4 266 110	7 733 215	7 043 839
Chiffre d'affaires net	3 467 104	4 266 110	7 733 215	7 043 839
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur provisions et transferts de charges			548 805	310 980
Autres produits			1	12
			8 282 021	7 354 832
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			4 087 686	3 662 427
Impôts, taxes et versements assimilés			447 408	224 142
Salaires et traitements			779 583	772 442
Charges sociales			302 740	295 623
Dotations aux amortissements et provisions :				
- Sur immobilisations: dotations aux amortissements			211 004	128 108
- Sur immobilisations: dotations aux provisions				
- Sur actif circulant: dotations aux provisions				
- Pour risques et charges: dotations aux provisions			13 116	30 900
Autres charges			226	110
			5 841 765	5 113 756
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 440 255	2 241 075
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée			305 804	43 530
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			311 732	195 400
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			39 965	391 817
			351 697	587 217
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 387	
Différences négatives de change			414 251	203 121
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			8 765	78 409
			426 405	281 531
RÉSULTAT FINANCIER			-74 708	305 686
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			2 671 352	2 590 293

.../...

	31/12/2007	31/12/2006
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		181
Sur opérations en capital	399 743	7 500
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	399 743	7 681
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	91	45
Sur opérations en capital	426 857	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
	426 948	45
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-27 204	7 636
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	807 006	841 639
Total des produits	9 339 267	7 993 262
Total des charges	7 502 125	6 236 971
BÉNÉFICE OU PERTE	1 837 141	1 756 290

(a) Y compris :

- redevances de crédit-bail mobilier

- redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

20.3.4. Annexe aux comptes annuels

1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France, dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant de la continuité de l'exploitation. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Ils ont été préparés en conformité avec les principes comptables et les règles et méthodes relatives aux comptes sociaux (règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable).

L'exercice couvre l'année civile 2007. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Changement de méthode

En vertu de l'article 531-1/4 du Plan comptable général, ce paragraphe mentionne les changements de méthode comptable intervenus en cours d'exercice. Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers en conformité avec les règles comptables appliquées en France, les dirigeants sont amenés à faire des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur les montants inscrits dans ces états financiers. Les résultats réels pourraient ultérieurement s'avérer différents de ces estimations.

Frais de développement

En application du règlement CRC n°2004-06, **Infotel** inscrit en immobilisations incorporelles les frais de développement des logiciels et les amortit sur la durée probable de vie des projets lorsque ceux-ci remplissent les critères d'activation définis par l'article 311-2 du PCG :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à l'utiliser ou à la vendre ;
- la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressource pour achever l'immobilisation ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les frais de développement sont amortis sur la durée probable de vie du projet.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation ainsi que les frais de recherche sont constatés directement en charges.

Logiciels

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété sont comptabilisés en immobilisations et amortis linéairement sur leur durée d'utilisation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant selon la méthode linéaire sur une durée d'utilisation estimée pour les différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes ;

Agencements liés aux constructions	10 ans
Agencements et installations générales	4 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 8 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transport	5 ans

Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si cette valeur est durablement inférieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de rentabilité et notamment sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution de provision si leur recouvrement apparaît compromis.

Valeurs mobilières de placement

Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. La valeur d'inventaire est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture.

Options de souscription d'actions ou d'achat d'actions (stocks-options)

Les options de souscription d'actions attribuées aux employés du Groupe ne sont pas comptabilisées à la date de leur attribution mais donnent lieu, à la date d'exercice des options par les bénéficiaires, à une augmentation de capital correspondant au nombre d'actions remises à ces derniers.

Compte tenu des conditions d'émission de ces options (délai de levée d'option et prix d'exercice) **Infotel** n'est pas assujettie aux cotisations sociales sur les levées d'option.

Actions propres

Les actions d'autocontrôle acquises par la société sont comptabilisées en immobilisations financières. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire (basée sur le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice) est inférieure au prix d'achat.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés présents au 31 décembre 2007 en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à la recommandation n°03-R01 du Conseil National de la Comptabilité.

L'engagement relatif au versement d'une prime pour 10 ans d'ancienneté a aussi été provisionné dans les mêmes conditions.

Les engagements de retraite comme ceux au titre du versement de la prime d'ancienneté sont calculés selon la méthode prospective en retenant les critères suivants :

- taux d'augmentation de salaire 3,5 % par an jusqu'à 56 ans ;
- taux de turnover et de décès avant 56 ans de 5,00 % ;
- taux de turnover et de décès après 56 ans de 0,40 % ;
- taux d'actualisation de 4 % ;
- âge de départ à la retraite : 65 ans.

Par ailleurs le montant des actifs détenus au titre des contrats d'assurance souscrits par la société pour couvrir son engagement au titre des indemnités de départ en retraite est déduit de la provision calculée comme indiquée précédemment.

Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat.

Reconnaissance du revenu

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

Vente de progiciels : le chiffre d'affaires est constaté lors de l'installation et au plus tard lors de la recette définitive.

Maintenance de progiciels : les factures émises au titre de la maintenance sont constatées prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

Royalties IBM : Le chiffre d'affaires est constitué de royalties IBM dont la comptabilisation trimestrielle s'effectue lors de l'encaissement. Une provision est constituée en fin de période. En l'absence d'information de la part d'IBM à la date d'arrêt du chiffre d'affaires publié, cette provision est déterminée, par prudence, en prenant en compte le montant le plus faible de royalties perçu au cours des quatre derniers trimestres.

Le groupe **Infotel** ne réalise pas de chiffre d'affaires avec des pays présentant des risques économiques particuliers.

2 Notes annexes sur les comptes

a) Capital

Au 31 décembre 2007, le capital s'élève à 2 439 k€, et est composé de 1 219 286 actions de 2 €. Celui-ci a augmenté de 30 k€ sur l'exercice suite à 15 146 levées d'options de souscription d'actions. Cette augmentation de capital est assortie d'une prime d'émission de 373 k€.

Tableau de variation des capitaux propres	
Capitaux propres au 31 décembre 2006	15 178 k€
Augmentation de capital	+ 30 k€
Augmentation de prime d'émission	+ 373 k€
Résultat 2006	+ 1 837 k€
Distribution de dividendes	- 1 200 k€
Capitaux propres au 31 décembre 2007	+ 16 220 k€

Options de souscription d'actions

Date du Conseil d'administration	19/11/1999 Plan n°3	19/01/2001 Plan n°4	20/06/2001 Plan n°5	31/10/2001 Plan n°6	03/04/2002 Plan n°7	03/04/2003 Plan n°8	25/04/2003 Plan n°9	05/04/2004 Plan n°10	24/05/2005 Plan n°11
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	12 150	27 846	42 062	4 284	5 154	5 646	12 000	4 300	8 500
Nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice en euros	28,36	34,58	34,58	24,00	30,00	16,00	16,30	35,50	39,30
Point de départ d'exercice des options	19/11/2004	19/01/2005	20/06/2005	31/10/2005	03/04/2006	30/04/2007	25/04/2007	05/04/2008	24/05/2009
Date d'expiration	19/11/2007	19/01/2008	20/06/2008	31/10/2008	03/04/2009	30/04/2010	25/04/2010	05/04/2011	24/05/2012
Nombre d'options en circulation en début d'exercice	450	11 970	23 084	1 134	1 890	4 266	9 000	3 500	6 700
Attributions de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice des options au cours de l'exercice	450	4 914	2 638	504	756	2 884	3 000	-	-
Annulation d'options au cours de l'exercice	-	252	504	126	-	-	-	100	700
Nombre d'actions restant à exercer	0	6 804	19 942	504	1 134	1 382	6 000	3 400	6 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites									45 166
Nombres d'actions composant le capital social au 31/12/2006									1 219 286

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2006 a autorisé, aux termes de l'article L.225-197-1 du code de commerce, au conseil d'administration la possibilité d'attribuer des actions gratuites à émettre ou existantes de la société **Infotel** à certains salariés du groupe, pour un nombre d'actions ne pouvant dépasser 118 631 actions.

Le conseil d'administration du 23 mai 2006 a attribué 35 240 actions gratuites à trois salariés dirigeants du groupe. En date du 10 octobre 2007, le conseil d'administration a de nouveau attribué des actions gratuites, au nombre de 53 385 à trois salariés dirigeants du groupe.

Au total, au 31 décembre 2007, 88 625 actions gratuites ont été attribuées. Elles seront émises et porteront jouissance 2 ans après leur date d'attribution.

Il n'y a pas d'autres instruments dilutifs du capital en circulation.

b) Immobilisations incorporelles

Les frais de développement immobilisés au titre de l'exercice 2007 s'élèvent à 549 k€ et sont relatifs aux projets suivants : HPU, Arcsys et Infoscope Oracle.

Les frais de recherche et développement engagés au titre de l'exercice 2007, qui ne remplissent pas tous les critères d'activation, ont été comptabilisés en charges pour un montant de 170 k€.

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit (en k€) :

Immobilisations incorporelles (valeurs brutes)				
	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Frais de développement	811	549		1 360
Logiciels	4			4
TOTAL	815	549		1 364

Amortissements des immobilisations incorporelles				
	31/12/2006	Dotations	Reprises	31/12/2007
Frais de développement	213	156		369
Logiciels	4			4
TOTAL	217	156		373

Immobilisations incorporelles (valeurs nettes)				
	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Frais de développement	598	549	156	991
Logiciels	0			0
TOTAL	598	549	156	991

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles évoluent comme suit (en k€) :

Immobilisations corporelles (valeurs brutes)				
	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Agenc.Const.	-	31		31
A.A.I.	197	89	67	219
Mat de Transport	145	-	-	145
Mat. de bureau	336	80	233	183
TOTAL	678	200	300	578

Amortissements des Immobilisations corporelles				
	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Agenc.Const.		1		1
A.A.I.	137	14	68	83
Mat de Transport	40	26	-	66
Mat. de bureau	309	14	233	90
TOTAL	486	55	301	240

Immobilisations corporelles (valeurs nettes)				
	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Agenc.Const.		31	1	30
A.A.I.	60	157	81	136
Mat de Transport	105	-	26	79
Mat. de bureau	26	313	247	93
TOTAL	192	501	355	338

d) Immobilisations financières

Immobilisations financières				
	31/12/2006	augmentations	diminutions	31/12/2007
Participations	6 723	41	427	6 337
Actions propres	246	1 118	1 065	299
Dépôts et caution.	66	24		90
TOTAL	5 273	2 385	623	7 035

Infotel SA a investi dans une nouvelle société Numéri+ à hauteur de 34 % du capital soit pour 41 k€. Cette société, créée au mois d'avril 2007 est spécialisée dans les coffres-forts et l'archivage informatique.

La diminution des titres de participation pour 427 k€ est la conséquence de la liquidation en date du 13 avril 2007 de la SCI du 164 avenue Charles de Gaulle. La valeur en diminution représente le coût historique des titres de participation de cette société anciennement détenue par Infotel SA.

La valeur brute des titres de participation est analysée dans le tableau des filiales et participations.

Les actions propres détenues dans le cadre des programmes de rachat sont au nombre de 10.663 actions pour une valeur unitaire de 18,02 € d'une part et de 1 976 actions pour une valeur unitaire de 54,43 € d'autre part, soit 12 639 actions propres détenues au 31 décembre 2007. Pour la première catégorie d'actions propres, aucun mouvement n'est intervenu au cours de l'exercice 2007. Pour la deuxième catégorie d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de tenue de marché, le teneur de marché Gilbert Dupont a acheté 20 676 actions propres et en a vendu 19 823 pour le compte d'Infotel.

e) Provisions

Provisions					
	31/12/2006	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2007
Provision retraite	40	13			53
Provision prime 10 ans	2	1			3
TOTAL	42	14			56

La société a souscrit en 2004 un contrat d'assurance pour couvrir les indemnités de départ en retraite. L'actif du régime au titre de ce contrat et des versements effectués en 2004 et 2005 s'élève à 148 k€.

Aucun versement complémentaire n'a été réalisé au cours des années 2006 et 2007.

L'engagement actuariel au titre du régime des indemnités de départ à la retraite s'élève à 200 k€.

La provision comptabilisée correspond au net entre l'engagement et l'actif du régime.

f) Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont toutes à échéance de moins d'un an. Elles correspondent aux factures émises et non payées à la clôture de l'exercice, ces dernières correspondant aux licences livrées et aux prestations de maintenance effectuées à la date de clôture de l'exercice. Les factures à établir s'élèvent au 31 décembre 2007 à 579 k€, et correspondant à hauteur de 539 k€ aux royalties à facturer à IBM pour ses ventes du quatrième trimestre 2007, calculées selon la méthode décrite ci-dessus.

Aucune créance n'est provisionnée au 31 décembre 2007, compte tenu de l'absence d'aléas de recouvrement.

Les créances clients envers les entreprises liées s'élèvent à 112 k€ au 31 décembre 2007.

g) Autres créances

Elles s'élèvent à 617 k€ au 31 décembre 2007 contre 499 k€ au 31 décembre 2006 et correspondent aux créances relatives (en k€) :

	2007	2006
à l'impôt sur les sociétés pour	93 k€	0 k€
- à la TVA pour	522 k€	377 k€
- à d'autres créances diverses pour	2 k€	0 k€
- à des comptes courant intercompagnies pour		122 k€

Elles sont toutes à échéance de moins d'un an.

h) Valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2007, est la même que sa valeur comptable soit 848 k€.

Infotel détient au 31 décembre 2007 3 500 k€ en dépôt à vue rémunéré à taux fixe.

La société considère que son risque lié à l'évolution des marchés financiers est inexistant.

i) Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 233 k€ au 31 décembre 2007. Elles concernent essentiellement des loyers et des charges locatives d'avance (71 k€), des charges d'assurance (60 k€), des frais de publication (21 k€) et des prestations intragroupe (57 k€).

j) Emprunts et dettes financières diverses

Au 31 décembre 2007, Infotel SA a une dette de 900 000 \$ vis-à-vis de sa filiale Infotel Corporation, suite à une avance de trésorerie effectuée par la filiale. Cette avance, convertie au taux de clôture, représente 611 k€ au 31 décembre 2007..

k) Fournisseurs et comptes rattachés

Les factures à recevoir totalisent au 31 décembre 2007 un montant de 255 k€. Elles représentent des frais généraux usuels, dont l'échéance est à moins d'un an.

Les dettes envers les entreprises liées s'élèvent à 342 k€.

l) Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit (en k€)

	2007	2006
Personnel :	7 k€	7 k€
Organismes sociaux :	116 k€	113 k€
Impôts sur les sociétés :	0 k€	26 k€
TVA :	37 k€	100 k€
Autres Impôts et taxes :	25 k€	22 k€

Les dettes fiscales et sociales sont toutes à échéance de moins d'un an.

m) Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2007, les produits constatés d'avance pour 110 k€ correspondent à une prestation de service facturée non réalisée pour 57 k€ contre 164 k€ au 31 décembre 2006 et à l'étalement prorata temporis des contrats de maintenance pour 53 k€ contre 69 k€ pour l'exercice précédent.

n) Écarts de change passif

Au 31 décembre 2007, les comptes annuels d'Infotel SA font ressortir un écart de change passif de 125 k€ au lieu de 57 k€ pour l'exercice précédent. Cet écart de conversion passif est lié en partie (116 k€) à la conversion en euro de la dette de trésorerie vis-à-vis de sa filiale Infotel Corporation de 900 000 \$ et en partie (9 k€) à la conversion en euro de la créance intragroupe avec cette même entité.

o) Produits d'exploitation

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

	2007	2006
Hors groupe France	1 726 k€	1 525 k€
Hors groupe USA :	3 513 k€	2 946 k€
Hors groupe Europe :	147 k€	260 k€
Intragroupe France :	1 741 k€	1 651 k€
Intragroupe USA :	523 k€	591 k€
Intragroupe Europe :	83 k€	70 k€
Total	7 733 k€	7 044 k€

Infotel SA opère sur un seul secteur, la commercialisation de progiciels.

La facturation intragroupe concerne :

- pour la France, les honoraires de management du Groupe et la formation du personnel des filiales ;
- pour l'Europe et les USA, les royalties liées à la vente des produits Infotel à l'étranger.

p) Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent à 352 k€ contre 392 k€ l'exercice précédent et sont composés essentiellement d'intérêts sur des comptes à terme en euros ou en dollars pour 312 k€ et de plus-values sur VMP ou actions pour 40 k€.

q) Charges Financières

Les charges financières s'élèvent à 426 k€ contre 282 k€ en 2006, correspondant principalement à des pertes de change pour 414 k€ et des moins-values sur cession d'actions pour 9 k€. Le solde de 3 k€ correspond à des intérêts intercompagnies.

r) Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 427 k€ et correspondent au coût historique de la participation dans la S.C.I. 164 avenue Charles de Gaulle liquidée en date du 13 avril 2007. Les produits exceptionnels s'élèvent à 400 k€ et représentent la valeur liquidative des titres de cette même S.C.I. Au final, l'opération de liquidation dégage une moins value à long terme de 27 k€ dans le résultat exceptionnel d'Infotel S.A.

s) Risques de change

La société mère supporte le risque de change sur les facturations intragroupe et sur le revenu réalisé avec le client IBM. Elle n'a pas procédé à la couverture de ces risques jusqu'à présent.

Les filiales de Infotel à l'étranger facturent leurs prestations en monnaie locale. Elles supportent des coûts commerciaux également en monnaie locale.

La part du chiffre d'affaires pouvant être touchée par une variation du dollar US est d'environ 4 036 k€ soit 52 % du chiffre d'affaires de la société..

r) Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices s'élève pour l'exercice 2007 à 807 k€ contre 842 k€ en 2006, déterminée conformément aux règles fiscales et aux taux en vigueur. Le produit de crédit d'impôt recherche enregistré sur l'exercice s'élève à 96 k€ contre 58 k€ en 2006.

3 Effectifs de fin de période

Infotel SA a un effectif au 31 décembre 2007 de 7 personnes, dirigeants inclus, inchangé au cours de l'exercice.

4 Rémunération des organes de direction

Le montant des rémunérations brutes allouées aux organes de direction et à raison des fonctions qu'ils exercent dans le groupe Infotel s'élève pour l'exercice 2007 à 727 k€. Le montant des engagements provisionnés pour les indemnités de fin de carrière est de 182 k€. Il est couvert par un actif d'assurance à hauteur de 135 k€.

Aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société au cours de l'exercice 2007..

5 Engagements

Engagements de retraite et autres avantages :

Il n'a été mis en place ni régime additif, ni régime différentiel donnant lieu à versements futurs de pension complémentaire aux retraités d'Infotel, soit en prestations définies, soit en cotisations définies.

Conformément à la loi du 4 mars 2004, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, les salariés d'Infotel bénéficient d'un droit individuel à la formation. Les droits acquis par les salariés de la société au titre du droit individuel à la formation s'élèvent à 180 heures. Aucune demande de DIF n'a été formulée au cours de l'année et aucun engagement provisionné..

Engagements financiers reçus ou donnés hors crédit-bail :

Néant

Engagement de crédit-bail : Néant

À la connaissance de la société, la présentation des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

6 Événements postérieurs à la clôture

Au 31 décembre 2007, il n'existe aucun événement a posteriori ayant un impact sur l'établissement des états financiers 2007.

7 Liste des filiales et participations

La société Infotel SA est la société mère du groupe **Infotel**. Pour les données à l'origine en devises, il a été retenu les taux de conversion suivants :

- Cours de clôture des devises pour les comptes de bilan (arrondi) :
1 \$ = 0,67942 € - 1 £ = 1,35707 €
- Cours moyen des devises pour le compte de résultat (arrondi):
1 \$ = 0,73082 € - 1 £ = 1,46206 €

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre 2007 (données en k€).

Sociétés	Capital	Capitaux propres (hors capital et avant résultat)	Pourcentage de détention	Valeur d'inventaire 31/12/07	Provision pour dépréciation	Prêts et avances consentis	Cautions données en faveur de la filiale	Chiffres d'affaires hors taxes	Résultat 2007	Dividendes encaissés des filiales	Créances sur la filiales	Dettes sur la filiales
NUMERI +	120	0	34%	41	-	-	-	3	-27	-	31	
INFOTEL CONSEIL	6 480	12314	100%	6 268	-	-	-	67859	3936	-	24	342
INFOTEL CORPORATION	1	384	100%	1	-	-	-	867	107	-	51	612
INFOTEL GmbH	26	-48	100%	26	-	-	-	107	24	-	38	
INFOTEL SOFTWARE	1	2	100%	1	-	-	-	16	-2	-	-	

20.4. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Infotel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1 (o) « Produits » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la prise en compte du chiffre d'affaires
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés, selon les modalités décrites dans la note 13 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que cette note donne une information appropriée
Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Cenon et Paris-La Défense, le 29 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

SCP AUDIT FAVARD JACQMIN
Patrice Favard

ERNST & YOUNG Audit
Any Antola

20.4.2. Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Infotel, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme décrit dans la note « Titres de participation » de l'annexe, les titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à son coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de rentabilité et notamment par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité déterminées et à revoir les calculs effectués par votre société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Cenon et Paris-La Défense, le 29 avril 2008,

Les Commissaires aux Comptes

SCP AUDIT FAVARD JACQMIN
Patrice Favard

ERNST & YOUNG Audit
Any Antola

20.5. DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées est l'exercice clos le 31 décembre 2007.

20.6. INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES

La société publie des informations financières tous les trimestres. La dernière concerne le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2008, qui a été publiée le 16 avril 2008. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'examen ou d'audit.

20.7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

La Société a la volonté de verser des dividendes, sans toutefois avoir arrêté une politique ferme en matière de répartition de ses bénéfices entre dividendes et financement des activités. Depuis son introduction en Bourse, Infotel a toujours procédé à la distribution d'un dividende.

Ces dividendes se sont élevés, au titre des exercices précédents, à :

- 2004 : dividende par action de 0,60 € ;
- 2005 : dividende par action de 0,60 € ;
- 2006 : dividende par action de 1 €.

Le Conseil d'administration proposa à l'Assemblée générale du 29 mai 2008 le versement d'un dividende de 1,5 € par action, et, compte tenu des excellents résultats 2007, il sera également proposé, cette année, le versement d'une tranche exceptionnelle de dividende de 2 € par action, portant la distribution totale à 3,5 € par action.

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de mise en paiement seront prescrits au profit de l'État (article 2277 du Code Civil).

20.8. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Pour la période couvrant les douze derniers mois, la Société n'a fait l'objet d'aucune autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, (et n'a connaissance d'aucune procédure en suspens ou dont la Société est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

20.9. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Néant.

21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1. CAPITAL SOCIAL

Au 1^{er} janvier 2008, le capital social est de 2 438 320 € divisé en 1 219 160 actions de 2 euros chacune.

21.1.1. Évolution du capital depuis la création de la société

Date	Nature de l'opération	Augmentation du capital	Prime d'apport ou d'émission	Nombre total d'actions	Nominal des actions	Montant du capital
31 décembre 1979	Constitution	150 000 F	0	1 500	100 F	150 000 F
3 juin 1982	Incorporation réserves	450 000 F	0	1 500	400 F	600 000 F
7 juin 1983	Incorporation réserves	1 800 000 F	0	1 500	1 600 F	2 400 000 F
17 juin 1987	Incorporation réserves	900 000 F	0	1 500	2 200 F	3 300 000 F
17 juin 1987	Division du nominal par 22		0	33 000	100 F	3 300 000 F
30 mai 1988	Incorporation réserves	1 200 000 F	0	45 000	100 F	4 500 000 F
31 décembre 1992	Apports en numéraire (1)	14 800 F	525 F	45 148	100 F	4 514 800 F
31 décembre 1995	Apports en numéraire (1)	33 200 F	525 F	45 480	100 F	4 548 000 F
8 juillet 1998	Incorporation réserves	4 548 000 F	0	90 960	100 F	9 096 000 F
8 juillet 1998	Division du nominal par 10		0	909 600	10 F	9 096 000 F
21 janvier 1999	Apports en numéraire	2 550 000 F	165,99 F	1 164 600	10 F	11 646 000 F
31 mai 2001	Incorporation réserves	3 632 550 F	0	1 164 600	13,11 F	15 278 550 F
31 décembre 2003	Apports en numéraire (1)	4 000 €	7,91 €	1 166 600	2 €	2 233 200 €
31 décembre 2004	Apports en numéraire (1)	17 000 €	7,91 €	1 175 100	2 €	2 350 200 €
31 décembre 2005	Apports en numéraire (1)	22 160 €	24,58 €	1 186 180	2 €	2 372 360 €
31 décembre 2006	Apports en numéraire (1)	7 876 €	28,46 €	1 204 140	2 €	2 408 280 €
31 décembre 2007	Apports en numéraire (1)	30.040 €	24,75 €	1 219 160	2 €	2 438 320 €

(1) souscription de salariés bénéficiaires d'un plan d'options de souscription d'actions.

Les actions et les actifs de la société ne font l'objet d'aucun nantissement.

21.1.2. Actions autorisées non encore émises

Assemblée	Type de délégation	Montant autorisé	Délai	Montant utilisé
24 mai 2007	Option de souscription d'actions	200 000 euros (100 000 actions)	24 juillet 2010	0
24 mai 2007	Émission d'actions et de valeurs mobilières	1 250 000 euros	24 juillet 2009	0
24 mai 2006	Actions gratuites	118 631 actions	23 juillet 2008	88 625 actions

21.1.3. Actions non représentatives du capital

Il n'existe pas d'actions non représentatives du capital.

21.1.4. Actions autodétenues

Conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale peut autoriser la Société à acheter en Bourse ses propres actions à concurrence d'un montant maximal de 10 % des actions composant le capital social, en vue d'animer le marché ou la liquidité de l'action, par le biais d'un prestataire d'investissement, effectuer des opérations de croissance externe, annuler les actions acquises, les attribuer aux titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital ou les attribuer à des salariés et mandataires sociaux dans le cadre d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuite d'actions ou d'un plan d'épargne d'entreprise.

Toute autorisation de l'assemblée générale doit fixer les conditions de l'opération, et notamment les prix maximaux d'achat et le délai dans lequel l'acquisition pourra être faite, n'excédant pas dix-huit mois.

Dans ce cadre, les assemblées générales statuant sur les comptes des exercices 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007 ont accordé de telles autorisations.

Au 31 décembre 2007, la société détenait 12 639 actions de 2 € de valeur nominale chacune, représentant une valeur comptable de 245 747 €.

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007, dans sa septième résolution, avait autorisé la Société à opérer en Bourse sur ses propres actions à hauteur de 10 % du capital social. Le prix maximum d'achat par action était de 75,00 euros, soit 170 % de la moyenne des vingt derniers cours de Bourse.

Cette autorisation avait été donnée pour une durée de 18 mois et expirait le 24 novembre 2008.

Consécutivement à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 qui portait sur 10 % du capital, aucune action propre n'a été rachetée par la société Infotel entre le 24 mai 2007 et le 6 mars 2008. Au 31 décembre 2007, la Société détenait 12 639 actions propres dont 10 663 rachetées dans le cadre du programme de rachat et 1 976 actions dans le cadre du contrat de liquidité. Aucune action rachetée n'a été annulée au cours des 24 derniers mois.

Les opérations effectuées au titre du contrat de liquidité conclu avec la Société Gilbert Dupont, sont les suivantes entre le 24 mai 2007 et le 6 mars 2008 :

	Quantité	CUMP	Montant brut
Achat	12 252	53,7095 €	658 049 €
Vente	11 309	53,6094 €	606 269 €

21.1.5. Valeurs mobilières complexes

Il n'existe pas de valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription.

21.1.6. Droits d'acquisition et/ou d'obligation au capital non libéré

Il n'existe pas de droit d'acquisition et/ou d'obligation attaché au capital souscrit, mais non libéré.

21.1.7. Options ou accords conditionnels pour les membres du Groupe

Il n'existe pas de parts de capital appartenant à un membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel.

21.1.8. Historique du capital social

Voir le tableau ci-dessus au paragraphe 21.1.1 « Évolution du capital depuis la création de la société » en page 119.

21.2. ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

21.2.1. Objet social

L'article 3 des statuts définit l'objet de la Société comme suit :

« La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, et dans les domaines suivants :

- tout conseil et prestations de services en informatique et télématique ;
- l'analyse, la programmation, la réalisation et la vente de logiciels ;
- l'activité de conseil, d'expertise et d'audit en ce qui concerne l'achat de matériel informatique, le développement de programmes d'application ou de systèmes et l'organisation des départements informatiques ;
- l'assistance à la réalisation de réseaux de télétransmission ;
- la formation du personnel ;
- la location, la vente de matériel électronique ou de son usage partiel ;
- et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, immobilières, mobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement en totalité ou en partie à l'un quelconque des objets ci-dessus spécifiés et à tous objets similaires ou connexes. »

21.2.2. Membres des organes d'administration et de direction

Les articles 16, 17 et 20 des statuts définissent respectivement la composition du conseil d'administration, son organisation et sa direction et la Direction générale comme suit :

Article 16 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 - Sauf dérogations légales, la Société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

2 - En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'assemblée générale ordinaire. Toutefois, en cas de fusion, des nominations d'administrateurs peuvent être effectuées par l'assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

3 - Chaque administrateur doit être, pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire d'au moins CINQ actions.

4 - La durée des fonctions des administrateurs est de SIX années.

Ces fonctions prennent fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat de l'administrateur intéressé.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire.

5 - Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 75 ans sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si cette proportion est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

6 - Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, le tout sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque la personne morale administrateur met fin au mandat de son représentant permanent, elle doit notifier sans délai à la Société, par lettre recommandée, sa décision ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

7 - En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, le Conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire en vue de compléter l'effectif du Conseil. Ces nominations doivent intervenir obligatoirement dans les trois mois de la vacance, lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum statutaire, sans toutefois être inférieur au minimum légal.

Les nominations provisoires ainsi effectuées par le Conseil sont soumises à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire. À défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis restent cependant valables.

Lorsque le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum légal, les administrateurs restant en fonctions doivent convoquer immédiatement l'assemblée ordinaire en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

8 - Les administrateurs personnes physiques ne peuvent exercer simultanément dans plus de cinq conseils d'administration ou de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège en France métropolitaine, sauf les exceptions prévues par la loi.

9 - Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Article 17 – ORGANISATION ET DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 - Le Conseil d'administration élit parmi ses membres personnes physiques un président et détermine sa rémunération. Il fixe la durée des fonctions du président qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

2 - Nul ne peut être nommé président du Conseil d'administration s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

3 - Le président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

4 - En cas d'absence ou d'empêchement du président, le Conseil d'administration désigne le Président de la réunion.

5. Le Conseil d'administration nomme un secrétaire qui peut être choisi, soit parmi les administrateurs, soit en dehors d'eux. Il est remplacé par simple décision du Conseil.

Article 20– DIRECTION GÉNÉRALE

Modalités d'exercice

Conformément à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la direction générale de la Société est assumée sous sa responsabilité, soit par le président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale est effectué par le Conseil d'administration. La délibération du Conseil relative au choix de la modalité d'exercice de la direction générale est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés. Le choix du Conseil d'administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

L'option retenue par le Conseil d'administration reste valable aussi longtemps que le Conseil d'administration ne décide pas de changement de la modalité de l'exercice de la direction générale.

Le changement de la modalité d'exercice de la direction générale n'entraîne pas une modification des statuts.

Direction générale

En fonction de la modalité d'exercice retenue par le Conseil d'administration, le président ou le directeur général assure sous sa responsabilité la direction générale de la Société.

Le Directeur général est nommé par le Conseil d'administration qui fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Pour l'exercice de ses fonctions, le Directeur général doit être âgé de moins de 75 ans. Lorsqu'en cours de mandat, cette limite d'âge aura été atteinte, le Directeur général est réputé démissionnaire d'office et il est procédé à la désignation d'un nouveau Directeur général.

Le Directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration. La révocation du Directeur général non président peut donner lieu à des dommages intérêts si elle est décidée sans juste motif.

Pouvoirs du Directeur général

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social, et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées générales et au Conseil d'administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte en cause dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant précisé que la seule publication des statuts ne peut suffire à constituer cette preuve.

Directeurs généraux délégués

Sur proposition du Directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du Conseil d'administration ou par une autre personne, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur général avec le titre de Directeurs généraux délégués.

Le nombre maximum de directeurs généraux délégués est fixé à cinq.

En accord avec le directeur général, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux Directeurs généraux délégués et fixe leur rémunération.

À l'égard des tiers, le Directeur général délégué ou les Directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du Directeur général, les Directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil d'administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur général.

Les Directeurs généraux délégués sont révocables, sur proposition du Directeur général, à tout moment. La révocation des directeurs généraux délégués peut donner lieu à des dommages intérêts si elle est décidée sans justes motifs.

21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

Chaque action donne droit dans les bénéfices et l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Les actionnaires ne sont responsables des pertes qu'à concurrence de leurs apports. Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe. La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions des assemblées générales.

Les héritiers, créanciers, ayants droit ou autres représentant d'un actionnaire ne peuvent requérir l'apposition de scellés sur les biens et valeurs de la Société, ni en demander le partage ou la licitation. Ils ne peuvent en aucun cas s'immiscer dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en remettre aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, ou encore en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'une augmentation ou d'une réduction du capital, d'une fusion ou de toute autre opération, les titulaires d'actions isolées ou en nombre inférieur à celui requis ne pourront exercer ce droit qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du regroupement et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente des actions nécessaires.

Sauf interdiction légale, il sera fait masse, au cours de l'existence de la Société ou lors de sa liquidation, entre toutes les actions des exonérations et imputations fiscales ainsi que de toutes taxations susceptibles d'être supportées par la Société, avant de procéder à toute répartition ou remboursement, de telle manière que, compte tenu de la valeur nominale et de leur jouissance respectives, les actions de même catégorie reçoivent la même somme nette.

Droits de vote double

Cependant il existe également des actions à droit de vote double. L'assemblée générale du 8 juillet 1998 a décidé de conférer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, ainsi qu'aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Au terme de cette décision, le délai de détention permettant l'attribution d'un droit de vote double court de manière rétroactive à compter de l'assemblée générale du 8 juillet 1998. Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en pleine propriété.

En application de l'article 27 des statuts, le droit de vote double peut être supprimé par une décision de l'assemblée générale extraordinaire et après ratification de l'assemblée spéciale des actionnaires, propriétaires des actions de la catégorie concernée.

Au 31 mars 2008 le nombre d'actions à droit de vote double s'élève à 686 760.

21.2.4. Modifications des droits des actionnaires

Toute modification des droits des actionnaires envisageables concerne l'acquisition de droit de vote double (cf. paragraphe 21.2.3ci-dessus).

21.2.5. Convocation aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires

La convocation, la tenue et le vote en assemblées générales s'effectuent conformément à la loi. L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires titulaires d'au moins une action, lesquels exercent leur droit de vote dans les conditions fixées par les statuts. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire sur les registres de la Société cinq jours avant la date de l'assemblée.

L'assemblée générale est présidée par le président du Conseil d'administration ou par un membre du Conseil d'administration délégué à cet effet par le Conseil ou, à défaut, par une personne désignée par l'Assemblée. Les fonctions de scrutateur sont remplies par deux membres de l'assemblée disposant du plus grand nombre de voix, et acceptant ces fonctions. Le bureau désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les délibérations de l'assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux conformément à la législation. Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité

prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la législation.

En cas d'appel public à l'épargne, un avis de réunion contenant les indications prévues par l'article 130 du décret du 23 mars 1967 est publié au Balo au moins trente jours avant la réunion de l'assemblée des actionnaires.

21.2.6. Changement de contrôle

Il n'existe dans les statuts aucune disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.

21.2.7. Franchissements des seuils

Les statuts de la Société ne prévoient pas de déclaration de seuils autres que ceux prévus par les dispositions légales en vigueur.

En conséquence, tout actionnaire qui viendrait à détenir directement ou indirectement, au sens des dispositions de l'article 233-7 du Code de commerce, un nombre d'actions qui représenterait un pourcentage de participation au moins égal aux seuils légaux suivants : 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 %, 95 % du capital social, devrait informer la Société du nombre d'actions qu'il possède dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

En cas de non-respect de cette obligation, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée seront privées du droit de vote dans les conditions et limites prévues par la loi.

Tout actionnaire, dont la participation au capital deviendrait inférieure à l'un des seuils susvisés, est également tenu d'en informer la Société dans le même délai de quinze jours.

21.2.8. Modifications du capital social

Les statuts ne prévoient aucune condition plus stricte que celles prévues par la loi en cas de modification du capital social, qu'il s'agisse d'une augmentation ou d'une diminution.

Il convient de respecter les conditions énoncées par la loi.

22. CONTRATS IMPORTANTS

Non applicable

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Non applicable

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les documents juridiques concernant la société peuvent être consultés au siège social :
Tour Gallieni II
36, avenue du Général-de-Gaulle
93175 Bagnolet Cedex.

Les informations concernant la société sont disponibles sur son site Internet à l'adresse : www.infotel.com.

On peut, en particulier, y consulter :

- le calendrier d'information financière ;
- les communiqués de presse ;
- les rapports annuels ;
- les notes d'analyse ;
- les questions des actionnaires.

À titre indicatif, le calendrier de communication financière 2008 est le suivant :

- | | |
|---------------------------|---|
| • 30 janvier 2008 | Chiffre d'affaires 4 ^e trimestre 2007 |
| • 13 mars 2008 matin | Résultats 2007 audités |
| • 13 mars 2008 matin | Réunion d'analystes |
| • 16 avril 2008 | Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2008 |
| • 29 mai 2008 soir | Assemblée générale des actionnaires |
| • 30 juillet 2008 | Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre 2008 |
| • 29 août 2008 | Résultats 1 ^{er} semestre 2008 audités |
| • 18 septembre 2008 matin | Réunion d'analystes |
| • 22 octobre 2008 | Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre 2008 |
| • 28 janvier 2009 | Chiffre d'affaires 4 ^e trimestre 2008 |

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Le paragraphe 7.2.4 en page 33 détaille les informations sur les participations.

26. INFORMATIONS NON FINANCIÈRES

Non applicable

